Lettres sur la lithotomie, pour prouver la supériorité du lithotome caché pour l'opération de la taille / [Léonard Chastanet].

Contributors

Chastanet, Léonard, 1715-1790.

Publication/Creation

Londres ; Paris : D'Houry, 1768.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/hy8qpxku

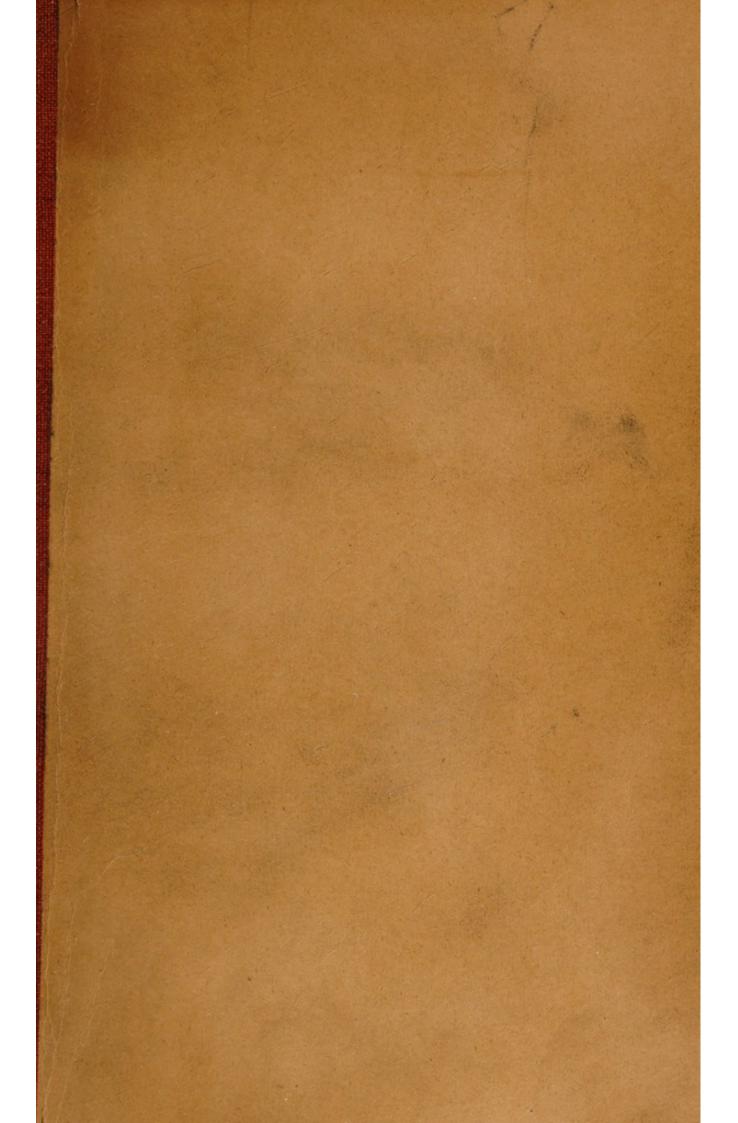
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

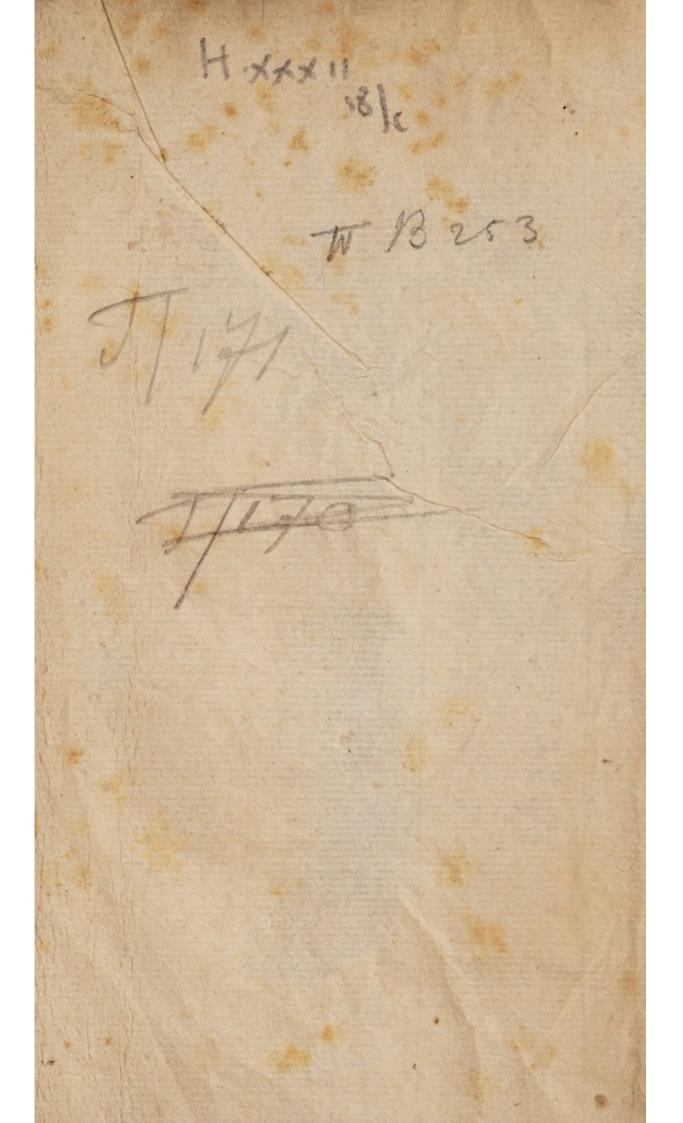


Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org









LETTRES

SUR

LA LITHOTOMIE,

Pour prouver la supériorité du Lithotome caché pour l'opération de la Taille, sur tous les autres Instrumens qui ont été proposés jusqu'à ce jour ; lesquelles contiennent plusieurs Observations très-essentielles à la Chirurgie, & en particulier à l'opération de la Taille.

Par M. CHASTANET, ancien Chirurgien-Aide-Major des Camps & Armées du Roi, Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie, Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roi, Chirurgien-Aide-Major des Hôpitaux Militaires, & Maître en Chirurgie à Lille en Flandre.



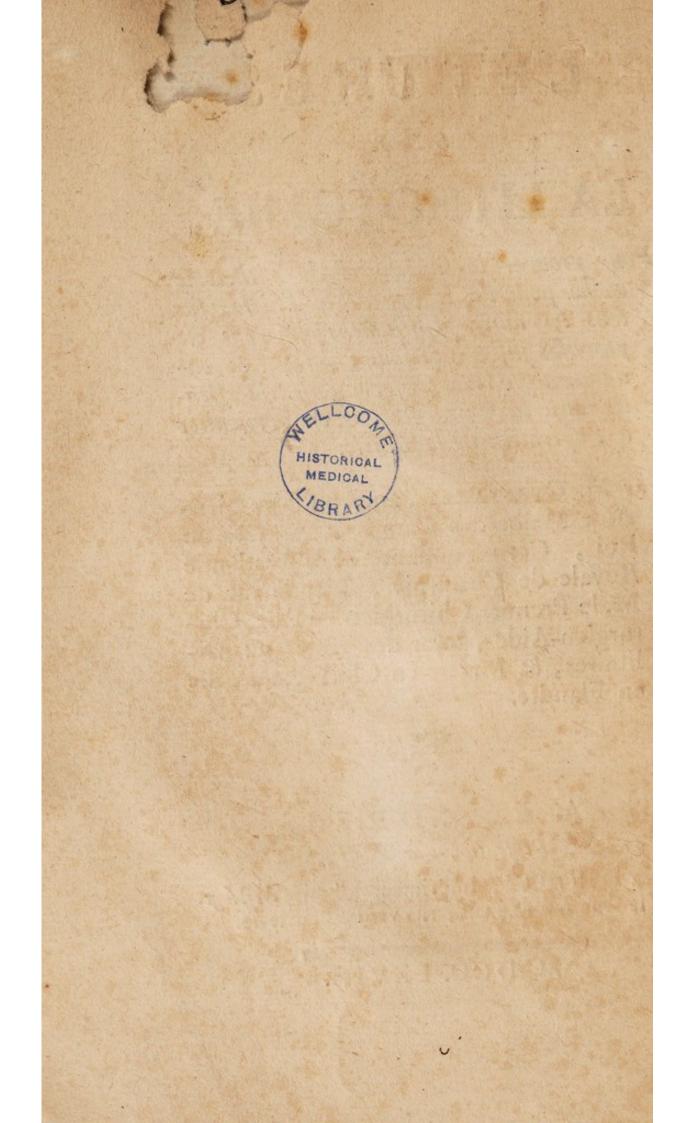
A LONDRES,

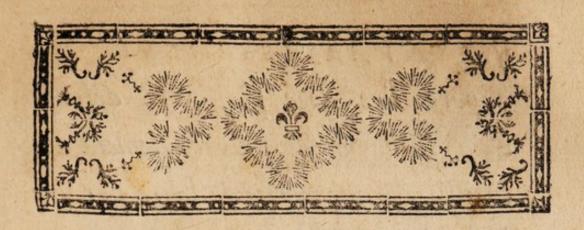
Et se trouve à Paris,

Chez D'HOURY, Imprimeur-Libraire de Mgr. le Duc d'Orléans, rue vieille Bouclerie.

M. DCC. LXVIII.

te sel





AVERTISSEMENT.

LES deux premières des trois Lettres suivantes, auxqueiles M. Vandergracht a donné lieu', & qui contiennent la défense du Lithotome cache', ont déjà paru : mais comme l'Edition en est épuisée, & que plusieurs personnes ont témoigné à l'Auteur le désir de voir le tout réuni dans un seul volume, il a cru, en publiant la troisième Lettre, devoir faire réimprimer celles qui l'ont précédée ; d'autant plus que le Public Aij

ij AVERTISSEMENT. a paru lire avec plaisur la défense d'un Lithotome si universellement accueilli, & qui mérite de l'être par une infinité de succès.





LETTRE PREMIERE

SUR LA

LITHOTOMIE.



UOIQU'IL y ait long-temps que la haine & l'envie s'exercent contre moi & contre mes Œuvres, je n'y ai point fait autre-

ment attention, ou j'en ai méprifé les traits; mon amour propre en étoit même quelquefois flatté. La jalousie, disois-je, ne s'en prend point ordinairement à l'ignorance. J'avoue cependant d'avoir été sensible aux dernières calomnies, que la méchanceté de mes ennemis a sourdement répandues. Malgré cela, si ma réputation seule avoit été compromise, peut-être n'aurois-je point entrepris de me justifier. Mais l'on attaque en même temps l'excellence d'un Lithotome, dont toute la France admire & chérit la nouvelle invention. C'en est asserted to the sector de terminer A iij

LETTRES

6

à rompre le filence ; il y va du bien public. C'est aussi au Public que je m'adresse, c'est lui que je prends pour Juge.

Plusieurs Maîtres de l'Art se sont étudiés à perfectionner l'opération de la Taille, la plus dangereuse & la plus difficile de la Chirurgie. Nous devons beaucoup à leurs travaux & à leur génie créateur. Ils étoient parvenus à délivrer les Pierreux, finon fans danger, du moins avec espérance de guérison. Mais la diversité des méthodes qu'ils ont imaginées, & qui ont eu constamment des Partisans & des Contradicteurs, prouve d'une manière sensible, que l'opération de la Taille n'étoit point encore portée au point de perfection dont elle étoit sufceptible.

Cette précieuse découverte étoit réfervée à un Frère Religieux, Chirurgien d'origine & d'éducation. C'est lui qui a enrichi l'Art du Lithotome caché ; instrument admirable, qui réunit à la fois tous les avantages des autres manières de tailler, fans exposer le malade à aucun des inconvéniens qui en sont inséparables. Ainsi l'on peut dire que l'opération de la Taille, dont le succès n'étoit que douteux avant l'invention du Lithotome caché, est devenue presque infaillible depuis que le Frère Cosme nous SUR LA LITHOTOMIE. 7 a communiqué fa façon d'opérer, aussi facile qu'ingénieuse.

Je ne diffimule point qu'elle trouva d'abord une foule de critiques. Les chefs de parti, guidés par l'amour-propre; les Praticiens, conduits par le préjugé, s'élevèrent contre l'utilité du Lithotome caché. Mais les uns ramenés par la raifon, les autres par l'expérience, lâchèrent bientôt prife, & rendirent hommage à l'Auteur d'une découverte qui lui affure l'immortalité. Des fuccès nombreux ont depuis mis le comble à fa gloire, & ne permettent plus de douter de la fupériorité de cet Inftrument fur tous ceux qui ont été inventés jufqu'à ce jour.

Il faut un certain temps pour que ce qu'il y a de nouveau dans la Capitale, circule aux extrémités du Royaume. La première fois que je vis le Lithotome caché, je formai le dessein d'examiner si les privilèges que la renommée lui attribuoit, étoient réels & certains. Je m'affociai à une Compagnie de Chirurgiens qui avoient conçu le même projet. Nous opérâmes de concert plusieurs cadavres. Nous réitérâmes pendant deux ans nos épreuves, nos examens ; & nous fûmes convaincus que les perfections du Lithotome du Frère Cosme surpassoit l'idée avantageuse que nous nous en étions formée. Aiv

LETTRES

Après un noviciat aussi long, je crus pouvoir vouer au Public le nouveau talent que j'avois acquis, & m'annoncer comme Lithotomiste, comptant moins sur mes connoissances & ma capacité, que sur la bonté & la certitude de la méthode du Frère Cosme. Je supportois d'ailleurs impatiemment que des Lithotomistes de Lille dédaignassent, par un préjugé fatal à l'humanité, ou par des confidérations plus condamnables, un Instrument merveilleux, qui faisoit par-tout ailleurs la confolation & la sureté des malheureux attaqués de la Pierre. Car s'ils s'en étoient servis, ç'avoit été pour lui faire jouer tour-à-tour les rôles que leur caprice & leur intérêt avoient successivement exigés.

Quoiqu'il en foit, un Pierreux ne tarda point à se présenter ; ce fut le nommé Auguste, âgé de sept ans & demi, fils de Henri Cantinier, au quartier de la Magdeleine. Depuis l'âge de deux ans & demi il étoit attaqué de la Pierre, source de douleurs violentes & d'une infinité d'accidens. A la première visite que je fis au mois de Juillet 1754, je proposai l'opération; mais les Parens, inquiets sur la réussite, ne voulurent point alors s'y prêter.

SUR LA LITHOTOMIE. 9

Au mois de Décembre suivant, ils m'appelèrent de nouveau. Je trouvai le malade dans un état déplorable. Il ne dormoit plus depuis plusieurs jours. La Pierre irritoit si vivement la vessie, que toutes les parties du ventre en étoient dans une contraction violente. L'intestin rectum étoit poussé avec force bien loin au-delà de l'Anus. A ces accidens se joignit encore une hémorrhagie assez considérable de cet intestin. Alors les Parens acceptèrent l'opération que je leur proposai une seconde fois, non sans leur faire de vifs reproches de ce qu'ils m'avoient empêché de tailler leur enfant au mois de Juillet précédent, dans la belle faison, & tandis qu'il étoit beaucoup moins épuifé.

Que l'on me permette ici une réflexion. Voilà donc une Pierre existante dans la vessie, qui va faire périr le malade. Des accidens multipliés, une hémorrhagie mortelle, l'ont réduit à toute extrémité. Si je n'eusse confulté que l'intérêt de ma réputation, peut-être aurois-je reculé & abandonné le malade à son triste sort. Mais ses souffrances, le danger imminent où il étoit, me sollicitoient trop puissamment, pour ne point lui procurer les fecours possibles. J'avois d'ailleurs tant de confiance dans la nouvelle méthode, que je

to

ne différai l'opération que jusqu'au lendemain matin, persuadé que le Lithotome du Frère Cosme étoit fait pour opérer des miracles.

Un autre motif, le défir extrême d'accréditer à Lille la nouvelle méthode, & de confondre fes Cenfeurs, me détermina encore à opérer. Un fuccès que j'obtiendrois fur un mauvais fujet à tous égards, & dans la plus mauvaife faifon de l'année, devoit leur en impofer & leur fermer la bouche. L'on n'auroit pu en effet attribuer une Cure auffi éclatante, qu'à l'excellence de la méthode du Frère Cofme.

Mon parti pris, j'appelai quantité de Chirurgiens, tous en état de m'aider de leurs lumières, mais qui n'étoient point également partifans de la méthode que j'allois pratiquer. M. Baftide, Chirurgien-Major de Royal, Dragons, partifan d'une méthode oppofée, étoit un témoin non fufpect. Je le priai de fe trouver à mon opération, avec M^{rs} Payerne, Chirurgien-Major du Régiment d'Eu, Infanterie; Marchant, de celui de Bentheim; Plancque, de l'Hôpital Militaire de Lille; Prévot, Maître en Chirurgie; & Defombrages, Médecin de la même ville.

En travaillant ainsi à rendre le fait au-

SUR LA LITHOTOMIE. II thentique, je ne faisois que suivre le penchant naturel que j'ai à ne travailler qu'au grand jour. Jamais je n'ai appréhendé que des yeux intelligens éclairassent mes opérations. Je connois cependant des Chirurgiens qui tiennent une conduite toute opposée; qui ont grand soin de chercher l'obscurité ; qui n'opèrent qu'en présence d'un Confrère affidé, & qui engagent enfuite les Parens, à quelque prix que ce foit, à se taire sur le vice de leur opération. C'est une politique dont ils ont sans doute besoin. Elle cache la misère de leurs prétendues connoissances en Lithotomie; & la longue expérience, dont ils se targuent avec tant d'orgueil, n'est qu'un piège qu'ils tendent à la crédulité publible. Je laisse à penser s'il n'est point de la prudence de se défier de ces Opérateurs clandestins, qui dérobent si soigneusement leurs traces aux regards des Experts de l'Art ; & je reviens à mon sujet.

Les Spectateurs que je viens de nommer affemblés, je plaçai mon malade dans la fituation horifontale (1). Je l'opérai, &

(1) Cette fituation est de la méthode du Frère Cosme, qui en est également l'inventeur; elle a des avantages si réels, qu'il est inutile de s'y arrêter. On peut làdessur avoir recours à ce qu'il en dit dans son Recueil, &c.

je tirai, avec une extrême facilité, une Pierre grosse comme un œuf de pigeon, & du poids d'une demi-once, en portant simplement mon Lithotome au septième degré d'écartement. Les spectateurs furent enchantés, & rendirent justice à la méthode. M. Bastide lui-même ne put s'empêcher d'entretenir en particulier M. Prévot, l'un des Chirurgiens consultans, de la facilité avec laquelle j'avois exécuté l'opération : cette circonstance méritoit ici une place. Enfin, les suites de l'opération furent si heureuses, qu'après dix-neuf jours le malade fut parfaitement gueri, malgré la rigueur de la faison, malgré le trouble que l'irritation de la Pierre avoit eu le temps de causer dans l'économie animale. Tant d'obstacles vaincus sans résistance, justifient bien que la méthode du Frère Cosme réunit le double avantage, d'être facile à exécuter, & prompte à guérir.

L'honneur de cette cure me flatta moins que l'efpérance de ramener par-là les Cenfeurs Lillois à la façon commune de penfer. Quelle honte y avoit-il pour eux de convenir de bonne foi qu'ils s'étoient trompés fur le fort du Lithotome caché ? Une plus longue réfiftance pouvoit feule ternir leur réputation, s'il eft vrai que l'opiniâtre-

12

SUR LA LITHOTOMIE. 13 té soit l'effet de la petitesse de l'esprit. Tous mes efforts ayant néanmoins été infructueux, je pris le parti d'instruire le Public (par une Lettre imprimée dans le Mercure de France, mois de Mars 1755, page 124) que je taillois à la méthode du Frère Cosme ; & je lui donnai en même temps l'histoire de ma première Taille, telle que je viens de la tracer.

L'excès de mon zèle ne fit qu'irriter mes jaloux. Dès-lors ils formèrent le noir projet de décréditer ma première opération. Comment y parvenir ? Il y avoit un moyen tout fimple. Si ma cure n'avoit point été auffi complette que le mercure l'avoit annoncée, rien ne les empêchoit de fe fervir de la même voie pour me démentir. Mais la calomnie n'aime point le grand jour ; elle forge fes traits dans les ténèbres, & prend des mefures traîtreffes pour parvenir à fon but. Quelle indigne reffource ! Mes ennemis, n'en ayant point d'autre, furent forcés d'y recourir, & furent affez méchans pour l'employer.

Ils commencèrent par infinuer fourdement que j'avois estropié mon malade, & qu'il étoit resté fistuleux de la Taille que je lui avois faite. Ils fomentèrent ensuite par eux-mêmes, & par leurs émissaires, les faux bruits qu'ils avoient semés. Je 14

n'en voulus d'abord rien croire. Je ne pouvois concevoir qu'il y eût des hommes affez pervers & affez imbécilles, pour débiter & foutenir une impofture, de la fauffeté de laquelle un chacun pouvoit fe convaincre, en jettant les yeux fur celui que j'avois parfaitement guéri. Ma fécurité me coûta cher. La calomnie trouva accès chez des perfonnes refpectables; mais trop crédules, & prit au point, que plufieurs Pierreux me défertèrent. Ce qu'il y a de plus criant, c'eft qu'on a rendu l'Inftrument du Frère Cofme complice du défaut que l'on imputoit à mon opération.

Je n'entrerai point dans le détail des baffeffes & des indignités que mes ennemis ont miles en ulage pour donner du corps à leur calomnie; je ne leur en ferai même aucun reproche. Leurs remords me vangent affez, s'ils en font fulceptibles ; & s'ils font parvenus à les étouffer, ils font perdus d'honneur & de probité. Je les abandonne à leur mauvais fort. S'ils profpèrent, ils ne jouïront que de la profpérité des méchans:

Je ne dirai que deux mots pour faire tomber la calomnie, & défabuser ceux qui ont eu la facilité d'y croire. Auguste est vivant ; il demeure toujours au quartier de la Magdeleine ; il est dans l'état où je SUR LA LITHOTOMIE. 15 l'ai laiffé dix-neuf jours après l'opération. Allez & voyez ; il n'est pas plus estropié que tous ceux qui n'ont jamais été accidentés de la Pierre. Ou, si vous ne voulez point vous en donner la peine, lifez du moins le certificat que je vais tranfcrire ; la vérité y parle par la bouche de huit Chirurgiens de poids.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, ayant été requis par M. Chastanet, Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie, Chirurgien-Aide-Major des Hôpitaux Militaires, & Maître en Chirurgie à Lille, de nous trouver aujourd'hui 7 Avril 1756, deux heures de relevée, à l'Hôpital Militaire, où le sieur Chastanet nous a dit que le 21 Décembre 1754 il avoit taillé, avec le Lithotome caché du Frère Cosme, le nommé Auguste, âgé de sept ans & demi, fils de Henri Caneinier, au quartier de la Magdeleine, à Lille; que par cette opération, il avoit tiré une Pierre de la grosseur d'un œuf de pigeon, & du poids d'une demi-once. Les suites de cette taille ayant été aussi heureuses qu'on pouvoit le desirer, cet enfant avoit été parfaitement guéri au bout de dix-neuf jours. Que cependant ledit sieur Chastanet avoit 16

appris avec douleur, que depuis quelque temps il s'étoit répandu un bruit dans la ville, que cet enfant étoit resté fistuleux; enforte que cette calomnie commençant à s'accréditer dans le Public, il ne pouvoit qu'en réfulter une tache à son honneur & à sa réputation. Que nous ayant proposé de nous conduire chez ledit sieur Henri pour visiter cet enfant, il requéroit ensuite Acte de l'état où nous l'aurions trouvé.

En conféquence nous nous sommes tranfportés au quartier de la Magdeleine, chez le fieur Henri Cantinier; lequel nous ayant représenté le petit Augusté, son enfant, nous l'aurions visité & trouvé une cicatrice à la peau parfaitement consolidée, s'étendant depuis le col de la vessie, jusqu'à la tubérosité de l'ischion, sur le progrès du muscle accélérateur gauche. Cette cicatrice étoit le produit de la Taille que lui avoit faite le sieur Chastanet; ce qui nous a été certisié véritable par le sieur Plancque & par le sieur Prévot, qui furent tous les deux présens à ladite opération.

Nous ne pouvons refuser au sieur Chastanet d'attester, que jamais opération de Taille n'a mieux réussi que celle qu'il a faite audit Auguste, lequel jouit présentement d'une parfaite santé, & qu'il ne lui reste aucune incommodité résultante de l'opération; SUR LA LITHOTOMIE. 17 pération; ce qui fait tout-à-la-fois la honte des calomniateurs, & l'éloge de l'adresse & de la capacité du sieur Chastanet; ce que nous certifions véritable. Fait à Lille, ce 7 Avril 1756. Signés, GUFFROY, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi; PLANCQUE, Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire; DAGEST, Chirurgien-Major du Régiment de Bourbonnois; C. J. VINCHANT, l'aîné; J. F. VINCHANT, le jeune; ROBERT; L. L. PRÉVOT; A. WAROCQUIER, Maîtres en Chirurgie, à Lille.

A calomnie & mes calomniateurs ainfi confondus, ma justification est complette. Mais s'il pouvoit rester quelques doutes sur l'excellence du Lithotome caché, j'ose me flatter qu'ils disparoîtront après le détail d'une cure récente, que je peux appeler le triomphe de cet admirable Instrument. Je ne crains point qu'elle me soit contestée; je dis plus, l'on n'oseroit nier que le malade ne doive la vie à mon opération.

Dans le courant du mois d'Avril 1756, je fus demandé chez le nommé Pierre-Joseph Sance, facteur de Guy, demeurant dans la cour des Bons-Enfans, en cette 18 LETTRES

ville, pour y voir Philippe-Joseph Sance, son fils, qui se plaignoit d'une incontinence d'urine, accompagnée de douleurs fort aiguës dans la région de la vessie. J'interrogeai d'abord le malade sur les symptômes de la Pierre, & je fus fort étonné d'apprendre qu'il avoit déjà été taillé deux fois infructueusement. Le Lithotomiste qui l'avoit opéré, n'avoit pu. le délivrer de la Pierre. Deux fois il avoit tenté d'y parvenir, deux fois l'épreuve avoit été fatale au malade.

La première opération lui avoit été faite au mois de Mai 1754. Quoique la tenette de l'Opérateur eût pénétré dans la vessie, il n'en avoit tiré que quelques petits fragmens d'une Pierre assez grosse, faisant la totalité du corps étranger ; & , après plufieurs tentatives, il avoit renoncé à la gloire de l'extraire en entier. Le fils de Sance n'en fut pas quitte pour les douleurs de l'opération manquée, il resta fistuleux; & l'incontinence se joignant dès ce moment à la fistule, rendit son état plus triste qu'auparavant.

La seconde taille lui avoit été faite cinq femaines ou environ après la première, sur la promesse de l'Opérateur qu'il le délivreroit de la Pierre, & le guériroit de la fiftule. Mais il ne fut pas plus heureux que

SUR LA LITHOTOMIE. 19 la première fois. Il eut beau faire, la Pierre fut rebelle à l'extraction, & refusa conftament d'accompagner & de sortir avec la tenette. Pour comble de malheur, la seconde opération, bien loin d'emporter la première fistule, en produisit une seconde que l'Opérateur pansa inutilement pendant quatre mois.

Il n'en falloit point davantage pour laffer la conftance du malade, & faire avouer à l'Opérateur son infuffisance. Il proposa néanmoins une troisième épreuve ; mais il ne lui fut pas possible d'y déterminer le père & la mère, qui prirent la résolution de laisser expirer leur enfant, sans qu'on pût leur reprocher d'avoir consenti à ce qu'il fût mis dereches à la torture.

Sa dernière heure approchoit, lorfqu'ils prirent le parti de m'appeler deux ans après ou environ, &, comme j'ai déjà dit, au mois d'Avril 1756. Son état excitoit la pitié. A peine dormoit-il une heure chaque nuit. Des douleurs prefque continuelles lui faifoient jetter des cris fi perçans, que les voifins en étoient incommodés. Une fièvre lente qui redoubloit le foir, des friffons irréguliers, un cours de ventre féreux, une incontinence d'urine qui n'avoit point difcontinué depuis la première Taille, ou plutôt il ne fentoit plus fes B ij

urines passer, elles se filtroient sans cesse au travers des deux fistules, & le peu qu'il en sortoit par les voies naturelles ne se faisoit que peu ou point remarquer : tant d'accidens réunis avoient fait tomber peu à peu le fils Sance dans le dessèchement & dans le marasme.

Il ne paroissoit pas possible de le tirer de cet état pitoyable. Quelle apparence en effet de tenter l'extraction de la Pierre qui précipitoit sa dernière journée? Ce n'est pas que je craignissent le sort du premier Opérateur; non. Le vice de son opération m'étoit connu ;- & les deux fiftules, placées sur les progrès de son incision, annonçoit assez le peu de réufsite que ce Lithotomiste devoit naturellement avoir. Mais j'appréhendois l'extrême foiblesse du malade, & la double fistule que je ne pouvois comprendre dans mon opération. D'un autre côté, j'étois si pénétre des avantages & des ressources du Lithotome caché, que je ne désespérois pas qu'il pût être son sauveur. Si je ne l'opérois point, la mort étoit certaine; si je le taillois à la méthode du Frère Cosme, il pouvoit guérir. J'entrepris l'opération.

Mais afin que mon zèle & ma charité ne tournassent plus cette fois à mon désavantage, je pris la précaution d'assem-

SUR LA LITHOTOMIE.

21

bler plusieurs Chirurgiens, pour constater, avant tout, l'état du fils Sance. Ils le firent ; après quoi, ayant placé mon malade dans la situation horisontale, je l'opérai devant eux. Je portai mon Lithotome au neuvième degré d'écartement, & je tirai, fans difficulté & très-promptement, une Pierre grosse comme un petit œuf de pigeon allongé, du poids de deux dragmes & demi. A peine l'opération futelle achevée, que le fils Sance rendit, pour la première fois depuis deux ans, un gobelet d'urine par les voies naturelles. La joie s'empara de son cœur à la vue du corps étranger qui lui avoit causé tant de peines & tant de souffrances. Il rendit publiquement témoignage du peu de douleur qu'il avoit ressenti pendant mon opération; & les Chirurgiens spectateurs, dressèrent le certificat & le procès-verbal de tout ce qu'ils avoient vu & remarqué.

Peu après l'opération, un fommeil naturel appéfantit la paupière du malade jusqu'au foir que je le visitai ; ce qui me fit concevoir les espérances les plus flatteuses. Il se rendormit ensuite, & ne se réveilla que le lendemain matin. La nature, se trouvant à l'aise & débarassé du corps étranger qui l'accabloit, s'abandon-

B iij

22

na constamment, pendant toute la cure, à un sommeil si paisible & si profond, qu'à peine pouvoit-on réveiller le fils Sance une seule fois pendant la nuit, pour lui donner se alimens.

La fièvre disparut avec les douleurs; le cours de ventre s'arrêta : & quoique le malade fût à la diète, l'on voyoit sensiblement son visage se décrasser & reprendre du coloris. Enfin, les urines cessèrent de passer par la plaie le sixième jour, & le douzième elle sut parfaitement cicatrisée.

Restoit à terminer les deux fistules résultantes des deux premières opérations : l'une étoit placée à l'urêthre, & paroissoit fournir seule l'urine qui s'échappoit : l'autre étoit placée un demi-pouce plus bas, fur la même ligne, & à côté du rectum; dont elle étoit si voisine, que les Chirurgiens confultans avoient été extrêmement surpris que cet intestin n'eût point été entamé. J'ai réussi, & rien ne manque au triomphe de la méthode du Frère Cosme. Sans ajouter à l'effet du Lithotome caché, qu'un peu de colophone en poudre sur les. fistules, la première fut cicatrifée le vingtsixième jour, & la seconde le quarante - neuvième jour après mon opération.

SUR LA LITHOTOMIE. 23 Que l'on ne me fasse point l'injure de croire que je veuille quêter des éloges, & la confiance des pierreux ; je le répète, le bien public est mon but. C'est au Lithome caché dont je publie les succès, plus que les miens, auquel j'aspire de faire ici des partifans, pour l'avantage de l'humanité. Bien loin qu'un fordide intérêt me guide, j'annonce avec plaisir que cet Instrument a réussi à Lille, à Tournai, en d'autres mains que les miennes. M. Plancque, M. Robert, M. Maisonfort viennent de tailler, les deux premiers à Lille, le troisième à Tournai, à la méthode du Frère Cosme, & leurs opérations ont été suivies d'une prompte guérison. Je dirai même que tous les Chirurgiens peuvent avec confiance être Lithotomistes, à la suite du Frère Cosme. Il a tiré la Taille de la classe des opérations qui demandent une étude particulière, & des talens diftingués. En un mot, elle n'a plus rien de merveilleux que l'Instrument avec lequel elle s'exécute. Puisse l'habile Artiste qui l'a inventé, avoir la satisfaction de jouir long-temps de cette confolante idée, que personne ne s'est rendu plus que lui utile à la société.

24 LETTRES

CERTIFICAT.

Nous soussignés, déclarons nous être assemblés aujourd'hui lundi 12 Avril 1756, à la réquisition du sieur Chastanet, Chirurgien-Aide-Major des Hôpitaux Militaires, & Maître en Chirurgie à Lille, chez le sieur Pierre - Joseph Sance, Facteur de Guy, demeurant dans la cour des Bons - Enfans audit Lille; où sa femme nous a déclaré qu'au commencement du mois de Mai 1754, le sieur Wandergracht, Maître en Chirurgie, & pensionné de Messieurs du Magistrat pour la Lithotomie, avoit taillé Philippe-Joseph Sance, son fils, âgé alors de huit ans & demi ; mais que cette opération n'avoit nullement soulagé ce pauvre enfant, puisque le sieur Wandergracht, malgré des efforts réitérés, n'avoit pu tirer que quelques morceaux de pierre, & avoit été obligé de laisser dans la vessie, celle qui faisoit la totalité du corps étranger. Ladite Sance oyant remis, en présence de tous les Consultans, tous les petits fragmens tirés par le sieur Wandergracht, entre les mains du sieur Vinchant, Maître en Chirurgie ; lequel ayant ouvert le papier, nous avons trouvé deux morceaux des débris d'une Pierre, dont chacun est aussi gros que la

SUR LA LITHOTOMIE. 25 moitié d'une feve de haricot : trois autres morceaux des mêmes débris, gros chacun comme la moitié d'une lentille, & huit petites parcelles groffes chacune comme la tête d'une moyenne épingle ; lesquels fragmens pèsent tous ensemble vingt - huit grains.

Ladite Sance nous a dit oussi, qu'environ un mois ou cinq semaines après ladite opération, le sieur Wandergracht, ayant reconnu qu'elle seroit infructueuse, lui en avoit fait souffrir une seconde ; mais que, par cette dernière opération, il n'avoit tire ni Pierre, ni fragmens ; ensorte que le malade a souffert inutilement ces deux opérations, puisqu'il n'a pu, par leur moyen, être délivré de la Pierre : au contraire, ayant resté toutes les deux fistuleuses, elles n'ont fait qu'aggraver ses souffrances, & le réduire dans l'état le plus triste qu'on puisse imaginer. C'est ainsi que ce pauvre petit malheureux a langui l'espace de deux ans, & jusqu'au moment qu'on a appelé le sieur Chastanet, qui, par un acte de charité, l'a opéré à la méthode & avec le Lithotome caché du Frère Cosme ; ce qu'il a fait devant nous aujourd'hui 12 Avril 1756, avec beaucoup de prudence & de dextérité : Que par cette opération il a tiré sans peine, & avec beaucoup de facilité, une Pierre du

26

poids de deux dragmes & demi, de la figure d'un œuf de pigeon, & à peu près de la même grosseur; ce que nous certifions véritable, & en foi de quoi avons figné.

Fait à Lille, ce 12 Avril 1756. Signés, PLANCQUE, Chirurgien – Major des Hôpitaux Militaires; DAGEST, Chirurgien-Major du Régiment de Bourbonnois; VINCHANT, le jeune; PRÉVOST; ROBERT & WAROQUIER, Maîtres en Chirurgie à Lille.

N. B. J'ai taillé, depuis l'impression decette Lettre, le nommé ANDRÉ-JOSEPH LE FER, âgé de onze ans, fils dudit LE FER, Batellier de la Basse-Deûle. La Pierre m'ayant paru asse grosse, je mis mon Lithotome au onzième degré d'écartement, & je tirai très-facilement une Pierre du poids d'une once. J'ai fait cette opération le 8 du présent mois de Juin, en présence de M^{rs} ROBERT ; PRÉVOST ; VIN-CHANT, le jeune ; LA BUISSIERE ; & WANSTIWOORT, tous Maîtres en Chirurgie à Lille ; PLANCQUE, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires ; & DI-RAT, Médecin de la même ville.

Le malade n'a éprouvé depuis l'opération, ni fièvre, ni douleur ; la plaie fe réunit à vue d'œil, & je compte qu'il fera inceffamment guéri.

SUR LA LITHOTOMIE. 27

LETTRE II,

De M. CHASTANET, ancien Chirurgien-Aide-Major des Camps & Armées du Roi, Correfpondant de l'Académie Royale de Chirurgie, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, Chirurgien-Aide-Major des Hôpitaux Militaires, & Maître en Chirurgie à Lille en Flandre;

A M. CAMBON,

Ancien Chirurgien-Major du Régiment de Caramant, Dragon, premier Chirurgien de S. A. R. Mad. la Princesse CHARLOTTE DE LORRAINE, &c.

Pour fervir de réfutation à une Lettre de M. VAN-DERGRACHT, Maître Chirurgien & Lithotomiste pensionné pour la ville de Lille, inférée dans une Brochure, ayant pour titre : Lettre de M. LECAT, Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, &c. à M. DUMONT fils, Maître en Chirurgie, Lithotomiste & Oculiste à Bruxelles, sur l'opinion de l'adhérence des Pierres à la vesse, & autres erreurs ou imputations contenues dans une Brochure de Bruxelles,

MONSIEUR,

J'AI lu la Lettre du sieur Vandergracht. On peut l'apprécier en deux mots. La

cabale l'a dictée ; l'ignorance a tenu la plume. Mais ce n'est point assez. Si la Lettre n'étoit que maussade, je me contenterois d'en rire avec vous ; mais elle attaque méchamment le Lithotome caché; elle attaque indignement ma réputation, & tout m'oblige à repousser avec force l'imposture qui s'annonce au Public avec tant d'effronterie.

Le Lithotome essuya le sort de toutes. les découvertes heureuses, soit en Médecine, soit en Chirurgie. Des jaloux s'attachèrent à le décrier, comme si une excellente méthode de tailler pouvoit devenir mauvaise au gré du caprice & de l'intérêt. Si ce Lithotome n'avoit été qu'un Instrument méprifable, on l'eût laissé dans. l'oubli; mais il étoit merveilleux, & parconséquent fait pour s'attirer des partifans & des envieux. Ceux qui s'intéressent sincèrement au bien de l'humanité, lui accordèrent leur admiration. Ceux qui ne confultant que leur orgueil ou un vil intérêt, prirent à tache d'en dire du mal. La cabale parvint à faire flétrir, en quelque sorte par l'Académie de Chirurgie, le Lithotome caché, & l'Ecole de Médecine de Paris prit hautement sa défense. Le 25 Avril 1754, M. Macquart mit en thèse cette question : La taille late-

SUR LA LITHOTOMIE. 29 ralle s'exécute-t-elle plus fûrement & plus facilement avec l'Instrument connu sous le nom de Lithotome caché? Et il ne balança pas à lui donner la préférence sur toutes les autres méthodes. Je vous exhorte, Monsieur, à lire cette thèse (1); elle est favante, bien écrite, & remplie de recherches profondes.

Un autre grand Médecin rendit publiquement justice à la production du génie du Frère Cosme. Lorsque le Frère Cosme employa, dit-il, sa divine méthode de la taille, tout jugement devoit être suspendu jusqu'à la vérification du fait; mais au lieu d'une conduite si sage, la basse jalousie se déchaîna contre lui. Elle alla même jusqu'à machiner contre sa liberté. Un Citoyen, à qui Athènes & Rome auroient élevé des autels, des Chrétiens voulurent le sacrifier au Démon de l'envie (2).

Quelle honte pour nous, Monfieur, que ces cabales & ces divisions intestines! A voir nos dissentions & nos quérelles, que peut penser la faine partie du Public ? Les uns sont tentés de nous prendre pour des Charlatans qui ont besoin

(1) Elle se trouve à Paris, chez d'Houry.

(2) Voyez le Traité fur les abus de la Saignée, imprimé en 1759 à Paris, chez Vincent; Ouvrage digne des beaux jours d'Hippocrate & de Boerhaave.

de recourir à l'intrigue, pour se faire une réputation. Les autres doutent que la Chirurgie soit, comme nous l'assurons, un Art certain dans ses opérations & dans ses procédés. Une nouvelle découverte, une nouvelle méthode d'opérer peut être combattue sans blâme. Il est bon même qu'elle soit examinée avec le plus grand scrupule. Mais l'expérience, ce grand Maître de l'Art, ne devroit-il pas être le point de notre raliement? Si tous les Chirurgiens y avoient eu recours avec cette bonne foi, qui est la première qualité d'un Artiste & de tout honnête homme, il y a long-temps que le Lithotome caché n'auroit plus d'adversaires. M. Vandergracht le seroit moins que tout autre. Il a vu le Frère Cosme venir à Lille, tailler en même temps un vieillard, un jeune homme & deux enfans. Il les a vus tous quatre promptement & parfaitement guéris. S'il avoit été impartial, il se seroit dit : La méthode du Frère Cosme est excellente, puisqu'elle guérit les pierreux de tout âge sans accident, sans qu'il reste de l'opération le moindre vestige malheureux. Mais le sieur Vandergracht n'a point le cœur assez droit, ni l'esprit affez juste, pour en agir ainsi. Je viens au fait.

SUR LA LITHOTOMIE. 31

M. Dumont, Chirurgien à Bruxelles, avoit fait heureusement une seule & unique taille avec le Gorgeret Cystitome. Enhardi par ce succès, qui surpassoit peutêtre ses espérances, il tomba sur M. de Grave, Chirurgien de la même ville, partisan du Lithotome caché, en publiant que ce dernier avoit perdu un sujet d'hémorrhagie. Quel que fut le dessein de M. Dumont, sa démarche étoit condamnable. A quel propos attaquer un Confrère, de qui il n'avoit point à se plaindre ? L'imputation étant d'ailleurs fausse & trèsfausse, M. de Grave n'eut point de peine à forcer son adversaire au désaveu. Si M. Dumont en étoit resté-là, en blâmant son imprudence, on rendroit justice au courage qu'il a eu de se retracter. Mais comme il en vouloit, à tout prix, au Lithotome caché, il supposa, avec la même bonne foi, que du moins cet Instrument avoit fait périr d'hémorrhagie deux sujets à Lille. M. de Grave, bien instruit du fait, riposta qu'effectivement deux pierreux, opérés par M. Vandergracht, qui pratique à Lille la même méthode que M. Dumont à Bruxelles, étoient morts baignés dans leur sang. La méprise étoit cruelle pour un partisan du Gorgeret Cystitome. Cependant M. Dumont prit sagement le parti du filence.

32

Mais quelle violence pour M. Dumont, lui qui s'est imaginé que son suffrage étoit nécessaire à la réputation du Gorgeret Cystitome, lui qui assure que les Instrumens de M. le Cat sont des chef-d'œuvres, qui l'emportent même sur ceux que son Père & lui avoient inventés! Concluons de cet aveu, qu'il ne s'en est pas fallu de beaucoup que la gloire de cette découverte n'ait été moissonnée par Mrs Dumont, & qu'un effort de plus de leur part les y cût menés avant M. le Cat. Mais cet aveu que je trouve néanmoins équivoque, vientil d'un excès de modestie personnelle, ou d'un vrai zèle pour la réputation de M. le Cat? Ceux qui connoissent M1s Dumont, savent jusqu'à quel point ils sont humbles, & sauront apprécier le sacrifice qu'ils ont fait de leur découverte, à la gloire du célèbre Chirurgien de Rouen. Mais comment accorder avec de la modestie, la vanité de se faire imprimer, lorsqu'on n'a qu'une seule taille à citer, & encore une taille faite dans le mystère & l'obscurité; car M. Dumont, fils, n'avoit pour témoin que M. son Père. Mais un Père est-il toujours impartial? On fait déjà qu'il cite, à tout propos, M. son Fils; celui-ci M. son Père, & tous les deux leurs grands exploits dans le petit Hôpital de Saint-

SUR LA LITHOTOMIE. 33 Saint-Jean. Se trouvent-ils en confultation avec leurs Confrères, ils répondent à tout, en difant : Mon Père a vu cela, mon Fils a lu plusieurs faits semblables. On ne fauroit parler d'une maladie extraordinaire, d'une opération singulière, que ces M1s ne l'ayent ou vue, ou faite dans leur Hôpital. Or, cet Hôpital, depuis trois ans que ces Mrs y sont placés, est devenu le Temple d'Epidaure ; ils en sont le Dieu ; l'on n'y reconnoît plus d'autres Oracles que les leurs. Ils font plus, ils n'y laissent entrer personne qui soit de l'Art ; & les jeunes Elèves qui cherchoient à s'instruire, en sont impitoyablement exclus. Tout s'y passe dans l'obscurité, c'est-à-dire, entre le Père & le Fils ; il n'y avoit pas plus de fecret dans les mystères d'Eluësis. Observez néanmoins, Monsieur, que l'Hôpital Saint-Jean est le seul qu'il y ait à Bruxelles, & par conséquent le seul endroit où les jeunes Chirurgiens de cette ville pourroient prendre quelque idée des maladies; car on profite non-seulement des succès des Maîtres, mais encore de leurs fautes. Les Magistrats d'ailleurs, si prévoyans pour tout le reste, ne devroient - ils pas remédier à cet abus, en ordonnant à M¹⁵ Dumont d'admettre à leurs opérations dans l'Hôpital, tous les Chirurgiens

C

34

qui s'y préfenteroient, & enjoignant d'opérer & de panfer les malades à des heures reglées, ainfi que cela fe pratique dans toute l'Europe, & par-tout où l'on s'intéresse aux progrès de l'Art de guérir?

L'humiliation de M. Dumont n'effraya point le fieur Vandergracht ; il croyoit peut-être qu'un voile impénétrable avoit caché fes mauvais fuccès aux yeux les plus perçans ; qu'il pouvoit hardiment nier les faits allégués à fa charge, &, avec la même hardiefle, en fuppofer aux partifans du Lithotome caché. La Lettre qu'il écrivit en 1763 à M. le Cat, & que je vais tranfcrire ici ; les remarques que je ferai fur cette Lettre, nous feront juger, Monfieur, de la véracité de M. Vandergracht.

MONSIEUR,

Je suis surpris d'apprendre que des Imposteurs vous aient dit que j'avois perdu deux Sujets par l'hémorrhagie; ce qui est très-faux. Il est vrai que Pierre-Joseph Jossari est mort cinq jours après l'opération, non pas d'une hémorrhagie, mais d'une grande douleur de côté; pleurésie caractérisée. Il étoit d'ailleurs malade depuis longSUR LA LITHOTOMIE. 35 temps. De plus, il avoit pris une drogue à mon infçu la veille de l'opération. Sa pierre, d'un volume confidérable, pefoit quatre onces. L'opération n'a point été laborieufe.... il n'a pas perdu quatre onces de fang en tout.

A l'égard de Jean-Baptiste le Leu, je né le connois pas; & j'ose vous assurer que depuis seize ans que je taille, je n'ai point perdu un seul Sujet par l'hémorrhagie. De deux cens & vingt-sept que j'ai taillés, il y en a seize de morts, dont les uns avoient des pierres considérables, pesantes jusqu'à dix onces, les autres d'une figure irrégulière.

J'écrirai au Lithotomiste de Bruxelles, pour savoir de qui il a appris ces faussetés.

Les partifans du Lithotome caché fe garderont bien d'annoncer au Public combien il en est mort entre leurs mains. Le sieur Chastanet a taillé un enfant de sepi ans d'une très-petite pierre : il est mort le surlendemain, après avoir été travaillé trois quarts-d'heures pour cette pierrette. Plus, le fils de la veuve Gautier, âgé de quinze ans, mort deux jours après une opération d'une demi-heure. Plus, un Flamand du côté d'Amiens, mort deux jours après l'opération. Plus, un jeune homme natif de C ij 36

Valenciennes, opéré par le même, vis-à-vis l'Eglise de la Magdeleine, est mort au bout de trois semaines. Enfin, un Soldat, opéré à l'Hôpital Royal, a péri quelques jours après l'opération, qui a encore duré une heure.

Un enfant de Tournay, opéré par M. Maisonfort, ne put être délivré de la pierre; il la lui a laissée dans la vessie. J'attends des nouvelles pour l'aller opérer.

Trois pierreux à Saint-Omer, opérés par des Chirurgiens-Majors : ſavoir, une femme morte deux jours après l'opération, & deux enfans qui ſont morts, l'un dans la même nuit de l'opération, & l'autre le ſurlendemain; auſſi Meſſieurs du Magiſtrat de Saint-Omer ont défendu de ne plus laiſſer opérer leurs Sujets par cette méthode, & ils m'ont fait l'honneur de me demander pour y tailler quatre Sujets en préſence des Chirurgiens-Majors des Gardes Françoiſes & autres : ces quatre Sujets ſont parfaitement guéris.

Un Curé, opéré près de Courtray par un grand partisan du Lithotome caché, est mort, pour ainsi dire, sur la table.

Voilà, Monsieur, bien des merveilles de cet Instrument; mais j'oublie de vous dire qu'un Monsieur près d'Arras, opéré par le Frère Cosme à Paris, est mort le troisième ou le quatrième jour. SUR LA LITHOTOMIE. 37 Un Carme Déchaussé, opéré à Cambray, périt six minutes après l'opération, faite par un Chirurgien-Major.

Le Public vous aura des obligations éternelles, d'avoir enfeigné la bonne méthode d'opérer...J'ai taillé vingt-huit Sujets cette campagne, il y en a un de mort le huitième jour, & la pierre étoit d'une figure affreuse.J'ai taillé un homme de soixantecinq ans, à qui j'ai tiré trente-deux pierres. Il n'a plus passé d'urine par la plaie le cinquième jour, & il est bien guéri. Si les Cosmiens avoient opéré cette homme-là, quel bruit ils feroient de cette cure ! &c.

Signé, Vandergracht.

A Lille, le 26 Octobre 1763.

Que dites - vous, Monfieur, de cette Epître? Ne trouvez-vous pas la justification admirable, & la récrimination merveilleuse? Ce ton vague & mal affuré, soit dans la défense, soit dans l'attaque, ne fauroit en imposer qu'à ceux qui se plaisent à être trompés : il est aisé de défabuser les autres. Mais de crainte que l'on soit tenté d'attribuer à l'impossibilité de me défendre personnellement ce que j'ai à dire contre le sieur Vandergracht, je C iij commence par mettre en poussière la seconde partie de son libelle.

1°. Les partifans du Lithotome caché fe garderont bien, dit-il, d'annoncer au Public combien il en est mort entre leurs mains. Et pourquoi ne les annoncerions-nous pas ? Nos Antagonistes nous y obligent, en empoisonnant les choses les plus simples : & si le sieur Vandergracht lisoit quelquesois les Journaux de Médecine, il se service de me faire un reproche si mal fondé.

2°. Le sieur Chastanet, poursuit-il, a taillé un enfant de sept ans d'une très-petite pierre; il est mort le surlendemain, après avoir été travaillé trois quarts-d'heure pour cette pierrette. Ne trouvez-vous pas le trait bien singulier? Manœuvrer trois quartsd'heures pour faire l'extraction d'une trèspetite pierre ! Pouvez-vous le croire ? No croyez-vous pas au contraire, avec toute la Chirurgie, que si les opérations de la taille sont quelquefois longues & laborieus, ce n'est jamais qu'en raison proportionneile du volume & de l'adhérence des pierres? Ces deux circonstances exigent nécessairement une manœuvre savante, un Artiste consommé, qui sache se posféder, & qui n'ait point la vanité de compter, pour quelque chose, les minutes &

SUR LA LITHOTOMIE. 39 encore moins les fecondes. Mais ici il s'agit d'une *pierrette*, qui s'engage naturellement dans le col de la veffie, qui tombe d'elle - même après l'incifion (comme il m'eft arrivé plufieurs fois), & dont l'extraction fe fait presque toujours fans le fecours de la tenette; & l'on a la hardiesse de la tenette; & l'on a la hardiesse d'avancer que l'opération a duré trois quarts-d'heure! En vérité, l'imputation est absurde. Le sieur Vandergracht ne peut avoir pris que chez lui l'idée d'un Lithotomiste si mal instruit & si mal habile. Voici l'histoire de ce petit taillé; vous en jugerez.

» Je souffigné, Maître Apothicaire à » Lille en Flandre, certifie que M. Chaf-» tanet, Maître en Chirurgie, & Chi-» rurgien-Aide-Major des Hôpitaux Mi-» litaires de la même ville, a fait, à ma » prière, l'opération de la taille au nommé " Pierre Louis, âgé de six ans & demi, » fils de Pierre-Ignace le Clerc : que ce » Chirurgien réfista long-temps, & ne se » prêta à mes vives sollicitations qu'avec. » beaucoup de peine, à cause que ce ma-» lade lui paroissoit trop épuisé. En effet, » il crachoit du pus, étoit fort ésoufflé, » & réduit au dernier degré de marasme. " Mais les douleurs étoient si atroces, » ses cris si aigus & si continuels, qu'en C iv

40 LETTRES » lui ôtant la pierre, il me paroissoit » qu'au moins on le délivreroit de son » mal le plus dangereux. Ainsi je redou-» blai mes instances, & M. Chastanet cé-» da à mon importunité. Il lui fit l'opé-» ration le 13 Juillet 1757, & le débar-» rassa promptement d'une petite pierre, » grosse à peu près comme un noyau de » prune, applatie & garnie d'aspérités. Le » malade s'endormit peu de temps après » l'opération ; il continua d'être tranquil-» le pendant les deux premiers jours : » mais la fièvre survint, & porta sur la » poitrine, qui déjà étoit fort délabrée, » fit des progrès rapides, & le malade » mourut à la fin du troisième jour. J'at-» teste que tout ce que j'ai dit est de ma » connoissance, & parfaitement confor-» me à la vérité. Fait à Lille, le 15 Fé-» vrier 1764.

Signé, JACQUEMANT, Apothicaire.

3°. Plus, le fils de la veuve Gautier, (au lieu de Couthier), âgé de quinze ans, mort deux jours après une opération d'une demi-heure.

Il est vrai que Couthier est mort; tout le reste est faux, comme vous le verrez par l'attestation du sieur Bougamont, SUR LA LITHOTOMIE. 41 beau-père du taillé, en date du 2 Mars 1764.

» Pardevant le Notaire Royal de la ré-» sidence de Lille en Flandre, soussigné, » & en présence des témoins après nom-» més, est comparu le sieur Gaspard Bou-» gamont, marchand en cette ville de » Lille, ayant exercé l'Art de Chirurgie, » pendant quatorze ans, en la ville de » Douay ; lequel, après serment par lui » prêté ès mains dudit Notaire, a affirmé » d'avoir vu faire à Jean - Baptiste Cou-» thier, son beau-fils, l'opération de la » Lithotomie, par le sieur Chastanet, Chi-» rurgien en cette ville, le trois Février » mil sept cent cinquante-neuf : qu'il se » rappelle très - bien que l'opération n'a » pas duré plus de six minutes : qu'ayant » fait mettre un plat au bas de la table, » il n'est coulé que trois onces de sang » au plus : que le malade a été fort tran-» quille le jour de l'opération : qu'on » vint éveiller le déposant la nuit suivante » vers les trois heures du matin, en lui » difant que les linges étoient détachés : » que ledit déposant s'étant rendu près » le malade, le trouva avec la fièvre, & » lui remit les linges : qu'il n'y avoit pas " une goutte de sang non plus aux linges, » qu'aux draps du lit : que quoiqu'il n'eût

» jamais eu aucun gonflement, tension, » ni inflammation, non plus à la plaie » qu'aux bourses & au ventre, le malade » est mort le quatrième jour après l'opé-» ration, après avoir jetté par la bouche » une grande quantité de pus ; ce qui » donne lieu de croire qu'il avoit un dé-» pôt sur la poitrine : affirmant de plus » que ledit Couthier étoit accidente de » la pierre depuis l'âge de huit ans : que » les douleurs étoient excessives, & fré-» quemment accompagnées d'attaques » d'épilepfies : affirmant encore le com-» parant, que ledit Couthier n'étoit âgé » à sa mort que de quatorze ans. Tout » ce que dessus, le comparant sait pour » être de son fait & connoissance, & pro-» met de le ratifier pardevant tous Sei-» gneurs & Justices, à la première requi-» sition. Fait & passé à Lille le deux Mars » mil sept cent soixante-quatre, présens » Pierre-Augustin Luttun & Philippe Fla-» hault, Praticiens audit Lille, témoins » à ce requis.

Signés, Luttun, Flahault, Bougamont, & Desfrennes, Notaire.

Ainsi, trois fausset dans les deux lignes du sieur Vandergracht. Couthier n'avoit pas

42

SUR LA LITHOTOMIE. 43 15 ans, mais 14 : l'opération n'a point duré une demi-heure, mais fix minutes : le malade n'est pas mort le deuxième, mais le quatrième jour seulement. Il est clair, au surplus, que la mort de Couthier ne peut être raisonnablement imputée ni au Lithotome, ni au Lithotomiste qui l'a opéré. C'est tout ce que j'ai intérêt de prouver ; car je ne prétends pas que le Lithotome caché mette les pierreux à l'abri des accidens qui ne sont pas liés à la présence de la pierre.

4°. Un Flamand du côté d'Amiens, mort deux jours après l'opération.

Cela est laconique; mais je vais donner en détail l'histoire de cette opération. Je le dois, à cause des tracasseries qu'elle m'a susseries dans le temps: je le dois encore, à cause de certaines circonstances, qui servent à prouver l'excellence de la méthode du Frère Cosme, autant & plus que la guérison du taillé auroit pu le faire.

Adrien Devrée, âgé de 22 ans, ouvrier de Brasseur, natif de Belsele, pays de Waes, en Flandre, fils de Felix André, avoit été, pendant sa jeunesse, suit aux douleurs néphrétiques, auxquelles s'étoient jointes, depuis cinq ans, la difficulté d'uriner & l'incontinence d'urine. Ce dernier état l'avoit forcé de fortir de fon pays, pour chercher à Lille du foulagement à ses maux. Il s'étoit refugié chez le sieur Castille, rue Saint-François.

Devrée avoit le vifage pâle, livide, & un peu foufflé ; les bourfes & les jambes œdémateuses, le pouls fébricitant ; ses urines étoient troubles ; &, lorsqu'elles avoient séjourné quelques temps dans un vaisseau, elles déposoient un sédiment purulent & sétide. La région des reins étoit œdémateuse, & fort douloureuse.

Je tirai de ces fymptômes un prognoftique très - fâcheux. J'étois furtout fort inquiet des reins, où je foupçonnois de la purulence. J'annonçai mes craintes dans une confultation, où fe trouvèrent trois de mes Confrères, Maîtres en Chirurgie, & M. Plancque, Chirurgien - Major des Hôpitaux Militaires. Ces Meffieurs m'opposèrent un malade que j'avois opéré, & guéri dans des circonftances approchantes. Une lucur d'efpérance me détermina donc à l'opération : toute douteufe qu'elle étoit, il n'y-avoit point d'autre reffource à employer vis-à-vis de Devrée.

À la faveur du N°. 11 je lui fis l'extraction, le 1^{er} Juin 1758, de deux pierres, l'une du poids d'une once, l'autre de deux dragmes. Etonné de ce que le SUR LA LITHOTOMIE. 45 malade n'avoit donné, durant la manœuvre, aucun figne de douleur, je lui en demandai la raifon. Il répondit, en préfence de tous les affiftans, qu'il avoit infiniment moins fouffert que dans fes accès ordinaires. Dureste, point la moindre hémorrhagie; & Devrée mis au lit, ne parut aucunement agité d'une opération, qui n'avoit duré au plus que deux minutes.

Il passa la journée tout au mieux ; mais la nuit fut laborieuse. Je le trouvai le matin avec une fièvre très-forte. Une faignée, qui fut suivie d'une selle copieuse, mêlée de plusieurs vers, diminua la vivacité de la fièvre : mais elle revint le soir avec la même violence. Une seconde saignée, faite de l'avis des Consultans, la calma une seconde fois. Un troisième, un quatrième accès, accompagnés de friss, ne cédèrent plus à la faignée, qui fut de rechef employée. Les autres moyens ne furent pas plus efficaces. La rêverie, des fueurs symptômatiques emportèrent le malade vers la fin du quatrième jour, & non pas le deuxième, comme il plaît au fieur Vandergracht de le supposer.

L'ouverture du cadavre pouvant seule nous éclairer sur la véritable cause de la mort de ce malade, je la fis en présence

LETTRES 46 des Confultans. Nous trouvâmes la vessie singulièrement figurée, étroite dans toute son étendue, longue de six pouces, assez semblable à l'intestin colon. Une autre fingularité, c'est qu'elle étoit partagée en deux cavités : l'une étoit formée en grande partie du col de l'organe, extrêmement dilaté : l'autre étoit composée de tout le fond supérieur de la vessie, de la plus grande partie de son corps, & se trouvoit par conséquent beaucoup plus étendue. Les deux cavités étoient léparées par une cloison charnue, fort épaisse, percée dans le milieu. Le trou qui fai-

foit la communication des deux cavités, étoit, à peu près, de la grandeur & de la figure du pylore.

De la configuration unique de cette veffie, il réfulte une preuve bien décifive en faveur du Lithotome caché. La cavité inférieure, où les deux pierres fe trouvoient, n'avoit que peu d'étendue; à peine eût-elle pu contenir un œuf de poule. Malgré cela, l'inftrument ouvert, au onzième degré d'écartement, avoit été porté, & avoit manœuvré dans cette petite poche, fans qu'elle fouffrît la moindre léfion. Nous n'y vîmes pas la plus petite moucheture, ni la plus petite excoriation. SUR LA LITHOTOMIE. 47 Une incifion auffi précife, dans un organe mal configuré, &c. en faisant le plus grand éloge du Lithotome caché, réfute tout ce qu'on a débité fur le prétendu danger, auquel la pointe de ce Lithotome exposoit les malades. Celui dont je me sers n'est point émoussé; il est tel que les Médecins, présens à l'opération de Devrée, vont le certifier.

» Nous soussignés, Docteurs en Méde-» cine de l'Université de Montpellier, & » Médecin en furvivance des Hôpitaux » Royaux & Militaires de cette Place, » certifions que M. Chastanet a opéré, » avec succès, plusieurs pierreux en no-» tre présence, avec le Lithotome caché : » déclarons que cet Instrument est en-» core tel qu'il l'a reçu de Paris du Frère » Cosme, Religieux Feuillant, qui en est » l'Inventeur, sans être, en aucune façon » quelconque, ni émoussé par sa pointe » & son tranchant, ni altéré dans aucune » de ses parties : que ledit M. Chastanet » nous l'a remis en nos mains : que nous » l'avons reconnu pour le même, avec » lequel nous l'avons vu opérer : qu'il » ne differe en rien de la description que » l'Auteur, en a donnée lui-même : & qu'en-» fin l'examen le plus scrupuleux nous a » conduits à le trouver exactement connor.

the most the faither

48

» du célèbre M. Macquart, soit dans » l'Ouvrage même de M. le Cat. En » foi de quoi nous avons signé. Fait à » Lille, le 5 Juillet 1764.

> Signés, Dehenne, Doct. en Méd. Desmilleville, Méd. des Hôpit. R*.

Voilà qui confirme merveilleusement la façon dont le Lithotome caché agit dans la vessie : son procédé est sûr, si petite qu'elle puisse se rencontrer ; parce qu'alors tout l'affaissement du fond supérieur postérieur étant soutenu par la gaine de l'Instrument, la lame, en se retirant, fuit, & évite les parties qui pourroient se présenter devant elle, n'incifant, dans sa retraite, que celles qui lui résistent, & qui doivent être nécessairement coupées, telles que la prostate, le col de la vesfie, &c.

Je reviens au cadavre de Devrée. Les reins étoient celluleux : leur fubstance ne présentoit plus que plusieurs petites vessies adossées & remplies d'un pus fétide : les uretères étoient gros, compactes, & pleins de la même matière. Nous jugeames, avec fondement, qu'il s'étoit fait un refluxe des cettes matiere qui avoit cause la most du tailles .

SUR LA LITHOTOMIE. 49 Toutes ces circonstances sont exactes, & justifiées par un certificat en bonne forme, dont je me suis muni dans le temps. Il est daté du 5 Juin 1758, & signé de J. F. Vinchant; L. L. Prevoft; C. J. Vinchant & Plancque. Cependant la mort de Devrée reveilla mes envieux & la calomnie. On affecta de la répandre, en fuppofant méchamment que l'hémorrhagie avoit fait périr le taillé. On fit plus, on dénonça à l'Académie Royale de Chirurgie, que de cinq pierreux, taillés à Lille avec le Lithotome caché, quatre étoient morts promptement d'hémorrhagie; & que les Magistrats de cette ville, sur l'avis du Collège de Médecine, avoient porté une ordonnance, par laquelle ils défendoient d'employer à l'avenir le Lithotome caché, sous peine de punition exemplaire. On s'étoit flatté probablement que l'Académie auroit ajouté foi à l'imposture, sans autre examen. Comment révoquer en doute un fait annoncé avec des circonftances si persuasives, un fait étayé d'un avis d'un Collège de Médecine & d'une ordonnance du Juge-Policiateur? On fut néanmoins trompé. L'Académie chargea M. Andouillet, aujourd'hui premier Chirurgien du Roi en survivance, d'écrire à M. Plancque, pour favoir la vérité du

D

50

fait ; & la réponse que fit ce dernier, détruisit ces fausses imputations, en même temps qu'elle imposa silence aux calomniateurs.

Non, Monsieur, les Magistrats de Lille n'ont jamais eu aucun motif de sévir contre le Lithotome caché, ni le Collège de Médecine aucune occasion de délibérer sur le mérite de cet Instrument. Si la chose étoit un jour soumise à ses lumières, je suis fûr d'avance que son avis lui seroit favorable. J'en juge par l'accueil & par les éloges des Médecins de ce Collège, qui m'ont fait l'honneur d'affister à quelques-unes de mes tailles. J'annonce, & je me glorifie même comme d'un bonheur, à l'abri de la malignité, que j'ai eu l'approbation de M^{rs} Dehenne & Merlin, Docteurs de l'Université de Montpellier; de M. Desmilleville, Médecin en survivance de l'Hôpital Militaire ; de M1s Dirat, Desombrages & Martin, Licenties de l'Université de Douay. La plus faine partie des Maîtres en Chirurgie de Lille, pensent sur ce point de la même manière que les Médecins dont je viens de citer les noms; & dès-lors le Public a droit de se tranquilliser sur le sort des pierreux, taillés à la méthode du Frère Cosme; d'autant plus qu'aucune autre méthode

sur la Lithotomie. și ne réunit, en sa faveur, un plus grand nombre de succès.

5°. Un jeune homme, natif de Valenciennes, opéré par le même, vis - à - vis l'Eglise de la Magdeleine, est mort au bout de trois semaines.

C'eft ici le dernier coup que le fieur Vandergracht me porte. A l'entendre, le jeune homme, natif de Valenciennes, est donc mort trois semaines après l'opération. Mais voici un certificat d'une personne digne de foi, qui lui donne un démenti formel.

» Je souffigné, Religieux Carme Dé-» chaussé du Couvent de Lille, déclare » que M. Chastanet, Maître en Chirur-» gie audit Lille, fit, le premier Novem-» bre mil sept cent soixante, l'opération » de la taille à Dauon-Joseph Lienard, » mon frère, âgé d'environ trente-trois » ans, natif de la ville de Valenciennes : » qu'il lui tira, par cette opération, une » très - groffe pierre, ronde, hériffée de » pointes, & du poids de six onces ; la-» quelle pierre il portoit dès son bas » âge, avec des douleurs extraordinai-» res ; ce qui le réduisit dans une lan-» gueur presque continuelle. L'opération » procura au malade un calme si grand, » que, la première nuit qui la suivit, mon Dij

LETTRES

52 » frère dormit sept heures : que le dou-» zième jour les urines passoient en to-» talité par les voies naturelles ; & que » la plaie étoit prête à se cicatriser, lors-» qu'une fièvre des plus violentes, qui » furvint contre toute attente, déran-» gea le progrès de cette cure. On re-» média néanmoins à cet accident, qui » dura trois semaines. Les choses repri-» rent enfuite leur cours ordinaire, & la » guérison fut parfaite le quarante-deu-» xième jour.

» Je certifie de plus avoir été présent à » tout, n'ayant point quitté le malade » pendant toute la maladie.

» En foi de quoi, j'ai signé la présente » attestation, qui contient exactement la » vérité. Fait à Lille, ce seize de Février » mil fept cent foixante-quatre.

> Signé, Père Gildard de S. Joseph, Carme Déchaussé dudit Couvent de Lille, en Flandre.

Après cela, ai-je eu tort de vous prévenir que les assertions du sieur Vandergracht étoient dictées par l'imposture? Il ne se contente pas de précipiter la mort des pierreux que j'ai taillés. Pour faire croire que l'hémorrhagie y a eu part, il

SUR LA LITHOTOMIE. 53 fait encore mourir ceux que j'ai guéris. C'est pousser bien loin la méchanceté. Ses autres imputations ne me regardent plus ; mais comme elles vont à noircir les partisans du Frère Cosme, & le Frère Cosme lui-même, il est bon de suivre le calomniateur dans tous ses plis & replis.

6°. Un Soldat, opéré à l'Hôpital Royal, a péri quelques jours après l'opération, qui a encore duré une heure.

Ceci concerne M. Plancque, qui adresse au sieur Vandergracht la Lettre suivante, à laquelle il en joint une autre de M. Pape, Chirurgien-Accoucheur, & Lithotomiste à Gand, contenant des éclaircissemens au sujet d'un Curé, dont le sieur Vandergracht fait mention en ces termes : Un Curé, opéré près de Courtray par un des plus grands partisans du Lithotome caché, est mort pour ainsi dire sur la table.

MONSIEUR,

» Je viens de voir votre Lettre très» intéressante, & d'un style des plus élégant,
» inférée dans un ouvrage de M. le Cat,
» ayant pour titre : Lettre à M. Dumont,
» fils, Maître en Chirurgie, Lithotomiste &
» Oculiste à Bruxelles : & j'y ai lu, avec D iij

LETTRES

14

» beaucoup de surprise, qu'un Soldat, » opéré à l'Hôpital Royal de Lille, avoit » péri quelques jours après l'opération, » qui avoit duré une heure. Vous en im-» posez, Monsieur; & sans autre motif » que de nuire à ma réputation, vous » avez cependant manqué votre coup, & » vous n'avez séduit personne, parce » que vous avez déjà été publiquement » convaincu de menfonge. La ville en-» tière, en voyant votre Lettre, vous a » renvoyé aux Annonces de Lille du mois » de Juin 1762, dans lesquelles vous fîtes » imprimer la liste des perfonnes que » vous aviez opéré de cataractes, & » que vous annonciez comme ayant été » parfaitement guéries. L'on se souvient » que M. Chastanet vous donna un dé-» menti formel, imprimé dans les mêmes » Annonces, & que vous n'avez point » cherché à contredire. Cependant, mal-» gré le mépris & le peu de cas que je » fais de votre inepte production, je vais » vous répondre, en donnant en entier » la note concernant le Soldat en quef-» tion.

» Antoine Brillets, dit la Rofe, Soldat » au Régiment de la Reine, Infanterie, » compagnie de Bruet, fut transporté à » l'Hôpital Royal de Lille. Ce malade

SUR LA LITHOTOMIE. 55 » avoit de fréquens accès de gravelle, » dans lesquels il perdoit connoissance; » une incontinence d'urine habituelle, & » des douleurs fort aiguës dans la région » du rein gauche. La sonde que j'intro-» duisis dans la vessie, rencontra d'abord » un corps réfiftant & volumineux; mais » point sonore. Ce corps paroissoit être » attaché au côté gauche de la vessie; la » sonde, que je poussai à plusieurs repri-» ses sur lui, ne put le déplacer. Cette » immobilité me fit foupçonner une pierre » enkistée, ou une tumeur skirreuse. Ce-» pendant, quelle que fût la nature de ce » corps étranger, j'aurois, fans balancer, » pris sur le champ le partie de l'opéra-" tion, si le malade cût été en état de la » supporter ; mais outre qu'il étoit réduit » au plus extrême desséchement, il cra-" choit aussi du pus, & la fièvre ne le quit-» toit pas d'un instant. Je me bornai donc » à le mettre à l'usage des alimens incras-» sans, & des remèdes appropriés à son " état. Ces moyens produisirent un assez » bon effet ; la poitrine fut soulagée, & » la fièvre diminua. Malgré cela, la situa-» tion de ce malade étoit si triste, que je » ne penfois point à l'opérer ; mais les » prières réitérées qu'il ne cessoit de me " faire, ses larmes, & quelqu'espoir dans D iv

56

» le mieux que j'avois remarqué, me dé-» terminèrent.

» Je l'opérai le 28 Juillet 1758. Je fis » mon incifion à l'urêtre. J'introduisis » mon Lithotome dans la veffie. Je le mis » au Nº. 13. L'incision faite, je portai le » doigt indicateur dans cet organe, ou » je rencontrai, du côté gauche, une po-» che très - dure. Je fis une compression » avec l'ongle, au moyen duquel je dé-» chirai une portion d'un kiste, qui ren-» fermoit une grande quantité de pierres » murales. Je portai ma tenette, & je saisis » un corps d'une grande étendue ; ce corps » que j'embrassai, fit le même bruit que » feroit une poche remplie de noisettes. » Je chargeai & je ramenai des pierres & » des portions de kiste. Je répétai cette » manœuvre six fois; &, à chaque fois, » je tirai des pierres & de grands lam-» beaux du même kiste. Tout cela fut » conduit avec beaucoup de douceur, afin » de ménager la vessie; aussi ne fut-elle » point fatiguée, non plus que le malade, » à qui je fis néanmoins faire une petite » faignée, à cause qu'il n'avoit presque » point perdu de sang pendant l'opération. " Le temps qu'elle dura, & celui qu'il » fallut pour coucher le malade, fut de » feize minutes.

SUR LA LITHOTOMIE. » Mon taillé passa la nuit fort tranquil-» lement ; je lui fis des injections dans la » Vessie, qui ramenèrent encore quelques » débris de kiste. La suppuration s'éta-» blit, elle diminua à proportion que la » plaie se détergea ; tout annonçoit, con-» tre mon attente, une guérifon prochaine, » lorsque le 22^{me}. jour le malade se trouva » saisi d'un frisson qui dura trois heures, » pendant lequel il fut travaillé d'une toux » fréquente & convulsive. Un cours de » ventre s'établit ensuite & continua plu-» sieurs jours. Cesaccidens qui menaçoiene » mon malade d'une mort prochaine, se » calmèrent à la fin; tout changea de face, » & concourut en peu de jours à me faire » regarder son rétablissement comme cer-» tain. Les urines reprirent leur cours or-» dinaire & naturel, les forces devinrent » plus grandes, le sommeil plus long, les » digestions mieux faites, en sorte que la » plaie se cicatrisa le 31^{me}. jour. Mais ce » ne fut pas pour long-tems, un second » orage survint & s'annonça comme le » premier par un frisson, un cours de ven-» tre séreux & accompagné d'épreintes, » une toux opiniâtre avec douleur dans la » poitrine, un abbattement général; la » fiévre qui ne discontinua jamais & qui » au contraire prenoit à chaque instant

\$8

» des forces : enfin tant d'accidens réunis, » emportèrent mon malade le 37^{me}. jour » de l'opération.

» Je fis l'ouverture du cadavre, je trou-» vai la substance du poulmon ulcérée, » les cellules de ce viscère étoient inon-» dée de pus. Le rein gauche étoit rempli » de pierres semblables à celles que j'a-» vois extraites de la Vessie, ses trois subs-» tances étoient entièrement fondues, & » les pierres y nageoient dans un grand » flot de matière purulente. L'uretère du » même côté étoit gros comme un intestin » grêle, rempli d'une matière plâtreuse & » de pus. La Vessie du côté gauche étoit » racornie & raboteuse dans toute l'éten-» due où les pierres avoient séjourné; il » s'y trouvoit encore des portions de kiste » attachées à la Vessie, qui d'ailleurs étoit » en affez bon état. J'ai une boëte remplie » des pierres que je tirai le jour de l'opé-» ration, la totalité est du poids d'onze » onces.

» Rapprochez, Monsieur, de ce narré » bien exact & bien vrai, tout ce que » vous avez si inconsidérément avancé, » & jugez-vous vous-même. Vous faites » mourir ce Soldat quelques jours après » l'opération, tandis qu'il n'est mort que » le 37.^{me}, après avoir été cicatrisé, &

SUR LA LITHOTOMIE. 59 » par des accidens attachés à fa mauvaife » constitution, auxquels il n'étoit pas » possible qu'il pût échapper. Vous dites » qu'il fut une heure dans l'opération, » laquelle, toute difficile qu'elle étoit, » n'a duré réellement que 16 minutes. » Reconnoissez-vous là, Monsieur, l'œu-» vre d'un honnête & galant homme? » N'avez-vous point de reproches à vous » faire ? Tant pis pour vous, Monsieur, » vous êtes d'autant plus à plaindre, qu'il » paroît que la raison ne peut rien sur » votre esprit. Vous dites quelques lignes » plus bas, qu'un Curé opéré près de Cour-" tray, est mort, pour ainsi dire, sur la » table.

» Cette allégation est si vague, que » tout le monde a jetté les yeux sur moi, » parce qu'on sçait que je taille beaucoup » à Courtray & aux environs. J'étois » cependant bien sûr de n'avoir opéré » aucun Ecclésiastique dans cette région. » Mais le Public pouvant sur votre dire » le supposer, je sis des informations qui » me réussirent. J'appris que M. Pape, » Lithotomiste pensionné de la ville de » Gand, avoit taillé ce Curé; je lui en » écrivis en conséquence, & voici sa » réponse.

LETTRES

A Gand, ce 30 Janvier 1764.

MONSIEUR,

60

» J'ai reçu la Lettre que vous m'avez » fait l'honneur de m'écrire, laquelle me » fait connoître les faussetés & mensonges » dont le Sr Vandergracht, Lithotomiste » à Lille, s'est servi à mon égard, dans » une Lettre à M. le Cat, au sujet du » Curé de Wielsbeke près de Courtray, » que j'ai taillé le 23 Septembre 1760. » M. Vandergracht a cherché vainement » à fournir à M. le Cat des raisons peu » suffisantes, pour décrier le Frère Cosme » & fon divin Lithotome, à quoi il ne » parviendra certainement point. Mais » pour vous satisfaire, Monsieur, & con-» vaincre ceux que la calomnie auroit pû » ébranler, je vais vous donner un détail » de tout ce qui s'est passé, avant, pen-» dant & après l'opération faite à M. le » Curé de Wielsbeke. Ce détail, tout suc-» cint qu'il est, fera connoître aux per-» sonnes de l'Art, & autres, que M. Van-» dergracht a été mal instruit, ou qu'il a » voulu en imposer de la manière la plus » noire.

²³ Le 22 Septembre 1760, je fus de-

SUR LA LITHOTOMIE. 61 » mandé par M. le Prevôt de St Bavon à » Gand, étant pour lors à Wielbeke; » pour examiner le Curé de la Paroisse, » & voir, de concert avec le Médecin » du lieu, si ledit Curé étoit en état de » foutenir l'opération de la taille. Je m'y » rendis en conséquence le 23; je m'in-» formai d'abord de la fituation de ce » malade, & j'appris qu'il étoit depuis » quatre ans perclus des jambes, & sou-» vent épileptique. Il ne pouvoit souffrir » aucune voiture, qu'une littière, dans » laquelle on le portoit d'un lieu dans un » autre. Je lui fis des questions, mais il ne » put jamais expliquer son mal, à cause » qu'il étoit alors dans le délire, qui se » passoit néanmoins de tems en tems, » malgré que la fiévre subfistat toujours. » Il gardoit le lit depuis plus de trois se-» maines, & il étoit si épuise, qu'à tous » momens on croyoit de le perdre. Je le » sondai, je trouvai une grosse pierre qui » rempliffoit exactement la Vessie. Ayant » réfléchi sur l'état de ce Curé, nous » jugeâmes, de concert, qu'il valoit mieux » tenter un remède douteux, que de le » laisser mourir faute de secours. En con-» séquence l'opération fut faite l'après-" midi, en présence du Médecin de la » Paroisse, d'un Chirurgien de Gand qui

» avoit été demandé avec moi, & du » Bourguemestre du lieu. Le N°. 13 me » mit pleinement à portée d'embrasser avec » ma tenette une pierre d'une grosseur » énorme, que je tirai avec un peu de » peine. Le poids de cette pierre ne répon-» doit point à sa grosseur, il n'étoit que » de fix onces & demi.

» Le malade fut ensuite couché, il té-» moigna une entière satisfaction, il ex-» prima son contentement par différentes » démonstrations de reconnoissance. Après » avoir ordonné le régime & la conduite » qu'il falloit tenir, je partis & laissai le » malade aux soins du Médecin. Je reçus » le lendemain une Lettre, par laquelle » on m'informoit que M. le Curé avoit » bien passé la nuit, & qu'il avoit dormi » par intervalle. La journée du lendemain » fut passable; la fiévre devint plus forte » la nuit d'après, elle ne fit qu'augmenter » jusqu'à la mort du malade qui arriva le » troisième jour, dans son lit, & non » sur la table, comme le dit faussement » M. Vandergracht.

» Voilà, Monfieur, le fait au vrai, je » vous prie en conféquence de me justi-» fier en le mettant au jour, & de me » croire très-parfaitement, &c.

Signé, De Pape, fils.

SUR LA LITHOTOMIE. 63 » Cette Lettre dément complettement » votre affertion, elle donne l'histoire » d'une taille très-bien faite, mais déter-» minée par une très-grosse pierre, & où » il s'est rencontré des complications in-» furmontables. Enfin le malade loin de » mourir, comme vous l'annoncez, sur » la table, a vécu trois jours, il a même » donné de l'espérance pendant les deux » premiers. Convenez, Monfieur, que » votre conduite est bien repréhensible & » bien condamnable. Je finis par vous prier » de ne plus paroître comme agresseur, » vous n'y trouveriez pas votre compte. » J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, Plancque.

Je n'ajouterai rien à la défense de M. Plancque. Vous connoissez sa probité & sa prudence. Il est trop honnête homme pour trahir la vérité ; & si la tentation d'y manquer pouvoit le prendre, ce ne seroit pas à propos d'un fait qui s'est passé dans un Hôpital Militaire, c'est-à-dire, en présence de quantité de témoins.

6°. Un enfant de Tournay opéré par M. Maisonfort, ne put être délivré de la pierre, il la lui a laissée dans la Vessie; j'attends des nouvelles pour l'aller opérer. Le S^r Vandergracht attend encore. Du 64

reste n'y auroit-il pas un peu de rivalités de sa part? L'on sçait que le St Vandergracht a joui pendant plusieurs années de la pension de Lithotomiste de la ville de Tournay; & que M. de Maisonfort, après plusieurs tailles très-heureuses faites avec le Lithotome caché, demanda & obtint d'être substitué au Sr Vandergracht pour la taille & pour la pension. Ce dernier, sensible à la préférence, murmura, s'en plaignit, fit des amis, mais inutilement. Le bien public, qui avoit sollicité pour M. Maisonfort, exigeoit de la sagesse de Mrs du Magistrat de Tournay, qu'ils ne se départissent pas du choix qu'ils avoient fait. C'est sans doute ce motif qui a engagé le Sr Vandergracht à lancer le trait contre son rival. Le dépit de se voir supplanté a ému sa charité, avec aussi peu de fondement & de raison, qu'il en a montré envers moi & tant d'autres de ses Confrères.

Quoiqu'il en foit, j'en ai écrit à M. Maifonfort qui m'a répondu : » J'ignore ce » que le S^r Vandergracht veut dire par » l'apoftrophe qui me regarde. Quand il » aura taillé le Sujet, il aura la bonté de » me le faire sçavoir. En attendant je ferai » toute perquisition pour connoître cette » supercherie.

Depuis

SUR LA LITHOTOMIE. 65 Depuis lors, rien de nouveau. Le sieur Vandergracht attend toujours, & il attendra long-tems pour aller tailler l'enfant que M. Maisonfort a manqué. S'il fonde là-dessus l'espérance de récupérer sa pension de Tournay, je lui promets qu'il n'aura jamais cette satisfaction. Mais le sieur Vandergracht, qui s'érige en Redresseur des torts supposés des autres Lithotomistes, auroit bien dû se rappeller, en forgeant cette anecdote, l'aventure qui lui est personnellement arrivée, celle du fils Sance. Dans l'espace de cinq semaines, l'habile Opérateur avoit taillé deux fois cet enfant. La première, il lui avoit tiré quelques débris d'une pierre assez grosse; la seconde, après avoir tourmenté, tenaillé le malade, il avoit encore été obligé de renoncer à l'extraction du corps étranger. Pour comble d'infortune, deux fistules, que le sieur Vandergracht pansa inutilement pendant quatre mois, renouvelloient à chaque inftant le souvenir cruel des deux opérations.

A quelque tems de-là, je fus appellé; & par le secours du Lithotome caché, je ne délivrai pas seulement le fils Sance d'une pierre pesant deux dragmes & demi, mais encore des deux fistules, restes malLETTRES

66

heureux des tailles funestes du sieur Vandergracht.

Des circonftances, à peu près semblables à celle où je me trouve, m'obligèrent dans le tems à rendre publique, par une Lettre imprimée, l'histoire détaillée de la guérison du fils Sance. Je l'appuyai de si bonnes preuves, que le sieur Vandergracht fut force de mordre le frein, & de garder le silence le poignard dans le cœur. Après une aventure aussi humiliante, lui convenoit-il de se faire un trophée, quand même il eût été vrai, d'avoir à tailler un enfant manqué par M. Maisonfort ?

Suivons notre faiseur d'épîtres. 7°. Trois pierreux à Saint - Omer, opérés par des Chirurgiens-Majors, savoir, une femme morte deux jours après l'opération; & deux enfans qui sont morts, l'un dans la même nuit de l'opération, & l'autre le lendemain.

Le sieur Vandergracht est riche en imputations, il est en revanche très-pauvre en preuves. Je le défie de justifier que les trois pierreux, dont il parle, ayent été taillés avec le Lithotome caché. Je vais d'ailleurs porter le flambeau de la vérité fur des faits que l'on s'est efforcé de dénaturer depuis dix ans, & que l'on a pris plaisir de répandre sur des ouis dire, dont l'infidélité est aujourd'hui démontrée. SUR LA LITHOTOMIE. 67 Des trois Sujets de Saint-Omer, aucun n'a été taillé avec le Lithotome caché. Deux ont été opérés à une autre méthode, le troisième avec un Bistouri caché, trèscourbe, de l'invention de M. Mainvielle, Chirurgien-Major du Régiment de Poitou, instrument méprisable, qui n'est rien moins que le Lithotome caché du célèbre Frère Cosme.

Mon garant n'est pas suspect. Dans le tems que les faux bruits couroient, & que l'on avoit la fureur de décrier, à tout prix, le Lithotome caché, j'écrivis à ce sujet à M. Marchant, Chirurgien-Major du Régiment d'Infanterie Allemande de Benthem, de qui je reçus la réponse suivante.

A Saint-Omer, le 3 Juin 1755.

» Ce fut, Monsieur, le 24 du mois » dernier, que M. de Mainvielle opéra » ici un enfant de huit ans, en présence » de M. Senz, Médecin de Montpellier, » & Chirurgien-Major de l'Hôpital Mili-» taire; de MM. Oulés de Royal-Bavière, » la Parette de celui de Provence, & de » moi qui fut destiné par l'Opérateur pour » lui tenir la fonde.

» Je yeux vous épargner un détail long E ij » & très - ennuyeux; j'ai dessein de vous » instruire seulement que le Lithotome » dont se fervit M. Mainvielle, n'a aucun » rapport avec celui de notre illustre » Feuillant; aussi fit-il une mauvaise taille, » dont le malade sut la victime.

» Il y a dix-huit mois qu'il fit deux » tailles dans la même Ville à une autre » méthode, & qui eurent le même fuccès.

» Mais vous connoiffez, Monfieur, le » prétendu Lithotome caché de M. Main-» vielle; je fçais que vous l'avez vû chez » M. Plancque, Chirurgien-Major de » l'Hôpital Militaire de Lille, à qui le » fieur Mainvielle l'avoit envoyé. Je ne » fçais quel jugement vous en avez por-» té; mais tel qu'il puiffe être, je vous » garantis cet inftrument très - propre à » produire d'auffi mauvais effets, que » celui du Frère Cofme eft capable d'en » produire de bons. J'ai l'honneur d'ê-» tre, &c.

Signé, Marchant.

Je ne pouvois mieux m'adreffer : un Chirurgien-Major qui a tenu la fonde à l'Opérateur, est certainement bien croyable. J'y joins le témoignage de M. Plancque, dont M. Marchant parle dans sa Lettre.

SUR LA LITHOTOMIE. 69 » Nous, Chirurgien-Major des Hôpi-» taux Militaires de cette place, certi-» fions que M. Mainvielle, Chirurgien » Major du Régiment de Poitou, Infan-» terie, étant chez moi au commence-" ment de l'année 1754, me proposa un » Lithotome caché, corrigé par lui, & » fabriqué sur sa correction par un Cou-» telier de Cambray. Lequel Lithotome » réunifioit excellemment toutes les par-» ties de la taille latérale. Sur cet exposé, » je priai mondit sieur Mainvielle de m'en » envoyer un, lorsqu'il seroit de retour à » Cambray, où son Régiment étoit alors » en garnison, ce qu'il fit quelques jours » après. Mais je fus fort surpris en exa-» minant, avec plusieurs de mes Confrères, » ce prétendu Lithotome caché, en ce » qu'il ne ressembloit point du tout, quant » à ses dimensions, au véritable Litho-» tome du Frère Cosme : il étoit très-» courbe, un pouce & demi plus court » que celui de l'illustre Feuillant; & lorf-» qu'il étoit ouvert, l'angle que décrivoit » la lame d'avec la gaîne, étoit droit. Ce » qui me fit soupçonner, avec raison, qu'il " pouvoit causer de grands desordres, soit » du côté de sa grande courbure, ou de » celui de son extrême écartement. Ce » qui me détermina de ne vouloir en faire E iij

LETTRES

» aucun ufage, & de le renvoyer à Cam» bray à l'Auteur de cette prétendue cor» rection, lui marquant avec franchife
» les défauts effentiels que j'avois obfervés.
A Lille le 26 Juin 1757. Signé Plancque.

Que l'on ceffe donc de mettre fur le compte du Lithotome caché, les trois tailles de M. Mainvielle à Saint-Omer, ou que l'on me fournisse des preuves capables de détruire celles dont je suis muni. J'en dis autant du Carme que M. Mainvielle a opéré à Cambray, auquel se rapportent ces expressions du sieur Vandergracht, un Carme Déchaussé opéré à Cambray, périt six minutes après l'opération faite par un Chirurgien-Major.

L'on a chargé, contre toute vérité, le Lithotome caché de cet événement, en ajoutant, pour rendre le fait plus touchant, que le taillé étoit mort d'hémorrhagie. Jamais fausse fupposition ne fit taut de bruit. On l'imprima dans les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, parce que, fans doute, l'on fit à cette Compagnie un rapport ajusté de manière à donner quelque apparence à la calomnie. Le fait une fois transmis dans ces Archives refpectables, fut répété, copié, imprimé, réimprimé jusqu'à fatiété & jusqu'au dé-

70

SUR LA LITHOTOMIE. 71 goût. Le Carme de Cambray a figuré enfin, avec distinction, pendant dix ans, dans toutes les Brochures contre le Lithotome caché.

J'ignore quels moyens l'on a employés pour féduire l'Académie de Chirurgie; mais je fçais que le Carme a été opéré par M. Mainvielle, & qu'il n'est pas mort d'hémorrhagie. Je m'appuie sur un certificat d'un témoin oculaire.

» Je souffigné, certific que le sieur Main-» vielle, Chirurgien-Major du Régiment » de Poitou, Infanterie, a taillé à Cam-" bray, le 21 Mai 1754, le Révérend Père " Aubert, Carme Déchaussé du Couvent .» de ladite Ville, qu'il lui a tiré, par cette » opération, une pierre du poids de sept » onces ; qu'il n'y a point eu d'hémorrha. » gie; que le malade a chanté le Te Deum, » en voyant le corps étranger. Mais qu'en-» viron une demi-heure après ladite opé-» ration, il s'est trouvé pris de suffocation, » occasionnée par un accès d'asthme au-" quel il étoit sujet depuis très-long-tems, " & qui alors le faisit si violemment, qu'il » mourut presque subitement. J'étois le " garde de ce malade, avant, pendant " & après l'opération, & j'ai été préfent " à tout. On a ouvert le corps, & l'on a » trouvé un côté du poulmon desséché.

Eiv

72 LETTRES » Je certifie ces faits véritables. A Mons, » ce 31 Janvier 1764.

Signé, Frère Josse Marie de St Cassien, Carme Déchaussé.

C'est la passion des Antagonistes du Lithotome caché, de le souiller de quelque bonne hémorrhagie. Mais vous voyez, Monsieur, qu'ils n'y réussifient pas, même en le rendant complice des fautes de M. Mainvielle, qui s'est fait une méthode meurtrière de tailler. Car, encore un coup, l'instrument de ce Chirurgien est tout différent de l'admirable Lithotome de notre Maître. Il est inepte, mal imaginé, sans combinaison, sans rapport dans ses différens degrés d'écartement; c'est enfin un Lithotome, si l'on veut, mais un Lithotome corrompu. Cette expression corrompu, quoique vraie & appropriée, a soulevé nos Envieux. Ils ont pris la chose au sérieux & au tragique. A entendre l'un d'eux, dans ses écrits, le bras séculier auroit dû s'armer contre nous. Mais l'on s'est apperçu, malgré la véhémence de la déclamation, que l'Orateur, qui n'avoit que des mots & point de preuves à donner, tâchoit de se sauver à travers beaucoup de verbiages, & d'un fatras inutile d'érudition.

Je termine cet article par vous rappeler

SUR LA LITHOTOMIE. l'avertissement inféré dans l'addition au Recueil (a) fur la Taille. Le Frère Cosmey déclare hautement, que ceux qui se serviront de Lithotomes fabriqués chez d'autres Ouvriers que le Coutelier qu'il a indiqué dans l'Anonyme, & qui n'y joindront pas la situation horizontale, ne seront point réputés suivre sa méthode; parce qu'il a vû, dit-il, plusieurs Lithotomes fabriqués en Province, remplis de défauts qui peuvent faire manquer l'opération. Après une déclaration aussi précise, nous devons mépriser tout Discoureur qui viendra publier qu'un tel Pierreux est mort entre les mains d'un tel Partisan du Lithotome caché, à moins qu'il ne commence par prouver que le malade a été opéré avec le vrai Lithotome, & à la vraie méthode du célèbre Feuillant.

Grace au Ciel ! je fuis parvenu à la dernière accufation du fieur Vandergracht. Elle attaque notre digne & respectable Maître. J'oublie, dit-il, qu'un Monsieur près d'Arras, opéré par le Frère Cosme, à Paris, est mort le troisième ou le quatrième jour.

Notre Epilogueur veut parler de M. le Marquis de Goui, du Pays d'Artois. Eh bien, ce Monfieur a été taillé le 5 Mai

(a) Imprimé à Paris, chez d'Houry, en 1753.

1763, & ne mourut que le 19 du même mois. Mais une différence de dix à onze jours, est une bagatelle pour le sieur Vandergracht. Il est heureux quand on n'a rien à lui reprocher de plus. S'il est d'ailleurs curieux de sçavoir les détails & les circonstances de cette opération, il est aisé de le satisfaire.

M. le Marquis de Goui étoit âgé de 68 ans. Il avoit commence depuis 8 ans à souffrir lorsqu'il urinoit, & depuis 3 ans il étoit attaqué de rétention confidérable. Il ne rendoit plus qu'avec la sonde, qu'il ne pouvoit garder un instant après qu'elle avoit produit son effet. Les douleurs furent extrêmes durant les deux dernières années. On le fondoit au moins vingt fois par vingt-quatre heures; & chaque obligation de le sonder étoit précédée d'un accès de tenesme, qui duroit plusicurs minutes, avec des hurlemens & des efforts convulsifs qui faisoient frémir les assistans. L'accès terminé, on introduisoit la sonde pour une cuillerée ou deux d'urine, & d'autant de pus verdâtre, d'une fétidité insupportable. On y faisoit succéder sur le champ une injection émolliente, dont on laissoit une partie dans la vessie en retirant la sonde, ce qui calmoit un peu la vivacité des douleurs. M. le Marquis de

SUR LA LITHOTOMIE. 75 Goui avoit deux fondeurs, & l'un ou l'autre reftoit continuellement près de lui. Ce ne fut qu'après avoir été ainfi fondé une infinité de fois, & qu'il eût épuifé tous les fecours de fon Pays, qu'il fe fit transporter à Paris, pour y conférer avec les plus habiles de ceux, par l'avis desquels il avoit subi le traitement d'un mal vénérien, dont il n'étoit point infecté.

Jusques-là on avoit supposé des ulcères dans la vessie, les prostates, sans rien soupconner de plus. Mais à son arrivée à Paris, on reconnut deux pierres dans la vessie. Ce qu'il y a de plue incroyable, c'est qu'aucun de ceux qui avoient sondé M. le Marquis de Goui, & qu'il assuroit avoir tous consultés, ne s'étoit avisé de rencontrer le corps étranger. Sur le champ, il voulut être taillé. On ne lui dissimula point le danger de son état, tant du côté de l'épuisement qui étoit extrême, que de celui de la qualité de son mal qui affectoit toute la machine. M. le Marquis de Goui préféra l'opération, & en quelque sorte, la mort, à l'excès de ses douleurs.

On tira trois pierres qui se brisèrent dans la tenette. La vessie exhala, à son ouverture, une infection cadavéreuse, semblable à celle des charognes au plus haut période de leur corruption. Cette 76

ouverture ne servit de rien pour l'évacuation des urines. On fut encore obligé de se servir de la sonde, mais plus rarement, c'est-à-dire de trois heures en trois heures; parce qu'il ne pouvoit souffrir ni canule dans la plaie, ni sonde permanente dans le canal. Quoiqu'il y eut toujours du pus mêlé avec les urines, il y avoit apparence de guérison. Mais l'onzième jour, au soir, le malade fut saisi d'un frisson, auquel succédèrent de la chaleur & de la moiteur. Cet accident fit soupçonner quelque reflux de suppuration, sans néanmoins que l'on pût connoître l'endroit qui la fournissoit. Le soupçon se réalisa par la répétition des frissons qui devinrent fréquens. Les forces déclinèrent jusqu'au 14me. jour, que M. le Marquis de Goui succomba. Après sa mort, il rendit par la bouche beaucoup de matières purulentes, & ausi fétides que celle qui sortoit de la vessie avant l'opération. Toute la région des reins & des lombes prit une couleur violette : preuves bien évidentes de la putridité générale dont le défunt étoit affecté depuis long-temps. Aussi ne fit-on aucune instance, pour l'ouverture du cadavre; auprès d'une épouse & d'une fille éplorées, qui avoient accompagné M. le Marquis

SUR LA LITHOTOMIE. 77 de Goui, & qui étoient fort affligées de fa perte.

Le sieur Vandergracht peut maintenant choisir, dans ce récit, les traits qui lui conviendront le mieux pour éguiser l'énergie de quelque nouveau mensonge. Tout est possible à quiconque possède aussi supérieurement que lui l'art de corrompre & d'empoisonner les faits. Mais avant que d'attaquer le sieur Vandergracht avec les mêmes armes que je me suis défendu, c'est-à-dire, des raisons & des preuves, dois-je laisser subsister l'idée qu'il a voulu inculquer par sa Lettre, que le plus grand nombre de ceux que nous avons taillés, est mort de l'opération? Vous me permettrez donc, Monsieur, de mettre les bons fuccès à côté des mauvais.

J'obferve d'abord que le fieur Vandergracht nous reproche feulement les morts de fix pierreux, fouftraction faite des trois de Saint-Omer, du Carme de Cambray, qui ne furent point opérés avec le Lithotome du Frère Cosme, & du quatrième de sa liste, qui fut guéri. Mais afin que mon Adversaire ne se donne pas la torture par des perquisitions qui, peut-être, ne lui réuffiroient pas, je vais lui indiquer trèsgénéreusement, cinq autres sujets opérés avec le Lithotome caché, qui ont succom-

78 bé à l'opération ; savoir, deux de plus pour le compte de M. de Pape, un pour celui de M. Maisonfort, un pour M. Cambon à Mons, & celui qu'a perdu M. de Grave à Bruxelles ; ce qui fait en total dix : de manière que ce petit nombre de morts comprend les mauvais fuccès que neuf disciples du Frère Cosme ont éprouvés pendant l'espace de douze années. Mais combien en ont-ils opéré? Combien en ont-ils guéri dans le même intervalle? C'est, en effet, ce qui est très-important de savoir, & ce que je vais faire connoître.

Liste des Tailles faites en Flandre avec le Lithotome caché.

Noms des Opérateurs.	Nombre des Opérations.	Guéris.	Morts.
Le Frere Cofme demandé à Lille en Sept. 1760 M. Maifonfort à Tournay. M. de Pape à Gand M. Cambon à Mons M. Plancque à Lille M. Defcantps à S. Omer M. de Grave à Bruxelles M. de Grave à Bruxelles M. Jadot fon fucceffeur M. Robert à Lille Et moi	• • 4 • • • • 22 • • • • 19 • • • • 30 • • • • 11 • • • • 7 • • • • 13 • • • • 1 • •	· 29 · · 10 ·	. I . 3 . I . I . I . I
	119	117	ÎI

SUR LA LITHOTOMIE. 79

Total cent vingt-neuf; onze ont fuccombé, cent dix-huit font guéris; & tous l'auroient été, fans des complications que rien n'étoit capable de furmonter. Voilà de quoi raccommoder le Lithotome caché avec ceux que le récit infidèle du fieur Vandergracht auroit pu indifpofer contre cet instrument.

Le fieur Vandergracht pourroit peut-être nier les guérifons, & prendre acte de l'aveu que nous faifons des onze morts, taillés par nos mains. Pour lui enlever cette petite reflource, je ne connois pas de moyen plus propre que de lui décliner les noms, furnoms & demeures de ceux que j'ai opérés, en le défiant de me trouver en défaut. Le nombre n'est pas prodigieux; mais je fuis véridique. Je dis ce que j'ai fait, fans rien diminuer & fans rien ajouter: &, après tout, un pilote qui connoît bien la carte, & qui a fait vingt fois le voyage de l'Amérique, ne méritet-il pas autant de confiance que celui qui y a été plus fouvent, fur-tout fi ce dernier a fait des fréquens naufrages ?

N°. 1. Le nommé Auguste, âgé de sept ans, fils de Henri, Cantinier au quartier de la Magdeleine à Lille, sur opéré le 21 Décembre 1754. Je luitirai, à la faveur du N°. 9, une pierre de la grosseur d'un œuf de pigeon, & du poids d'une demionce. Ce malade fut très-bien guéri dixneuf jours après l'opération.

N°. 2. Philippe Joseph, âgé de dix ans & demi, fils de Pierre - Joseph Sance, Facteur de Guy, demeurant cour des bons Enfans, fut taillé le 12 Avril 1756. Le Lithotome mis au N°. 9, je tirai, avec beaucoup de facilité, une pierre du poids de deux dragmes & demi, & de la groffeur d'un petit œuf de pigeon applati. La guérison suivit de près. C'est le Sujet que le sieur Vandergracht avoit manqué deux fois, & qu'il avoit doublement estropié.

No. 3. André Joseph, âgé d'onze ans, fils de N. le Fer, Batellier de la Basse-Deûle, fut opéré, rue de la Comédie, au commencement de Juin même année 1756. Je lui tirai, à la faveur du 11° degré d'écartement, une pierre du poids d'une once; il fut bien guéri avant la fin dudit mois de Juin.

Nº. 4. Pierre-Joseph, âgé de cinq ans, fils de Michel - Joseph Averlan, Maître Savetier, rue des Fossés neufs, fut taillé au Nº. 7. Le 26 Juillet de la même année 1756, je fis, avec facilité, l'extraction d'une pierre très-solide du poids de deux dragmes

80

SUR LA LITHOTOMIE. 81 dragmes & demie. La plaie fut bien cicatrifée le 9° jour.

N°. 5. Ce même Sujet fut taillé une feconde fois le premier Juin de l'année 1757. Je mis le Lithotome au 9° degré de dilatation, & je fis l'extraction d'une pierre ronde du poids d'une demi - once. Ce malade fut bien guéri le 12 du même mois.

Nº. 6. Pierre Louis, âgé de fix ans & demi, fils de Pierre-Ignace le Clercq, fut opéré au Nº. 5 le 14 Juillet 1757. Je tirai une pierre murale de la groffeur d'un noyau de prune ; le malade mourut le 2° jour.

La poitrine qu'il avoit très-mauvaife, & qui étoit en suppuration, m'avoit déjà déterminé à ne point l'opérer ; mais des douleurs extrêmement aigurës, auxquelles il ne pouvoit plus résister, & les sollicitations pressantes de plusieurs personnes du voisinage, me firent tenter l'opération. Malgré cela, il donnoit des espérances les deux prémiers jours : mais des chaleurs excessives, un violent orage qui éclata la nuit suivante, dérangèrent la progression ; la fièvre qui survint porta à la poitrine, & le malade mourut, pour ainsi dire, étouffé.

Nº. 7. Thomas Joseph, âgé de 12 ans,

fils de Jean - Baptiste Spièce, demeurant rue du Mai, fut taillé le 9 Mars 1758. Le N°. 11 me donna toute facilité de tirer une pierre de la groffeur d'un œuf de poule, & du poids d'une once & demie. Malgré une fièvre vermineuse, qui survint le 6^e jour, il sur parfaitement guéri le 26 du même mois.

N°. 8. Jean Baptiste, âgé de 16 ans, fils de Joseph Royal, demeurant Cour-Fleur, proche l'Hôpital Général, fut opéré au N°. 9 le 11 Janvier 1759. Je fis l'extraction d'une pierre murale du poids d'une demi-once. Royal fut bien guéri le 17[°] jour après l'opération.

Si la crainte de compromettre notre réputation pouvoit empêcher les secours que nous devons par état aux infortunés, Royal étoit dans ce cas : il étoit né avec la pierre, & par-conféquent livré, dès le moment de son existence, aux douleurs les plus cuifantes. L'incontinence d'urine, & un cours de ventre habituel, furent les premiers & les plus légers accidens qui se joignirent aux symptômes du calcul; la région des reins, qui devint œdémateuse & douloureuse, annonça la purulence de ces organes. Le pus, que charioient les urines, paroissoit au moins le manifester. Enfin, Royal tomba infensiblement dans la fièvre

82

SUR LA LITHOTOMIE. 83 lente, & dans le suprême degré de marasme.

Ce fut dans cet état, & au mois de Septembre 1758, qu'il fut mis à l'Hôpital-Comtesse pour y être taillé. Le sieur Vandergracht, Lithotomiste de cet Hôpital, se donna la peine de l'observer pendant plusieurs semaines; mais, après un examen réfléchi, il jugea l'état de ce malade au-dessus de toute ressource, & le renvoya comme incurable. Dans cette extrêmité, la mort étoit l'unique confolation qu'imploroit Royal : mais la mort étoit sourde à ses cris. Cependant l'affreuse situation, dans laquelle étoit réduite cet infortuné, attira la compassion de M. Grandel, Pauvrieur du quartier, homme charitable, & vraiment digne d'éloges par le bien qu'il procure aux pauvres qui ont le bonheur d'être sous lui. Emu de pitié pour le malheureux Royal, il me fit prier de le voir. Je fus frappé de tant de complications. J'entrepris néanmoins de lui fauver la vie: & après avoir fait constater son état par sept Maîtres en Chirurgie expérimentés, auxquels se joignit M. Plancque, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires, je l'opérai, & je le guéris. C'est ainsi que Royal, taillé presque agonisant, au milieu de l'hyver, fut rendu, en moins de trois Fij

LETTRES

84

femaines, à la fociété. Le fieur Vandergracht l'avoit abandonné dans la bonne faifon; le Lithotome caché fut fon fauveur dans la plus mauvaife.

N°. 9. Jean-Baptiste Couthier, âgé de 14 ans, demeurant chez M. Baugamont son beau-père, marchand Parfumeur, rue de la Clef, fut taillé le 3 Février 1759. Je lui tirai, au onzième degré d'écartement, une pierre ronde, murale, du poids de deux onces; le malade mourut le 4^e jour.

Nº. 10. Alexandre Baillé, âgé de quatorze ans, demeurant chez le fieur Baillé fon père, au cul-de-fac, fut taillé au N°. 9 le 22 Septembre 1759. Je fis l'extraction de deux pierres, la plus groffe pefant une once, & la feconde une demi-once. Il fut très-bien guéri le premier Novembre fuivant.

Nº. 11. Le fils du nommé Dessalle, à Mons - en-Barœil, près de Lille, âgé de 13 ans, fut taillé le 8 Octobre 1759. Je lui tirai une petite pierre de la grosseur d'un noyau de prune; il fut parfaitement guéri le 3 Noyembre suivant.

N°. 12. Philippe-Joseph Sance, deuxième de cette liste, fut opéré une seconde fois au mois de Juillet 1760. Je lui tirai, au N°. 9, deux pierres; l'une du poids SUR LA LITHOTOMIE. 85 d'une once, & l'autre de fix dragmes. Il fut très-bien guéri 35 jours après l'opération.

N°. 13. Druon Lienard, âgé de 33 ans, natif de Valenciennes, fut opéré le premier Novembre 1760. Je fis, à la faveur du N°. 13, l'extraction d'une pierre murale, ronde, du poids de fix onces. Malgré une fièvre maligne, qui s'empara du malade le 10^e jour, il fut très-bien guéri le 11 Décembre fuivant.

N°. 14. Le fils du nommé Dutrieux, à Mons en Barœil, âgé de 13 ans, fut opéré le 12 Mars 1761. Le Lithotome ouvert au 11° degré, je fis l'extraction d'une pierre du poids d'une once & demie ; le malade fut guéri le 18 Avril fuivant.

N°. 15. Charles Joseph, âgé de cinq ans, fils de Joseph le Roy, demeurant dans la rue Saint-Sebastien, fut taillé le 31 Mai 1762. Je lui tirai, par le N°. 9, une pierre murale du poids d'une demi-once; il fut très-bien guéri le 10° jour après l'opération.

Nº. 16. Louis, âgé de 8 ans, fils de M. Letocart, Négociant rue Notre-Dame, taillé au Nº. 9. Le 8 Septembre 1763, je lui tirai une pierre murale, exactement ronde, du poids d'une demi-once. L'a cure n'a duré que vingt-deux jours, malgré F iij 86

l'épuisement extrême dans lequel étoit ce malade lors de l'opération.

N°. 17. Denis-François Joseph, âgé d'onze ans, fils de N. le Secq, Batellier, fut taillé fur le grand rivage le 29 Septembre 1763. Je tirai, à la faveur du N°. 9, une pierre murale du poids d'une once; ce malade fut très-bien guéri au commencement du mois de Novembre fuivant.

N°. 18. Jean - Baptiste Joseph, âgé de 8 ans & demi, fils de N. du Val, natif de Merville, fut opéré le 18 Novembre 1763. Le N°. 9 me donna toute la facilité posfible, pour tirer une pierre plus grosse qu'un œuf de pigeon, & du poids d'une once; ce malade fut très-bien guéri le 2 Décembre suivant.

N°. 19. Jean-Baptiste, âgé de six ans & demi, fils de N. Loccre, Boutonnier, rue de l'Abbaye de Loos, taillé le 13 Octobre 1764 : le N°. 9 suffit pour tirer une pierre murale du poids d'une once. Ce malade sut très-bien guéri le 9 Novembre suivant.

N°. 20. Augustin Joseph, âgé de 13 ans, fils de Paul-Joseph Delvalée, Maître Tailleur, rue d'Amiens, taillé le 19 Juin 1765. Le N°. 7 suffit pour tirer deux pierres, pesant ensemble une demi-once. Ce malade fut parfaitement guéri en 11 jours. SUR LA LITHOTOMIE. 87 N°. 21. Charlemagne Joseph, âgé de douze ans, fils de Dominique Barbion, demeurant rue du Pont-à-Reine, taillé au N°. 9 le 22 Novembre 1765. Je tirai une pierre exactement ronde & murale, du poids de cinq dragmes. Ce malade n'a éprouvé aucune espèce d'accidens, pas même la fièvre ; il a été bien guéri en quinze jours. Il faut observer que c'est le douzième de ma liste guéri de suite. M¹⁵ Savarin père & fils, M. Corroyer, tous les trois Médecins de la Faculté de Douay, ont été présent à cette opération.

Sur vingt-un, j'ai donc perdu trois Sujets. Mais faites attention que je n'ai pas refusé mon ministère à qui que ce soit. J'ai taillé indifféremment tous ceux qui ont imploré le secours de l'Art. L'état d'épuisement, la qualité des complications, rien ne m'a arrêté. Le sieur Vandergracht est plus prudent ; le délaissement de Royal en est la preuve. Mais quoique j'aie donné prise sur moi à mes ennemis, je ne me répens pas de l'excès de mon zèle. Si j'avois été plus circonspect, que seroit-il arrivé? Le Clercq, qui avoit le poulmon en suppuration; Devrée, qui avoit un abcès dans les reins; Couthier, qui étoit sujet à des accès d'épilepfie, ne seroient pas moins Fiv

morts ; Sance & Royal ne seroient pas guéris. Je ne connois rien de si consolant, que de pouvoir se dire : Sans moi, un tel ne seroit plus ; & dût la jalousie s'armer de tous ses traits pour entamer ma réputa-tion, je préférerai toujours le plaisir de fauver un de mes semblables, à la foiblesse de menager ma fortune.

Le sieur Vandergracht a bien d'autres exploits à nous vanter. Écoutez-le : il a taillé, depuis seize ans, deux cens vingtsept Sujets; il n'en a perdu que seize, & aucun d'hémorrhagie. Je reconnois bien-là la modestie & la bonne foi de l'homme. Mais il me permettra de n'en rien croire aussi longtemps qu'il ne donnera point la liste chronologique de ses tailles ; c'est-àdire, les noms, surnoms, âges, profeffions & demeures de ceux qu'il a opérés ; ensemble l'année, le mois, le jour de chaque opération. S'il n'en impose pas, rien ne lui est plus aisé que de suivre mon exemple ; finon nous croirons que sur quatre Sujets, il en a au moins perdu un, ainsi que tous ceux qui pratiquent la même méthode que lui (a).

(a) Voyez l'Addition au Recueil fur la Taille, publie par le Frère Cosme, pag. 165.

SUR LA LITHOTOMIE. 89 En attendant, je vais effectuer ma promesse, & dévoiler la turpitude du Sr Vandergracht. Ce qui a irrité davantage cet habile Lithotomiste, c'est l'imputation qu'il avoit perdu deux Sujets d'hémorrhagie, Goffart & Leleu : il est surpris d'apprendre que des Imposteurs aient débité cette fable, qui est très-fausse. Il convient néanmoins d'avoir taillé Gossart ; mais voici son histoire. Ce Gossart, dit-il, est mort cinq jours après l'opération, non pas d'une hémorrhagie, mais d'une grande dou. leur de côté ; pleurésie caractérisée. Il falloit en effet que la douleur fut bien grande, pour faire mourir Gossart. Il étoit d'ailleurs malade depuis longtemps. Oh vraiment je le crois; les pierreux d'ordinaire ne se portent pas bien. De plus, il avoit pris une drogue. Le sieur Vandergracht auroit dû nous instruire du nom de cette drogue. En connoissez-vous, Monsieur, qui provoquent l'hémorrhagie? C'est une de cette espèce que Gossart aura prise ; car il y a longtemps que je tiens la preuve qu'il est mort de cet accident. J'avois vu & sondé Gossart avant le sieur Vandergracht. J'avois même promis à Made. Spillaert, fa marraine, de lui faire charitablement l'opération. Le sieur Vandergracht vint à la traverse, & m'escamota furtivement le

90

Sujet. Piqué de l'aventure, j'épiai fes démarches, & je fuivis les traces de l'Opérateur. Je fus bien fervi. Un Médecin qui n'est plus, & qui avoit été préfent à l'opétion, m'en rendit un compte exact. Il fit plus, il me donna fon attestation conçue dans les termes fuivans.

» Je foussigné, Médecin de Lille en » Flandre, certifie avoir été présent à l'o-» pération de la taille que le fieur Vander-» gracht, Maître en Chirurgie, & pen-» fionné pour la Lithotomie de cette ville, » a faite le trois de Mars mil sept cent cin-» quante-sept, au nommé Pierre-François-» Joseph Gossart, âgé d'environ trente ans. » Par cette opération le sieur Vandergracht » tira une pierre de la grosseur d'un œuf » de poule ; mais l'hémorrhagie fut si con-» sidérable, que tous les affistans en furent » émus ; j'en fus si frappé moi-même, que » je tombai en fincope. Le fieur Vander-» gracht fut seul intrépide ; il dit deux ou » trois fois, en entendant le murmure des » affistans, que ce n'étoit rien. Mais l'é-» vènement justifia nos craintes, puisque » le malade mourut le lendemain matin. » En foi de quoi, j'ai délivré la présente » attestation, qui est exactement confor-» me à la vérité. Fait à Lille, ce 25 Juin " 1757. Signé, Desmazières, Méd.

SUR LA LITHOTOMIE. 91 Je gage que mon agreffeur ne me soupçonnoit point armé d'une pièce si victorieuse, & qui me dispense de recourir aux témoignages des vivans. Sans doute qu'il ne dira pas que j'ai ressure sont de source sourc

Poursuivons. A l'égard de Jean-Baptiste Leleu, dit le sieur Vandergracht, je ne le connois pas. Cela est bref; mais aussi l'on ne peut pas toujours supposer qu'un taillé a pris des drogues malfaisantes & meurtrières. Tâchons pourtant de le lui faire connoître. Il y a un Jean - Baptiste Leleu, Drapier de profession, mort à l'Hôpital-Comtesse le 26 Septembre 1758, dont voici l'Extrait-mortuaire : Le vingt - fix Septembre mil sept cent cinquante - huit, Jean-Baptiste Leleu, Drapier de profession, fils de Josse & de Marie-Catherine Pringuet, époux de Marie-Catherine-Joseph Wildo, décédé la veille, âgé de 45 ans, administré des Sacremens, a été transporté de l'Hôpital-Comtesse à la Magdeleine sa paroisse, pour y être inhumé, présens Pierre Michel & Louis Labbe, Clercs du même Hôpital, lesquels ont signé ce présent Acte comme témoins. Donné & signé conforme à l'original, &c. Signé, Ph. F. Bonne, Aumonier dudit Hôpital.

Le sieur Vandergracht connoît-il à préfent le pauvre défunt, qui, pour son malheur a connu le sieur Vandergracht? Point encore. Qu'il life donc cette autre pièce.

» Pardevant le Notaire Royal de la ré-» sidence de Lille, soussigné, & en présen-» ce des témoins après nommés, est com-» parue Catherine - Joseph Wildo, veuve » de Jean-Baptiste Leleu, vivant ouvrier » de Drapier, demeurant en cette ville; » laquelle, après serment par elle prêté ès » mains dudit Notaire, a affirmé que son » dit feu mari étoit accidenté de la pierre, » & qu'il fut taillé le dix-huit Septembre » mil sept cent cinquante-huit, à l'Hôpital-» Comtesse de cette ville, par le fieur Van-» dergracht, Chirurgien-Juré en cettedite » ville : qu'une des parentes de la compa-» rente, qui a été présente à l'opération, » lui a dit qu'on lui tira une pierre affez » grosse, & qu'il perdit considérablement » de fang : qu'immédiatement après l'opé-» ration il eut des foiblesses continuelles; » la fièvre lui prit ; il eut des vomissemens, » un hocquet fréquent, & le ventre devint » fort enflé & doulourcux ; ce qui conti-» nua jusqu'à la mort, qui arriva le vingt-» cinq du même mois : affirmant de plus » que son mari étoit âgé de quarante-cinq » ans ou environ. Tout ce que dessus, la

SUR LA LITHOTOMIE. 93 » comparante promet ratifier, pardevant » tous Seigneurs & Justice, à la première » réquisition. Ainsi fait & passé audit Lille » le dix-sept Avril mil sept cent soixante-» quatre, présens Pierre-Augustin Luttun, » & Philippe Flahaut, Praticiens audit » Lille, témoins à ce requis.

Signés, Luttun, Flahaut. Marque † de ladite Catherine-Joseph Wildo; & Desfrennes, Notaire.

Pour le coup, si le sieur Vandergracht ne connoît pas Jean-Baptiste Leleu, nous connoissons par qui il a été taillé, de quelle manière il est mort ; & le désaveu de l'Opérateur ne sert qu'à confirmer la déclaration de la veuve. L'on ne feint point d'oublier, quand on n'a point intérêt de cacher la vérité d'un fait.

Voilà le fieur Vandergracht convaincu des deux hémorrhagies qu'il a déniées hardiment ; mais je ne le quitte pas à fi bon marché. Puisse-t-il, une autre fois, être plus fage, & ne pas forcer les gens à le démasquer !

Le 5 Mai 1755, il tailla, à l'Hôpital-Comtesse, le nommé Jean-Baptiste-Joseph Vancouyghen, âgé de 20 ans. L'hémorrhagie fut terrible; le malade fut pansé à

LETTRES

94 plusieurs reprises, à cause que le sang perçoit, à tout moment, l'appareil. Il fut tamponné: un Aide-Chirurgien fut placé à côté de lui, une main sur l'appareil, afin d'arrêter le sang par une compression continuée. Tout fut inutile. L'hémorrhagie se répéta tant de fois, qu'elle emporta le taillé le troisième jour. Je n'allègue rien que de certain. Avec moi, la preuve marche toujours à côté du fait.

» Pardevant le Notaire Royal de la ré-» sidence de Lille, soussigné, & en pré-» sence des témoins après nommés, est » comparu Jean-François-Joseph Ledoux, » maître Tisserand, demeurant en cette » ville ; lequel, après serment par lui prêté » ès mains dudit Notaire, présent lesdits » témoins, a affirmé qu'il a parfaitement » connu Jean-Baptiste-Joseph Vancouy-» ghen, ci-devant garçon Rubannier en » cette ville : qu'il se rappelle très - bien » d'avoir été présent, & avoir même tenu » ledit Vancouyghen, lorsque le Sr Van-» dergracht, Chirurgien en cette même » ville, lui fit l'opération de la taille à » l'Hôpital-Comtesse de cettedite ville, en » l'année mil sept cent cinquante-cinq ou » mil sept cent cinquante-six, sans pou-» voir autrement préciser le temps : que » pendant l'opération il a remarqué que

SUR LA LITHOTOMIE. 95 » le fang a donné avec tant de force, » qu'outre un flot qu'il y avoit par terre, » ledit fieur Vandergracht en étoit tout » couvert : qu'il fait que ledit fieur Van-» couyghen est mort le troisième jour après » cette opération.

» Ce fait, est aussi comparu Jacques-» Philippe-Joseph Vancouyghen, maître » Racoutreur en cette ville ; lequel, après » serment par lui prêté ès mains dudit » Notaire, présens les susdits témoins, a » affirmé qu'il se rappelle parfaitement » qu'en l'année mil sept cent cinquante-» cinq ou mil sept cent cinquante-six, » fans pouvoir autrement préciser le " temps (a), Jean-Baptiste-Joseph Van-» couyghen, son frère, étoit accidenté » de la pierre : qu'ayant appris que le sieur » Vandergracht lui avoit fait l'opération, » il alla le voir le même jour à l'Hôpital-» Comtesse, où il se trouva avec un gar-» çon Chirurgien qui tenoit la main sur » l'appareil, pour empêcher le sang de » s'écouler : qu'il remarqua que le lit, sur » lequel sondit frère étoit couché, étoit » tout ensanglanté ; affirmant de plus les-" dits comparans, qu'ils ont vu la pierre,

(a) L'extrait-mortuaire de Vancouyghen porte qu'il mourut le 9 Mai 1755; ainfi l'opération fut faite le 7. » & qu'elle étoit environ de la groffeur » d'une forte noix. Tout ce que deffus, » les comparans favent pour être de leur » fait & connoiffance, & promettent de » le ratifier, pardevant tous Seigneurs & » Juftices, à la première requifition. Fait » & paffé à Lille, le vingt-cinq Février » mil fept cent foixante-quatre, préfent » Pierre-Augustin Luttun & Philippe Fla-» haut, Praticiens audit Lille, témoins » requis. Signés, Ledoux, Vancouyghen, » Luttun, Flahaut & Desfrennes, No-» taire.

Il n'est point à préfumer qu'il prenne envie au sieur Vandergracht de disputailler fur cette troisième Hémorrhagie. Elle est trop bien peinte dans le triste tableau de la déposition du sieur Ledoux & du frère du défunt. Le fait suivant n'est pas moins frappant, & la catastrophe n'en est pas moins tragique.

» Pardevant le Notaire Royal de la » réfidence de Lille, fouffigné, & en pré-» fence des Témoins après nommés, eft » comparue Marie - Magdeleine - Jofephe » Davrin, veuve de Guillaume - Laurent » Carlier, vivant Maître Tapiffier en cette » Ville, laquelle, après ferment par elle » prêté ès mains dudit Notaire, préfent » lefdits Témoins, a affirmé qu'elle fe rap-» pelle

SUR LA LITHOTOMIE. 97 pelle parfaitement, que le dix-sept Août » mil sept cent soixante - deux, Louis-» Joseph Carlier, son fils, a été taillé de » la Pierre, par le sieur Vandergracht; » Chirurgien en cette Ville, à l'Hôpital » Comtesse d'icelle. Qu'ayant été le len-» demain voir sondit fils, plusieurs per-» fonnes qui se trouvoient auprès, lui » ont dit que la veille, c'est-à-dire, le jour » de l'opération, le sang avoit pénétré au » travers du lit de son fils, & qu'il y en » avoit un ruisseau par terre, nonobstant » la précaution que le fieur Vandergracht » avoit prise de mettre un garçon Chi-» rurgien qui tenoit la main sur l'appareil. » Qu'elle sçait que sondit fils est mort le » troisième jour après l'opération. (a) » Tout ce que dessus, la Comparante sçait » pour être de son fait & connoissance, » & promet de le ratifier pardevant tous » Seigneurs & Justices à la première requi-» sition. Ainsi fait & passé à Lille le vingt-» cinq Février mil sept cent soixante-quatre. Présens Pierre-Augustin & Philippe Flahaut, Praticiens audit Lille; témoins à ce requis. Signé, la Veuve Carlier. Luttur, Flahaut; & Desfrennes; Notaire.

(a) Carlier, suivant son Extrait-mortuaire, étoit âgé de 23 ans.

Que dites-vous, Monsieur, ou plutôt que dira le sieur Vandergracht, dont la vanité a paru si cruellement blessée de l'imputation de deux hémorrhagies? Comment se tirer de ce mauvais pas ? Fera-t-il l'aveu de sa turpitude? Conviendra-t-il, de bonne foi, qu'on ne lui a point gardé le secret qui lui avoit été promis; que le bien public, & la vérité ont forcé toutes les bouches à parler? Étrange extrémité où les méchans se réduisent eux-mêmes! Presque toujours ils sont les duppes de leurs méchancetés. En voulant noircir les Cosmiens, & se laver de deux hémorrhagies, le sieur Vandergracht se trouve atteint & convaincu de quatre, dont chacune porte avec elle sa preuve, & l'empreinte de la certitude.

Encore n'est-ce pas tout. J'avois entendu parler de quelques catastrophes arrivées à Cassel. Jaloux de ne rien hazarder & d'être exact, j'en écrivis à une personne respectable, qui me sit parvenir la pièce suivante.

» Pardevant le foussigné Notaire Royal » héréditaire de la résidence de Cassel, » en présence des Témoins ci-après nom-» més, sut présent Maître Louis Daenés, » Chirurgien uré, âgé de vingt six ans, » demeurant en cette ville de Cassel, le-

SUR LA LITHOTOMIE. 99 » quel Comparant a déclaré, certifié & » attesté, ainsi qu'il déclare, certifie & » atteste par ces Présentes, sous serment » prêté ès mains de moi soussigné Notaire, » d'avoir parfaite connoissance, que le is treize de Mai mil sept cent cinquante-» neuf, Jean Duc fut taillé en la maison » de Guillaume Valentin, en cette ville » de Cassel, par le sieur Vandergracht, » Chirurgien - Juré en la ville de Lille, » ayant eu une grande hémorrhagie, & » fut néanmoins guéri, par les soins & » exactitude de Maître Louis Daenés, » Chirurgien-Juré, père du Comparant. » Que l'année suivante fut taillé de même, » en ladite maison, par ledit sieur Vander-» gracht, Barthélemi-Joseph Hamecuve, b jeune homme, âgé de vingt-deux ans, » fils de Thomas & de Marie-Philippine » le Maire, natif de Nordberquin, mort » la nuit suivante d'une grande hémor-, rhagie, & fut enterré à Notre-Dame en , cette ville de Cassel. Finalement, que » le neuf ou le dix du mois de Mai dernier, Pierre Folcke, fils de Mathieu, » natif de Cassel, fut taillé par ledit sieur " Vandergracht, & a resté fistuleux jus-" qu'à la Toussaint, & qu'il a été guéri pat Maître de Col, Médecin, demeurant Gii

LETTRES 100 » à Staple, ce que ledit Folcke a déclaré » au Comparant. Déclarant l'attestant être » prêt de comparoître devant tous Magif-» trats, Loix, Jurisdictions, & devant » toutes Cours, & d'y renouveller, & réi-» térer sous serment cette son attestation » étant requis; ainsi fait & passé audit » Cassel, en présence de Pierre-François » de Bender, & de Charles-Joseph Allays, » témoins à ce requis, ce seize de Mars » mil sept cent soixante - quatre. Signé, Louis Daenés, Maître Chirurgien - Juré, de Bender, Allays; & Elleboode, Notaire Royal.

De trois taillés à Cassel par le sieur Vandergracht, l'un est donc encore promptement mort baigné dans son sang, l'autre a failli périr du même accident, & le troisième est resté sept mois sistuleux. Le sieur Vandergracht n'a-t-il point bonne grace après cela d'appeller imposteur quiconque assure qu'il a perdu le moindre sujet d'hémorrhagie ? Jugez qui est l'imposteur, ou de quel côté est l'imposture.

J'ajoute une petite liste d'autres Taillés morts entre les mains du sieur Vandergracht, parmi lesquels vous pourrez reconnoître des traces d'hémorrhagies, mais je n'assure rien, parce que les preuves positives me manquent. SUR LA LITHOTOMIE. 101 Le 16 Avril 1760, il a taillé à Lille, rue des malades, Paroisse Saint Sauveur, François-Joseph Duquesne, mort le 21 du même mois. Pendant les cinq jours que ce malade survécut à l'opération, il souffrit des douleurs atroces dans les entrailles, accompagnées de hocquets, de vomissemens, & d'une tension extrême de tout l'abdomen.

Le 20 Avril 1752, fut taillé à Tournay, par le fieur Vandergracht, le nommé Hubert Carette, âgé de douze ans & demi, mort le 24 du même mois, dans d'extrêmes convulfions.

Le 17 Septembre 1759, a été taille à l'Hôpital Comtesse, Jean-François d'Acqueny, âgé de 38 ans, Raccoutreur de profession, fils de Sébastien-François & de Marie Crombecque, natif de Provin-Bonvin, mort dans ledit Hôpital le 17 Octobre fuivant.

Le 4 Septembre 1761, fut taillé à l'Hôpital Comtesse, le nommé Jean-Baptiste Richewaert, âgé de 60 ans, fils d'Antoine & de Godelive Hansepie, natif de la Paroisse d'Elderdynq, mort le lendemain cinq.

Le 28 Novembre 1761, il fit l'opération au fieur Lagoux, âgé d'environ 64 aus, Marchand Sellier & Carroffier à Lille, G iij LETTRES

rue Basse : malgré la petitesse de la pierre que lui tira le sieur Vandergracht, il mourut le quatrième jour.

Le 27 Août 1763, il tailla à l'Hôpital Comtesse, le nommé Amé-Joseph Coyar, âgé de 36 ans, natif de Lille, Paroisse sainte Catherine, mort audit Hôpital le 19 Septembre suivant.

C'est assez parler d'hémorrhagies. Je vais mettre sur la scène un autre genre d'accident qui accompagne les tailles du sieur Vandergracht. Une mort prompte n'en est pas toujours la suite, mais souvent une mort lente qui conduit, d'une manière insensible, les malades au tombeau. Vous pensez, Monsieur, que j'entends parler des Fistules. J'en distingue deux classes. Les unes sont mortelles en plus ou moins de temps; les autres ne sont point autrement dangereuses, mais elles sont toujours très-incommodes, & ceux qui ont le malheur d'en être accidentés, sont à charge à eux mêmes, & inutiles à la Société.

Le fils Sance, dont j'ai déja parlé, mérite de figurer le premier parmi les Taillés fistuleux du fieur Vandergracht.

A fa suite viennent Pierre Coisne, habitant du Pont-rouge, taillé au Printemps 1751. Malgré tous les remédes il resta fistuleux, durant onze ans qu'il survécut

102

SUR LA LITHOTOMIE. 103 à l'opération; & les douleurs, qui alloient toujours en augmentant, mirent enfin un terme à fa misère : il cessa de vivre au Printems de 1762.

Charles Pringué, fils de Jacques, âgé de 13 ans, opéré à l'Hôpital Comtesse, au mois de Mai 1751. La pierre dont le fieur Vandergracht fit l'extraction, étoit de la groffeur d'un petit œuf de pigeon applati. Malgré sa petitesse, notre Opérateur eut peine à la tirer, de sorte que l'opération fut laborieuse. Les tiraillemens & les déchiremens qui accompagnèrent la manœuvre, rendirent la plaie fistuleuse, & la fistule ne céda à aucun moyen. Vous ne devineriez pas le dernier que le fieur Vandergracht mit en usage. Il s'imagina qu'en introduisant un trochisque de minium dans le trou fistuleux, il parviendroit à fondre les callosités par la suppuration, & à fermer la plaie, en détruisant l'obstacle qui empêchoit la réunion de ces parties. La tentative n'étoit pas réfléchie. Aussi produisit-elle sur Charles Pringué, l'effet le plus terrible. Le scarrotique enflamma la vessie, & l'inflammation occasionna la rétention d'urine; les uretères s'enflammèrent à leur tour, les reins subirent le même sort, & la suppression sut totale: de-là des sueurs forcées, des vomissemens. G iv

104

urineux, le hocquet & la mort; trifte fruit d'un reméde appliqué fans connoiffance & fans principes. Quoi, Monfieur, la vie des hommes eft-elle de fi petite conféquence pour la livrer aux épreuves les plus meurtrières! Un Chirurgien eftil excufable d'expofer un organe auffi fenfible que la veffie, à toute la caufticité du fublimé corrofif ! Mais détournons les yeux d'un fpectacle fi déplorable. Il y a apparence que le fieur Vandergracht n'a point combiné l'action du remède avec l'effet qu'il devoit produire : & voilà à quoi expofe l'ignorance en Chirurgie.

Le fort de François-Joseph de Lau, que le sieur Vandergracht tailla le 30 Avril 1753, ne fut pas beauçoup plus heureux que celui de Pringué : quoique la pierre fut petite, l'opération fut longue & laborieuse, à cause que l'Opérateur n'avoit pas d'abord incisé la vessie. Le sieur Vandergracht eut beau pousser sa tenette pour prendre la pierre, il ne put saisir qu'un corps mou, & ce corps étoit la vessie même : il y revint à plusieurs reprises, mais toutes ses tentatives furent inutiles. Tantôt il mettoit le doigt indicateur au lieu & place de la tenette, tantôt la tenette prenoit la place du doigt indicateur. Mais la tenette & le doigt ne parcouroient

SUR LA LITHOTOMIE. 109 que l'espace celluleux qui se trouve entre la vessie & le rectum ; heureusement même que cette dernière partie n'avoit point été touchée, car il arrive quelquefois au sieur Vandergracht de couper le rectum au lieu de la vessie, ou tous les deux en même temps. Une manœuvre aussi longue, aussi cruelle pour le malade qu'impatientante pour les affistans, obligea quelques-uns de ceux-ci de proposer au sieur Vandergracht de remettre la sonde dans la vessie. Le conseil fut suivi. Il incisa, cette fois, l'organe qui ne l'avoit point été, & fit l'extraction du corps étranger. Mais le tenaillement fut suivi d'accidens qui devoient naturellement en réfulter, & le malade resta fistuleux. Toujours livré aux douleurs les plus atroces, il supporta néanmoins la fiftule près de 13 mois. La fièvre ne l'ayant jamais quitté, il tomba dans le marasme, & le desséchement le plus hideux; il mourut enfin le 20 Mai 1754.

Le nommé François, fils de Miché, Maître Cordonnier, autre fiftuleux, opéré par le ficur Vandergracht, à l'Hôpital Comtesse, en Septembre 1752, ou 1753. Toujours souffrant, il s'étoit traîné de l'Hôpital à la maison de son père, rue de l'Abbiette, chez qui le sieur Vandergracht alloit le panser, & chez qui il mourut neuf mois après l'opération.

Le 27 Juin 1760, il tailla François Hyacinte Bury, âgé de six ans & huit mois, en la maison de son père, petite place Commines, Paroisse Saint Maurice, mort 36 jours après l'opération. Je ne sçais quelle fut sa manœuvre. Mais j'ai visité cet enfant quelques jours avant sa mort, à la sollicitation de ses parens. Je ne vis jamais de spectacle plus horrible & plus touchant. Un ulcère fordide & putréfié occupoit, non-feulement tout le théatre de l'opération, mais il s'étendoit encore fur les bourses, l'anus & les parties voifines. L'on ne pouvoit distinguer si les excrémens & les urines sortoient par une ouverture commune, tant le délabrement étoit affreux. Une puanteur insupportable s'exhaloit des parties affectées. En un mot, Bury faisoit reculer d'effroi tous ceux qui en approchoient. Si quelqu'un a pu desirer la mort, ce fut ce pauvre petit malheureux : elle seule pouvoit en effet mettre un terme à son cruel état.

J'ai encore visité avec un de mes Confrères, au mois de Décembre 1760, Hubert - Joseph, fils de Joseph Cliquenois, que le sieur Vandergracht avoit taillé en SUR LA LITHOTOMIE. 107 Septembre 1759, à l'Hôpital Comtesse, & qui étoit resté sistuleux; mais il ne nous sur pas possible de lui procurer le moindre secours. Il étoit si affoibli & si décharné, que la Mort ne tarda point à avoir au sieur Vandergracht l'obligation de cette nouvelle victime. Mais elle attend ceux dont je vais parler.

Jacques-Joseph Averlan, âgé de trentequatre ans, taillé à l'Hôpital Comtesse, dans le mois de Septembre 1762, fistuleux, & hors d'état de gagner sa vie.

François Waequez, âgé de 36 ans, Charretier de profession, natif du Village d'Amette, Evêché de Boulogne, opéré à Saint-Omer, à l'Hôpital de la Maladrie le 18 Mai 1763. L'opération fut longue, laborieuse ; après une grosse demi-heure, le fieur Vandergracht tira la moitié d'une très-petite pierre. Là finit la manœuvre. Il étoit temps. Le patient étoit aux abois, & l'Opérateur, au rapport des assistans, avoit perdu la tête. Cependant Waequez fut bien-tôt saisi d'une fièvre ardente, avec tension inflammatoire de tout le bas-ventre. La saignée fut répétée six fois. Des embrocations, des fomentations sur tout l'abdomen, menacé de gangrène, furent mises en usage. Tous ces soins sauverent la vie au malade, mais ils n'empéchèrent

point qu'il ne restât fistuleux ; de sorte que Wacquez sortit de l'Hôpital six semaines après l'opération, traînant par-tout sa fistule & ses douleurs.

Pierre Devost, fils aîné de la femme Bernard Moisson, Cabaretier, taillé dans la même ville de Saint-Omer le 9 Septembre 1760, se trouva dans le même cas. Il est resté fistuleux, & les urines s'écoulent en partie par la fistule.

Le fils du nommé Jean Malfais, âgé de 18 ans, taillé à Tournay au mois de Septembre 1764, dans la maifon de fon père, à la vieille Cantine à l'Éau-de-vie, est resté fistuleux, malgré les soins que l'aide du fieur Vandergracht en cette Ville s'est donnés, en sorte qu'il ne passe presque pas d'urine par la verge.

Je ne vous rapporterai pas, Monfieur, des preuves des fiftuleux de Lille, morts ou vivans, pour ne pas trop groffir ma Lettre. Vous êtes perfuadé, fans doute, que je les tiens fous la main. Je me contenterai de justifier ici les deux fistules de Saint-Omer.

» Je souffigné François Waequez, dé-» clare avoir été taillé par M. Vander-» gracht le 18 de Mai 1763, dont il m'a » resté une fistule, au travers de laquelle » l'urine coule continuellement, & point

108

SUR LA LITHOTOMIE. 109 39 du tout par la verge. Depuis ce temps-39 là, je fouffre de grandes douleurs qui 39 m'empêchent même de porter une cu-39 lotte. Fait à Saint-Omer, ce 23 Mars1764.

Marque

De François Waequez, qui déclare ne point sçavoir écrire. (a)

» Pardevant les sieurs Echevins de la » ville de Gravelines en Flandres, à défaut » de Notaire en icelle, est comparu le » nommé Bernard Moisson, Cabaretier » demeurant aux Huttes, époux de la » veuve Toussaint de Vost, en secondes » nôces, lequel nous a dit & déclaré avoir » un garçon nommé Pierre de Vost, fils » aîné de sa femme, âgé d'environ huit » ans, lequel a été opéré de la Lithotois mie, dite opération de la Pierre, par » M.Vandergracht, Opérateur penfionné, » demeurant à Lille, étant pour lors à 3> Saint-Omer, le neuf Septembre mil sept 3> cent soixante, ledit enfant âgé pour lors » de quatre ans & trois mois; & après

(a) Je donnerai ci-après l'atreftation de M. Descamps, Maître Chirurgien à Saint-Omer, qui fut présent nonseulement à l'opération, mais qui a toujours pansé Wazquez. tid

» avoir resté audit Saint-Omer trois mois s après l'opération faite, il n'avoit pu être » guéri qu'en perdant ses urines par la » plaie qui étoit restée fistuleuse, ce qui » incommode dangereusement cet enfant, » qui a continuellement une fièvre lente » qui le conduit infensiblement dans un » marasme; déclarant aussi que lors de » l'opération il n'y a point eu d'hémor-» rhagie, quoique la Pierre qui a été ex-» traite soit de la grosseur d'un petit » œuf de pigeon & bien grainée. C'est tout » ce que ledit Bernard Moisson à déclaré » être vérité en tout son contenu; en foi » de témoignage de tout quoi, il a signé » avec lesdits fieurs Echevins, le vingt-» fept Mars mil fept cent soixante-quatre. Marque

de Bernard Moisson: Signé, Aumeau & Descouteau.

» Mayeur & Echevins de la ville de » Gravelines, certifions à tous qu'il ap-» partiendra, que les fieurs Defcouteau & » Aumeau, qui ont reçu & figné la décla-» ration du nommé Moiffon ci-deffus, » font Echevins de ce Siége nos Confrères » en Loi, que ce font leurs véritables fi-» gnatures, qu'à tous autres & pareil Acte SUR LA LITHOTOMIE. III » par eux figné en leurdite qualité, foi & » crédence doit y être ajoutée tant en ju-» gement que dehors; en témoins de quoi » nous avons à ces préfentes fait mettre » & appofer le Scel ordinaire de notre » Jurifdiction, & le feing de notre Gref-» fier, cejourd'hui vingt - fept Mars mil » fept cent foixante-quatre.

Signé, Waute.

Je vous ai parlé, en paffant, des rectum incifés & ouverts, dans les opérations de taille du fieur Vandergracht, accident qui fuppose que l'Opérateur pratique une mauvaise méthode, ou qu'il transgresse toutes les règles de la taille latérale. Il est juste que j'appuie la chose par des exemples. Il y en a deux de ma connoissance.

Le premier est M. l'Abbé Fromont de Valenciennes, à qui le sieur Vandergracht fit l'extraction de deux pierres en 17.... il resta extérieurement sistuleux pendant fix mois, & il l'est encore intérieurement. Je tiens ce fait de M. Hego, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, & Aide - Major de l'Hôpital Militaire de Valenciennes. Il m'écrivit le 20 Septembre 1763 : » Le sieur Vandergracht a taillé de » ma connoissance M. l'Abbé Fromont, à IIZ

» qui il a extrait deux pierres. Cet Abbé » est resté fistuleux pendant six mois : ac-» tuellement il est quitte de sa fistule exté-» rieure, mais il y a une communication » du rectum avec la vessie ; ensorte qu'une » partie des excrémens passe par la voie » des urines, & une partie des urines passe » par l'anus, &c. Signé, Hego. Le même fait me fut certifié par M. Commart, dans une Lettre du 14 Avril 1764. » J'ai » vu hier le soir, y est-il dit, M. l'Abbé » Fromont, que je reconnus pour un par-» tifan zèlé du sieur Vandergracht. Il m'en » fit le plus grand éloge, me renvoyant à » M. Hego, si j'en desirois un plus am-» ple (a). Je le sondai sur son état ac-» tuel : il m'assura qu'il jouissoit d'une » santé parfaite ; ce que sa mine démen-» toit absolument. Je l'amenai cependant » à mon but, en lui peignant l'état d'un » ami imaginaire, qui, destrant se faire » tailler, me demandoit en grace de ne » cacher aucune des fuites fâcheuses de » cette opération. Je lui repréfentai com-» bien il étoit instant de ne point tromper » sa confiance; & je lui dis que j'espérois » que, plus attaché à la vérité par la sain-

(a) On peut juger de l'éloge qu'cût fait M. Hego par la Lettre qu'il m'écrivit, & que je viens de rapporter.

SUR LA LITHOTOMIE. 113 s teté de son état, il ne me refuseroit pas » les éclaircissemens que je le suppliois de » me donner. Pénétré du pathétique de » mon discours, il me répondit que lui » seul étoit sujet à un petit accident, qui » étoit quelquefois de rendre un peu d'u-» rine par le fondement ; & comme j'in-» sistai sur ce quelquefois, il m'avoua que » c'étoit plusieurs fois le jour, m'assurant » au reste que cela ne l'incommodoit pas » plus qu'une envie d'aller à la selle, & » qu'il étoit même le maître de comman-» der, pendant plusieurs heures, à ce be-» soin. Il ajouta que cet accident ne pro-» venoit pas de l'opération; mais de ce-» que la vessie avoit été ouverte par une " des pierres que l'on avoit tirée couverte » de pus ; ce qui ne paroît guères solide : » car si la vessie eût été dans le cas de l'ou-» verture avant la taille, l'intégrité du rec-5 tum empêcheroit l'écoulement des urines » par l'anus; & si la pierre avoit pu percer in la vessie & le rectum, sans que l'opérais tion y ait eu part, les urines dès-lors » eussent pris le cours qu'elles tiennent auis jourd'hui ; ce qui n'arrivoit pas précéis demment.

³³ Il paroît, par tout ce que m'a raconté ³⁵ cet Abbé, que M. Vandergracht a fait ³⁵ valoir, à notre Magistrat, cette curé II4

» comme un prodige unique d'habileté : » il s'y préfenta avant d'opérer : dit que » l'état cacochyme & dangereux de l'Ab-» bé Fromont ne lui promettoit au plus » que trois jours à vivre : que cet état l'ex-» pofoit à périr dans l'opération ; & que » tout ce qu'il pouvoit promettre, (fans » cependant en défefpérer, attendu qu'il » n'en avoit jamais manqué (1)) étoit de » procurer une mort plus douce. Il le tail-» la, &, malgré le fang qu'il perdit abon-» damment, il échappa à la mort; triom-» phe que M. Vandergracht ne devoit » pas, ce me femble, ravir à la nature » pour s'en prévaloir. Je fuis, &c.

Signé, Commart.

(t) Je ferois curieux de favoir ce qu'entend le fieur Vandergracht par là. Eft-ce qu'il a guéri tous ceux qu'il a opérés ? Non. Tout ce que j'ai dit jusqu'à préfent, prouve le contraire. Il femble qu'il ait voulu dire, qu'il ne lui étoit jamais arrivé qu'un taillé lui fût mort pendant l'opération. Cela peur être vrai. Mais quelles réflexions n'efton pas en droit de faire fur le soin qu'il prend de débiter aux Magistrats de Valenciennes, des discours ambigus, qui ne tendent qu'à le mettre à couvert d'une taille qu'il va faire à un homme connu, & tromper, par des promesses captieuses, les Chefs de la Police! L'Abbé Fromont, dit il, n'a au plus que trois jours à vivre.... Le destin lui a-t-il ouvert son livre ? Lui a-t-il dévoilé que l'Abbé Fromont ne devoit rester que ce petit nombre de jours sur la terre des vivans ? Je désespère, poursuit-il, de le guérir ; mais je lui rendrai la mort douce & paisible. Quel front il faut avoir, pour débiter à des Magistrats, à des hommes inftruits, de pareils paradoxes ! Quel Charlatanisme !

SUR LA LITHOTOMIE. IIS Le deuxième, à qui cet accident est arrivé, se nomme Pierre-Joseph Vandenbos, âgé de 9 ans, natif de Saint-Omer, fils de Pierre, maître Cordier, taillé à l'Hôpital de la Maladrie de cette ville, le même jour que le nommé Waequez. Deux bons certificats, l'un du Chirurgien du lieu, & l'autre du père du taille, garantissent la vérité du fait.

" " Je souffigné, Maître & Chirurgien à » Saint-Omer, déclare que M. Vander-» gracht, Maître Chirurgien à Lille, & » pensionné pour la Lithotomie de cette-» dite ville de Saint-Omer, a fait le 18 Mai is 1763, à l'Hôpital de la Maladrie, l'o-» pération de la taille au nommé Fran-» çois Waequez, âgé de 36 ans, natif du » village d'Amette, Evêché de Boulogne; » Charretier de profession : que ledit sieur » Vandergracht a été une demi-heure pour » lui tirer partie d'une très-petite pièrre :-» que le malade est sorti de l'Hôpital le » 26 Juillet suivant, avec une fistule con-» sidérable, qui l'oblige à porter des jupes; » & l'empêche de gagner sa vie, à cause » des douleurs excessives qui ne le quittent » jamais : déclarant de plus que l'urine » sort en totalité par la fistule, n'en étant » point forti une seule goute par les voies 104 20 englishior st

Hij

116 LETTRES » naturelles, depuis sa sortie de l'Hô-» pital.

» Que le même jour 18 Mai, à neuf » heures du matin, ledit sieur Vander-» gracht opéra Pierre-Joseph Vandenbos, » âgé de 9 ans, fils de Pierre, maître Cor-» dier, natif dudit Saint-Omer, paroisse » Sainte Marguerite : qu'il lui tira, avec » bien de la difficulté, une pierre murale » de la groffeur d'un œuf de pigeon : que » je fus fort surpris de voir, le quatrieme » jour de l'opération, les excrémens sortir » par la plaie; cependant elle se cicatrisa » extérieurement ; mais la plaie de la » vessie & celle du rectum, faites par la » même coupe, communiquèrent ensem-» ble, enforte que les urines prirent la » voye de l'anus, le malade n'en ayant » pas rendu une seule goutte autrement » depuis cette malheureuse opération. Fait » à Saint-Omer, le 24 Mars 1764. Signé, H. L. Descamps.

Celui du père n'est pas moins expressif : » Je soussigné déclare que mon enfant, » le nommé Pierre-Joseph Vandenbos, » qui a été taillé le mois de Mai dernier à » l'Hôpital de Saint-Omer, n'est pas guéri, » & que cet enfant rend les excrémens & » les urines par le fondement, & non pas SUR LA LITHOTOMIE. 117 » par la verge, non plus que par la plaie. » Fait à Saint-Omer, le 21 de Mars 1764. Signé, Pierre Vandenbos, maître Cordier.

Vous n'auriez pas cru, Monsieur, qu'après des aventures si malheureuses & si humiliantes, Saint-Omer dût être la ville où le sieur Vandergracht établiroit le théâtre de sa gloire. C'est néanmoins dans cette ville où il s'annonce comme le Réformateur de la taille, en ajoutant que Messieurs du Magistrat de Saint-Omer ont défendu de ne plus laisser opérer leurs sujets par cette méthode, c'est-à-dire, celle du Frère Cosme.

Ce n'est donc plus le Magistrat de Lille, mais celui de Saint-Omer, qui a proscrit le Lithotome caché. Le sieur Vandergracht substitue habilement l'un à l'autre. Y a-t-il bien restéchi ? A-t-il ensin trouvé des Juges Policiateurs, qui se soient armés du glaive de la Justice contre la méthode du célèbre Feuillant ? Je tiens une délibération du Magistrat de Saint - Omer, qui donne un terrible démenti au sieur Vandergracht.

» Le quatorze Mars mil sept cent soi-» xante-quatre, Messieurs des deux années, » & dix Jurés pour la Communauté, sur » la requête à eux présentée par le sieur H iij

LETTRES 118 » Descamps, Maître Chirurgien en cette » ville, tendante à ce qu'il leur plut lui » accorder la pension dont jouit le sieur » Vandergracht, Maître Chirurgien-Li-» thotomiste, demeurant à Lille, pour se » rendre chaque année, vers le mois de » Mai, à l'effet d'y faire les opérations de » la taille aux pauvres de cette ville, & » aux offres que fait ledit sieur Descamps » de se rendre à Paris, pour s'y perfec-» tionner dans cette partie de la Chirurgie, » & de rapporter des preuves de sa capaci-» té; ont délibéré de donner audit fieur » Descamps ladite pension de cent livres, » &, en outre, dix livres pour chaque » opération qu'il fera par leurs ordres, en » rapportant préalablement des certificats » des plus habiles Maîtres de Paris, justi-» ficatifs de sa capacité & des opérations » qu'il aura faites sous leurs yeux, & en » particulier du Frère Cosme, Feuillant.

Collationné au Registre aux délibérations par le Greffier principal de la ville & cité de Saint-Omer, soussigné Gaillon.

N'êtes-vous pas édifié, Monfieur, de la droiture & de la fincérité du fieur Vandergracht? Vous voyez comme il respecte la vérité, & quelle confiance nous devons SUR LA LITHOTOMIE. 119 avoir dans ses imputations & ses forfanteries? Le Magistrat de Saint - Omer est l'admirateur de ses rares talens, & cependant il le prive de sa pension. Le Magistrat de Saint-Omer proscrit le Lithotome caché, & cependant il enjoint à un nouveau Pensionnaire de se munir de certificats des plus habiles Maîtres de Paris, justificatifs de sa capacité & des opérations qu'il aura faites sous leurs yeux, & en particulier du Frère Cosme, Religieux Feuillant.

Je fuis fatigué de relever tant d'inepties & tant d'abfurdités. Je ne puis pourtant réfister à la tentation de vous rendre compte d'un fait qui achevera de vous peindre le fieur Vandergracht. Vous avez vû de ses Taillés perdre leur vie avec leur fang; d'autres trouver la mort dans les fuites de fes opérations fistuleuses; plusieurs traînant leurs plaies & leurs douleurs; quelques-uns rendant par l'anus, ce qui devoit fortir par la voie des urines : celui dont j'ai à vous parler, a été taillé fans avoir de pierre.

» Pardevant le Notaire Royal de la ré-» fidence de Lille, fouffigné, & en pré-» fence des témoins après nommés, est » comparu le fieur...(a) Chirurgien-(a) Cett par ménagement que je supprime le nom du Chirurgien qui m'a donné cette attestation; mais que je produirai, si j'y suis obligé.

» Juré en cette ville de Lille, lequel après » serment par lui prêté ès mains dudit » Notaire, a affirmé qu'il se rappelle par-» faitement que dans l'année mil sept » cent cinquante-neuf, il a été présent à » l'opération de la taille qu'a faite le sieur » Vandergracht, Chirurgien-Juré en cette » dite Ville, à un enfant âgé de sept » ans ou environ, à l'Hôpital Comtesse " d'icelledite Ville, que l'opération faite, » ledit fieur Vandergracht ne trouvant pas » de pierre, prit le parti de resonder le » malade de nouveau, & ne trouvant » alors rien, prit le parti d'abandonner » la plaie aux pansemens ordinaires. Tout » ce que dessus, le Comparant sçait pour » avoir été fait en sa présence, & pro-» met de le ratifier pardevant tous Sei-» gneurs & Justices, à la première requi-» sition. Fait & passe à Lille, le 6 Mars » mil sept cent soixante-quatre, présent Pierre-Augustin Luttun & Philippes Flahaut, Praticiens audit Lille, témoins à ce requis. Signé, Luttun, Flahaut & Desfrennes, Notaire.

Tout cela vous éloignera de croire que fur 227 Pierreux que le fieur Vandergracht dit avoir taillés, il n'en ait perdu que 16, comme il le prétend. Mon calcul est fort différent. Je ne connois au plus que soi-

SUR LA LITHOTOMIE. 127 xante Sujets qui ayent passé par ses mains, & j'en trouve dix - sept rayés du nombre des vivans, ceux que j'ai nommés, trois autres morts à Dunkerque, dont je n'ai pu me procurer les noms; un Flamand, natif de Gand, opéré il y a environ 18 ans à l'Hôpital Comtesse, & qui la nuit de l'opération a succombé à l'hémorrhagie. Remarquez que la plûpart de ces pauvres malheureux ont été la victime, ou du vice de l'opération, ou de la mal-adresse de l'Opérateur, & vous n'aurez point grande opinion du succès des tailles inconnues du sieur Vandergracht. Au surplus, si nos conjectures sont fausses, c'est à lui de mettre au jour le grand nombre de Sujets guéris, dont il se fait un trophée. Je l'y ai déja provoqué, s'il y manque, nous sçaurons à quoi nous en tenir; & s'il l'effectue, nous serons à portée de voir si en 1764 il en a taillé & guéri 28, comme on l'a annoncé avec tant d'affectation dans tous les Journaux & dans la plupart des Gazettes. J'étois alors trop occupé à mon Ouvrage, pour pouvoir éclairer les démarches du sieur Vandergracht & suivre ses opérations; des occupations d'ailleurs très-multipliées & trèsessentielles, ne me permirent point d'informations sur des succès dont je doutois,

122

& mon Adversaire a joui paisiblement depuis lors, de la gloire d'avoir opéré & guéri 28 Pierreux. Je vais le priver aujourd'hui d'un triomphe de deux ans, en faifant connoître au Public quel cas il doit faire, & quelle foi il doit ajouter aux productions du sieur Vandergracht.

Charles - Joseph le Comte, Sayetteur de profession, âgé d'environ 30 ans, demeurant rue de la Biette, proche le Gouvernement, sut taillé à l'Hôpital Comtesse le 21 Septembre 1764, par conséquent ce malade est un des 28 taillés par le sieur Vandergracht, & ce taillé est si peu guéri, que je le déclare ici si bien estropié & d'une manière si nouvelle & si malheureuse, qu'il est dans l'impuissance absolue de procréer son semblable. (a) Or, je ne crois point qu'un homme soit toujours parfaitement guéri, parce qu'il n'a pas succombé à l'opération.

Le malheureux le Comte fit un séjour de quatre mois à l'Hôpital Comtesse; en vain se servit - on de toutes sortes de moyens, l'on ne put jamais parvenir à fixer invariablement la cicatrice. Ennuyé

(a) Il manquoit cet exemple pour rendre les opérations du fieur Vandergracht défectueuses de tous points.

SUR LA LITHOTOMIE. 123 à l'Hôpital, il en sortit pour rejoindre sa femme & ses trois enfans. Rebuté ensuite du peu de fruit qu'il retiroit des pansemens que le sieur Vandergracht lui faisoit depuis sa sortie de l'Hôpital, il prit le parti de confulter d'autres Lithotomistes. M. Plancque lui donna son avis, je fus confulté à mon tour. Je le trouvai avec une incontinence d'urine habituelle, mais cette incommodité n'étoit que la plus petite partie de ses maux. Celui qui l'affligeoit le plus, étoit un abscès ouvert au moment que je le visitai, abscès qui renaissoit chaque fois qu'il avoit commerce avec fa femme. Voici comme il m'assura que cet accident lui arrivoit. Dans le temps de l'éjaculation, la semence au lieu d'être élancée au dehors, retrogradoit, s'épanchoit dans la vessie. (*) Immédiatement après le coït, il sentoit une petite douleur

(*) Il est aisé de juger quelles sont les parties qui on été fabrées dans l'opération du malheureux Lecomte; d'ailleurs, la réunion intérieure ne s'est jamais faite, & ne se fera plus. Cet exemple se rapporte parfaitement avec ce qu'on m'a écrit de Tournay: » Il faut observer, me marque-t-on, » que tous les Sujets que le seur Vandergracht a taillés ici, & » qui se sujets que le seur Vandergracht a taillés ici, & » qui se sujets que le seur vandergracht a taillés ici, & » qui se sujets que le seur vandergracht a taillés ici, & » qui se sujets que le seur vandergracht a taillés ici, & » qui se sujets que le seur vandergracht a taillés ici, & » qui se sujets que le seur vandergracht a taillés ici, & » qui se sujets que le seur vandergracht a taillés ici, & » qui se sujets que le seur vandergracht a taillés ici, & » qui se sujets que le seur vandergracht a taillés ici, & » qui se sujets que le seur vandergracht a taillés ici, & » qui se sujets que le seur des de seur de seur de seur de seur de seur de Tournay & de Saint-Omer. LETTRES

124

à l'angle inférieur de la cicatrice; ce point douloureux se gonfloit, s'ouvroit au bout de deux ou trois jours, & laissoit échapper une matière semblable à la semence & beaucoup d'urine, qui faisoient la matière de l'abscès.

Tel est l'état actuel de Charles-Joseph le Comte, qu'on juge s'il mérite de figurer dans une Liste de Pierreux parfaitement guéris. Et mon Adversaire a eu le front de l'annoncer comme tel à toute l'Europe !

Je viens de convaincre de faux le véridique Vandergracht, cela fuffit pour faire douter de la réalité des autres faits annoncés pour l'année 1764, fur laquelle je reviendrai un jour. Mais en attendant je vais faire part de quatre opérations que le fieur Vandergracht a faites depuis le mois d'Avril dernier, cela n'empêchera pas qu'il ne les publie dans la liste qu'il donnera fans doute, des succès de la préfente année 1765.

Le nommé Joseph Brebion, fils d'Eugène, Marchand de Bois à Bailleul, fut taillé à l'HôpitalComtesse le 22 Avril 1765; il sortit dudit Hôpital le 7 Juillet suivant, fistuleux & languissant, & il est aujourd'hui dans le même état.

Louis Appelgen, âgé de douze ans,

SUR LA LITHOTOMIE. 125 taillé par le sieur Vandergracht à Bergues-Saint-Winock, le 10 Mai 1765, mort le 15 du même mois.

Charles de Lannoy, âgé de cinq ans, du village de Marquette proche Lille, taillé audit Village le 7 Juin 1765, mort le 17 du même mois.

Pierre - Joseph le Roy, âgé de douze ans, fils de Jean Baptiste & de Robertine du Barre, taillé à l'Hôpital Comtesse le 7 Novembre 1765, mort le lendemain matin 8 du même mois.

Vous voulez scavoir, Monsieur, la cause d'une mort si précipitée, vous vous imaginez que cette terrible catastrophe est liée à une hémorrhagie mortelle, & vous ne vous trompez pas. Mais outre l'hémorrhagie la pierre su arrachée avec un lambeau de la vessie. Les douleurs les plus cruelles s'emparèrent d'abord du jeune le Roy, une sueur froide annonça sa fin prochaine, elle arriva en effet le lendemain matin.

Au reste, je me flatte d'avoir rendu au fieur Vandergracht toute la justice qu'il méritoit. Il s'y attendoit sans doute; car il me connoissoit assez pour ne point préfumer que je laisserois subsister sans réponse un Libelle, tissu par la méchanceté, rempli de propos calomnieux, d'assertions & 120

d'imputations les plus fausses. J'avois droit d'y riposter, je l'ai fait, & si j'ai récriminé, c'est que j'y étois forcé. Que ne restoit-il en paix? Pourquoi envelopper dans sa Satyre tous ceux qui se sont offerts à son esprit & qui ne lui disoient rien ? Pourquoi se venger sur tous les Lithotomistes du pays? M. de Grave lui avoit reproché deux Sujets morts d'hémorrhagie, il devoit répondre à M. de Grave seulement, se disculper, s'il le pouvoit, se taire, s'il avoit tort, il se seroit épargné une leçon un peu sevère, & qui lui apprend que l'on ne doit insulter personne sur la Lithotomie, quand on a commis, en ce genre, des fautes aussi lourdes que les siennes.

Cet Ouvrage étoit presque fini d'imprimer, lorsque je fus appellé à Louvain pour y faire l'opération de la taille au Président du Collége de Drusius. Ce malade étoit âgé de cinquante-deux ans, & il y en avoit quinze qu'il souffroit. Sa vessie paralitique depuis quatre mois ne faisoit plus ses fonctions, & il y en avoit cinq qu'il n'osoit plus boire malgré la soif qui le dévoroit, craignant de lâcher involontairement de l'urine dans l'Eglise où il étoit obligé; comme Prêtre, de rester long-tems. L'apétit étoit entièrement perdu, le tempérament ruiné, la vessie ulcérée & menacéé

SUR LA LITHOTOMIE. 127 d'une putréfaction complette ; le pus & l'urine qui en sortoient annonçoient par une puanteur insupportable le desordre de cet organe. Les douleurs étoient excessives, le sommeil perdu, &c. D'après cette esquisse, jugez, Monsieur, combien il faut de courage & d'humanité pour ofer entreprendre une opération fur un tel Sujet, je la fis le 12 Décembre 1765, & j'y fus encouragé par la présence de plufieurs sçavans Professeurs de la Faculté de Louvain, & de trois Chirurgiens de la même Ville. Je lui tirai au Nº 13, une pierre du poids de plus de six onces, avec toute l'aisance & la sûreté possible, les Médecins & les Chirurgiens m'en firent tous des complimens qui me parurent fincères.

Le malade passa la journée tranquillement, il fut faigné le foir, d'autant qu'il n'avoit pas perdu de sang dans l'opération. La nuit se passa dans un sommeil paisible. Le lendemain je sis voir la plaie à MM. les Médecins qui la trouvèrent très-belle, les chairs en étoient vives, faines & dans l'état naturel : cette seconde journée & la nuit suivante surent également favorables. Le troisième jour qui sut celui de mon départ, le malade étoit encore selon nos desirs; mais comme il étoit d'une grande foiblesse, il fut décidé qu'on lui donneroit des crêmes de ris, & qu'on feroit les bouillons plus nourrissans.

De retour chez moi, je reçois une Lettre où l'on m'annonce la mort de M. le Préfident, décédé le fixième jour de l'opération, on ajoute qu'il étoit furvenu une gangrène à la plaie & aux bourfes.

Cette gangrène est-elle l'effet de l'incifion ou du vice de la maladie & de ses effets? L'opération que j'ai faite étoit toute simple, au volume du calcul près; cette grosse pierre se trouvoit logée de manière que son plein occupoit le bas fond postérieur de la vessie, & à peu de chose près toute la vessie; sa pointe s'allongeoit vers le col, & ne me laissoit que la liberté de couper la glande prostate. D'ailleurs cette grosse masse étoit immobile, parce que la vessie ne se remplissant plus d'urine depuis quatre mois, n'étoit plus soulevée, & restoit constamment dans la même fituation. Cette position de la pierre démontre en même temps aux Adversaires du Lithotome, qu'il étoit impossible, même à un Novice, de couper la vessie, puisque la pierre lui servoit de rempart contre le tranchant de l'Instrument. Ainsi ce mauvais effet prétendu, attribué au Lithotome, ne sçauroit être allégué

128

SUR LA LITHOTOMIE. 129 allégué ici. Je demande maintenant fi une incifion bien faite, bien unie, fans hémorrhagie, peut faire éclore une mortification? Si cela étoit vrai, il faudroit néceffairement en conclure que ce malheur feroit attaché à toutes les méthodes de tailler. Mais je ne crois pas qu'une perfonne éclairée puisse avancer & foutenir une telle proposition. M. Vandergracht lui-même en rougiroit.

L'épuisement du malade par ses longues souffrances, par les fréquentes hémorrhagies qu'il avoit essurés, l'écoulement du pus, l'infection de l'urine, &c. sont des causes réelles & visibles de gangrène.

Le 13 du même mois de Décembre, je taillai auffi à Louvain, au N° 9, François Hembroch, fils de François, Braffeur de profeffion: la pierre étoit murale, fes afpérités fort aiguës. Elle étoit de figure ronde & de la groffeur d'une noix. Le malade eut des douleurs de ventre, qui lui ont fait faire des cris pendant deux ou trois jours: les urines ont été fanguinolentes. Une embrocation d'huile d'*Hypericum* a calmé tout. M. de Vienne, Chirurgien, là qui je fuis redevable de fon attention à ime donner des nouvelles de ce fecond 130 LETTRES taillé, a eu la bonté de m'écrire que le malade étoit actuellement au mieux.

Avant de finir, je dois encore parler de M. Vandergracht : ce Chirurgien ne donne aucun relâche à la critique; toujours enveloppé de ténèbres, il croit soustraire ses prouesses à ses Confrères, mais la vérité perce & le masque tombe. Jean-Joseph Yonquere, âgé de dix-huit ans, fut taillé à l'Hôpital Comtesse par M. Vandergracht, au mois d'Avril dernier, il ne lui en est resté qu'une fistule ; je vais travailler à l'en guérir en détruisant les callosités. Si les Journaux font mention des Exploits merveilleux de ce Lithotomiste, on y verra qu'il a eu pendant l'année 1765, trois morts & deux fistuleux au moins, de notre connoissance.

Les Annonces de Normandie nous apprendront sans doute le nombre des malades taillés par M. Vandergracht pendant le Printems & l'Automne de 1765. Après nous serons plus à portée d'apprécier ses bons & mauvais succès, & d'en faire la balance. Je conseille cependant à mes Adversaires de se piquer d'exactitude; car j'ai déja des suspicions assez bien sondées, pour croire qu'on cherchera à en imposer; je travaillerai d'avance à vérifier

SUR LA LITHOTOMIE. 131 certains faits, & je promets bien d'en faire part au Public, si la malice de mes ennemis m'y contraint. On sçait, au reste, que je n'ai jamais été aggresseur, que je n'ai jamais employé l'intrigue, ni la supercherie pour séduire qui que ce soit ; que j'ai laisse au Public la liberte de se choisir une méthode & un Lithotomiste, sans jamais en paroître ni fâché ni mécontent. Si mes Adversaires en avoient usé de même, si la vanité de vouloir assujettir tous les Chirurgiens à leur méthode & à leur Secte, ne les cût possédés, toutes ces Listes de morts & d'estropiés qu'on affecte de publier, seroient encore dans les ténèbres d'ou elles n'auroient jamais du sortir; les Pierreux sont assez à plaindre, pour ne pas leur ravir jusqu'à l'espoir de leur guérifon.

J'ai l'honneur d'être, &c. &c. &c.

1013 2 1119 . 201 MIL



132 LETTRES

LETTRE III SUR LA LITHOTOMIE,

Par M. CHASTANET, &c.

A M. VANDERGRACHT, Lithotomiste pensionné, & Maître en Chirurgie de la ville de Lille; en réponse à la Lettre qu'il a écrite à M. Dumont, Lithotomiste à Bruxelles, le 26 Juillet 1766.

MONSIEUR,

) 'ÉTOIS bien éloigné de croire qu'après les vifs démêlés qui s'étoient paffés entre nous, au fujet de la Lithotomie, vous duffiez encore me provoquer dans un genre de combat, où vous avez plufieurs fois fuccombé. Je vous avoue que votre témérité m'étonne & me fait pitié : vos bleffures font à peine cicatrifées, que vous formez contre moi une nouvelle attaque, qui certainement vous réuffira auffi mal que les précédentes. Pourquoi ? Parce que SUR LA LITHOTOMIE. 133 votre cause est mauvaise, détestable; qu'elle est prouvée telle par les faits, & jugée définitivement par ma dernière Brochure (1), dont je vous défie, malgré vos clameurs, de vous tirer, même en empruntant les secours de la calomnie; refsource des lâches & des gens de mauvaise foi.

Je fais très-bien que je vous infpire de la jaloufie, que mes fuccès vous donnent de l'envie & de l'humeur ; mais ce n'eft pas ma faute. Je fuis comme vous, Monfieur, Chirurgien, & libre de faire valoir, au profit du Public & du mien, les foibles avantages que la Nature, fecondée de la lecture & de la méditation des Anciens & des Modernes, m'ont acquis. Au furplus, je n'ai pas dû vous demander la permiffion pour tailler ; & en le faifant fans votre aveu, je ne vous ai fourni ni le droit, ni le titre de me diffamer.

Tout le monde fait que la Brochure que je fis imprimer au commencement de 1766, & contre laquelle vous vous recriez avec tant d'audace, n'est au fond qu'une réfutation pure & fimple, un démenti formel

(1) Lettre de M. Chastanet, &c. à M. Cambon, premier Chirurgien de S. A. R. Madame la Princesse Charlotte de Lorraine, &c. I iij des impostures que vous aviez répandues fur mon compte, & que vous aviez trouvé le fecret de faire inférer dans l'ouvrage d'un des plus célèbres Ecrivains de ce fiècle (2). Je ne cherche point à deviner les moyens dont vous vous êtes fervi, pour faire illusion & pour séduire l'Auteur de cet Ouvrage; mais la diffamation étoit imprimée, & elle se vendoit publiquement. J'ai dû, en conséquence, écouter la Loi, qui nous prescrit de défendre notre honneur & notre réputation injustement attaquée. Je n'ai rien fait de plus, & je l'ai fait avec tout l'avantage que donne la vérité.

Si, après ma justification, j'ai usé de repréfailles; si j'ai récriminé, c'est que je le devois. Vous même, Monsieur, m'y aviez forcé, en niant effrontément les deux hémorrhagies que M. de Grave vous avoit reprochées. Et comment encore aviez-vous nié ces deux hémorrhagies? En me traitant d'imposteur ; épithète que je ne méritois sûrement pas, puisque j'ignorois alors la dispute qui s'étoit élevée

(2) Lettre de M. le Cat, Ecuyer, Docteur en Médeeine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, &c. à M. Dumont fils, Maître en Chirurgie à Bruxelles, sur l'opinion de l'adhérence des pierres à la vessie. SUR LA LITHOTOMIE. 135 à Bruxelles, entre M^{rs} Dumont & de Grave, & dans laquelle je n'avois aucun intérêt de prendre parti.

Après cela, Monsieur, vous sied-il bien d'ameuter contre moi tous ceux qui ont eu la bonté, ou plutôt la foiblesse, de vous écouter, comme si je vous avois fait la plus grande injustice, & que j'eusse voulu vous perdre? De quel manège ne vous êtes-vous pas servi, pour séduire certaines personnes, dont il vous importoit le plus de captiver la bienveillance, & auxquelles vous vouliez inspirer de la compassion ? Avec quelle charité ne m'avezvous pas peint aux yeux de nombre de Curés, Religieux, &c.? Vous les avez conduits au point de vous plaindre, de me blâmer, de me haïr peut-être, tandis que je m'étois borné à une juste défense, & à repousser les traits envénimés que vous aviez lancés publiquement contre moi?

Quoiqu'il en foit, Monfieur, je n'ai point à me reprocher d'avoir avancé contre vous aucun fait que je n'aie amplement prouvé; & fans m'arrêter plus longtemps à difcuter les torts que vous m'avez prêtés, foit en fecret, foit en public, je passe au motif qui m'oblige à reprendre aujourd'hui la plume; libre à vous, après cela, d'aller de porte en porte I iv

LETTRES 136 débiter des Jérémiades, & vous plaindre amèrement de ma persécution. Mais afin que personne n'en soit la dupe, & qu'un chacun soit à portée de juger sur le vu de la pièce, où votre nouvelle infulte est consignée, je commence par transcrire votre Lettre à M. Dumont, imprimée dans une autre de M. le Cat à M. de Saint-Martin, premier Chirurgien de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc de Chartres, en date du 5 Août 1766. La voici : Le libelle du sieur Chastanet n'est qu'un tissu d'impostures Les pièces dont je suis muni, ne sont que trop suffisantes pour vous en convaincre Je me flatte d'avance de retirer d'autant plus de gloire de ma défense, que mon ennemi a joui long-temps dans le Public, d'une victoire qu'il n'a pas remportée.

C'eft à quoi je vais répondre. Vous deviez vous y attendre ; car vous me connoiffez affez pour ne pas préfumer que je fois d'humeur de laiffer fubfifter, fans replique, une Lettre fi offençante. Quoi, Monfieur, un libelle, un tiffu d'impoftures qui attaque votre honneur & votre réputation ; une méchanceté noire & odieufe, que je n'ai entreprife que pour vous décrier ! Vous faites plus, vous annoncez, pour en impofer mieux, que vous SUR LA LITHOTOMIE. 137 êtes possesses fuffisantes, pour convaincre le Public que je suis un méchant, un imposteur, un détracteur de vos rares talens (3).

Je n'ai, Monsieur, qu'un mot à repliquer. Vous êtes muni, dites - vous, de pièces suffisantes pour vous justifier : pourquoi ne les produisez-vous pas? Il y a plus de deux ans que ma Brochure est publique; il y en a un & demi que vous prétendez avoir en main de quoi me confondre. Hâtez-vous donc. Qui vous oblige à me ménager? Et quel usage voulezvous faire de ces prétendues pièces victorieuses? Est - ce pour les garder inutilement dans votre porte-feuille que vous vous les êtes procurées ? Si, malgré mes attentions les plus scrupuleuses à faire les informations, j'avois été induit en erreur, je serois le premier à me rétracter.

Nais non, Monsieur, votre feinte est trop grofsière. Puisque vous n'avez rien

⁽³⁾ Le fieur Vandergracht pouffa l'effronterie jusqu'à présenter Requête, à ma charge, à Mrs. du Magistrat, pour qu'il fût nommé par eux des Commissiers, à l'effet de visiter quelques malades que j'avois méchamment annoncé morts ou estropiés des suites de ses opérations de tailles, & il concluoit en conséquence à des réparations exhorbitantes. Mrs. du Magistrat savent si je fis la moindre démarche, pour arrêter l'effet de cette Requête : aussi futelle apostillée; alors le sieur Vandergracht jugea à propos de s'en désister.

produit & que vous ne produisez rien, je regarde plus que jamais, comme réelles & certaines vos tailles meurtrières, dont j'ai rendu compte dans ma Brochure, & je vous en tiens atteint & convaincu au tribunal de la Raison & du Public. Je prouverois même, s'il étoit nécessaire, que je pouvois encore vous accabler davantage, & que par charité je vous ai ménagé; que j'ai passé sous silence des anecdotes très-humiliantes, uniquement à dessein de ne pas trop charger le tableau. Et afin que vous ne preniez pas ce que je dis ici pour une forfanterie déplacée, je rapporterai deux faits que j'avois passés sous filence, & que vous vous rappellerez très-facilement. Jugez après cela, Monsieur, si je me suis servi de toutes mes armes pour vous combattre, & si c'est à tort que je vante d'avoir eu la complaifance de dérober au Public une partie de vos écarts en Lithotomie.

Le premier des deux faits est une taille fans pierre, que vous fites à Aire en 1753; (4) cette opération est confignée dans une Lettre que m'a écrit M. Lieson, Maître

(4) C'est la deuxième taille sans pierre que M. Vandergracht a faite; voyez ma dernière brochure, page 97. Ce ne sera probablement pas la dernière.

SUR LA LITHOTOMIE. 139 en Chirurgie à Aire, qui en fut témoin. La voici : Dans l'année 1756, M. Darthée, mon Confrère, Chirurgien des Pauvres de cette Ville, m'ayant dit, Monsieur, que le sieur Vandergracht, Chirurgien à Lille, devoit faire le lendemain l'opération de la Lithotomie dans son Hôpital, je le priai de m'indiquer l'heure, ce qu'il fit avec bonté, & je ne manquai pas de m'y rendre. C'étoit sur un enfant de dix ans. Le sieur Vandergracht ayant fait son incision, il introduisit sa tenette dans la vessie, y chercha la pierre, au moins un demi-quart d'heure sans pouvoir la trouver; mais enfin perdant contenance, il nous dit que l'enfant n'en avoit point. Je passe sous silence les propos vifs qui lui furent tenus & qu'il méritoit; il me suffit de vous observer que cet enfant échappa à la mort, & qu'il en fut quitte pour avoir inutilement souffert la torture de l'opération. Signé, L. J. Liefon.

Le fecond mérite de figurer à côté de ceux de Goffart, Leleu, Vancouyghem, & des autres, il est détaillé dans l'attestation fuivante.

Pardevant les Notaire Royal & homme de Fief du Haynaut, de la réfidence de la ville de Condé, soussignés, comparut M. Charles Stievenard, Curé de la Paroisse 140

du Vieux-Condé, lequel après serment par lui prêté, manu dexterâ pectori appositâ, ès mains des dits Notaire & Homme de Fiefs, a affirmé avoir été présent à l'ouverture du Cadavre de Jacques-Joseph Leloire, son Paroissien, fils de feu Christophe & de Marguerite d'Apsence, décédé audit Vieux-Condé le onze du mois de Juin mil sept cent cinquante-cinq, quelques jours après avoir été taillé de la Pierre par le sieur V andergracht, Chirurgien de Lille, & que dans ce moment MM. le Brun & Desmaretz, Maîtres en Chirurgie à Condé, lui ont fait observer que la vessie de l'Opéré avoit été percée d'outre en outre lors de l'opération.

Et sont aussi comparus Marie-Josephe Refaut, femme à Guillaume Leleu, cidevant Cabaretier, demeurant au Vieux-Condé, & Jacques - Albert Huart, Clerc de ladite Paroisse, présens tous deux à ladite opération; lesquels ont affirmé par serment qu'ils ont aussi prêté ès mains desdits Notaire & Homme de Fiefs; seavoir, ladite Refaut, que l'opération dont est question avoit duré une demi-heure; que le sieur Vandergracht auroit dit après l'opération, qu'il n'en avoit jamais vû de pareille; qu'elle a été présente à l'ouverture dudit Cadavre, & qu'elle a ouï dire par MM-

SUR LA LITHOTOMIE. 148 le Brun & Desmaretz, Maîtres en Chirurgie, que la vessie de l'Opéré étoit percée en deux endroits. Et ledit Huart, qu'il a tenu ledit Opéré pendant une demi-heure ou environ que l'opération a duré; de tout quoi lesdits Comparans sont très-mémoratifs, & déclarent de ratifier le tout pardevant tous Seigneurs, Juges qu'il appartiendra, ayant été observé par les Com-parans, que ledit enfant étoit mort six à sept jours après l'opération. Ainsi fait & passé audit Condé, & après lecture, le premier de Décembre mil sept cent soixante-six. Signé, Stievenart, Curé du Vieux-Condé. J. A. Huart. La + Marque de Marie- Josephe Refaut. Baligand, Rousseau, homme de Fief. Notaire Royal.

Voilà encore deux faits tirés de l'oubli; ne foyez pas furpris, Monfieur, fi vous apprenez que je m'occupe le plus qu'il m'est possible à de nouvelles recherches, & que je tiens registre de tout; disposé à vous pousser toujours plus vivement, chaque fois qu'il vous prendra envie de revenir à la charge. C'est bien sans doute la moindre chose qu'on puisse me permettre; car vous sçavez que vous avez toujours fait l'office d'aggresseur, sans

avoir d'autres motifs que celui d'avoir pu vous convaincre que j'étois finon plus habile, du moins plus heureux Lithotomiste que vous. Nous verrons au reste si vous continuerez à jouer un rôle qui vous fied fi mal, & que pour votre honneur vous n'auriez jamais dû faire. En attendant, comme c'est vous qui m'avez mis malgré moi la plume à la main, vous me permettrez, Monsieur, avant de la quitter, de tracer ici une partie de vos succès de l'année 1766, & votre début pour 1767. Vous voyez, Monsieur, que je m'adresse sans façon à vous-même : ce n'est plus à M. Cambon, c'est à vous ; &, par ce moyen, je vous fournis tout naturellement l'occasion d'une réponse (vous m'en devez plus d'une), & par-conséquent celle de mettre au jour les pièces victorieuses dont vous êtes muni. Vous ne pouvez plus décemment reculer, Monfieur ; il faut vous justifier en règle, si vous le pouvez ; ou me démentir avec des pièces, si vous en avez. Il faut vous expliquer, si vous êtes innocent; ou vous taire tout-à-fait, si vous êtes coupable : oui, vous taire toutà-fait, & vous résoudre à ne donner, de votre vie au Public, de ces petites Lettres honteuses, dépourvues de sens & de raison, où la méchanceté perce à chaque

SUR LA LITHOTOMIE. 143 ligne, & où la vérité gémit à chaque mot.

Après ce conseil, dont vous profiterez si vous m'en croyez, je vais mettre sous vos yeux le réfultat des informations que j'ai faites depuis la publication de ma Lettre à M. Cambon. Je vous préviens que j'ai usé de la même précaution que par le passé; je veux dire, que chaque fait est muni de sa preuve. Au surplus, Monsieur, vous verrez si vous pourrez vous inscrire en faux. J'en doute fort. Cependant, je vous laisse là-dessus liberté pleine & entière. Je commencerai vos tailles par Valenciennes, d'où vous êtes pensionné, & je ne ferai que transcrire la Lettre de M. Agasse, présent aux trois opérations que vous fîtes dans cette ville le 29 Avril 1766. Ecoutez.

J'ai vu, m'écrit M. Agasse, opérer ici le sieur V andergracht : il a taillé trois enfans de l'âge de 12 à 15 ans : le premier se nomme Maurice Mayeu, âgé de 14 ans, natif de Beaurain, près de Guisse, à qui il a d'abord ôté une très-petite pierre engagée dans l'urètre, vers le milieu du canal, mais comme la vessie contenoit une autre pierre plus considérable, ce malade fut à l'instant opéré : la pierre se trouva friable, & elle se brisa lors de l'extraction; ce qui obligea

LETTRES

144

l'Opérateur à y revenir au moins à trois ou quatre reprises, & à se servir de la curette pour en tirer les fragmens restés; ce qui rendit la manœuvre longue & assez laborieuse : il est probable qu'il y eut quelques fragmens oubliés dans la vessie, puisque ce taillé en a quitté un ces jours derniers par l'anus : il y a par-conséquent toute apparence qu'il restera fistuleux.

Cela est clair, & c'est tout le moins qui puisse lui arriver. Je gagerois même, & je gagnerois sans doute, que ce malade n'en sera quitte que pour la double fistule (5); car pour qu'un fragment d'une pierre brisée dans la vessie, sorte par l'anus après une opération de taille, il faut, sans contredit, que le rectum ait été coupé dans l'opération. Ne concluriez - vous pas de même que moi, Monsieur? Je vous en fais Juge. Qu'en pensez-vous ?' N'est-il pas vrai que Mayeu est aussi infortuné que l'Abbé Fromont, à qui les urines sortent

(5) Si la gageure avoit eu lieu, je l'aurois en effet gagnée; oar le 14 Juin 1767 je reçus une Lettre de Valenciennes, qui confirme ce que M. Agasse m'avoit mandé l'année précédente. L'on me marque de nouveau : Que Maurice Mayeu a si certainement le rectum coupé, que lorsque les urines ont le temps de détremper, par leur séjour, les matières fécales, ces matières passent par la plaie. Il n'y a point là d'équivoque, &, à ce trait, l'on re-

connoît d'abord d'où le mal procède.

SUR LA LITHOTOMIE. 145 par l'anus (voyez ma Lettre à M. Cambon, page 89)? Et convenez de bonne foi, que l'un & l'autre vous sont redevables de la route contre nature, que suivent chez eux les excrémens & les urines.

Le même jour, poursuit M. Agasse, sui taillé dans une chambre de l'Hôtel-Dieu de cette ville, le nommé Joseph Céa, âgé d'onze ans & quelques mois, natif de Valenciennes, dont le père est Maçon, & demeure rue du Profond-Sens. Cet enfant est parfaitement guéri depuis quatre semaines (6).

Vous voyez, Monsieur, que je vous rends volontiers justice, en publiant moimême la parfaite guérison de Céa. Si vous me fournissiez plus souvent les moyens d'exhalter vos talens, vous verriez avec quelle chaleur j'épouserois vos intérêts. Ce trait doit du moins vous convaincre que je suis aussi incapable de la soiblesse de dissimuler vos bons succès, que de taire vos mauvais. Passons au troisseme taillé.

(6) C'est-à-dire, que ce taillé n'a été guéri qu'au bout de trois mois. Le terme paroîtroit long, si nous ne savions que presque tous les taillés du sieur Vandergracht sont dans le même cas; trop heureux quand ils guérissent. LETTRES

146

Il se nomme, dit M. Agasse, Louis-François Louvenie, âgé de dix ans & demi, natif du Fauxbourg Cambray-lez-Valenciennes, le père y demeurant, & faisant le métier de Jardinier : ce malade, ainsi que les deux précédens, fut taillé le même jour & dans le même endroit : il est resté fistuleux pendant plus de quatre mois : il est ensin guéri contre toute attente.

M. Agasse termine sa Lettre par m'informer de la situation actuelle de M. l'Abbé Fromont, que vous avez taillé, Monsieur, il y a plusieurs années. Il est toujours, dit-il, dans le même état : ses urines, fluant de temps à autre par l'anus; sa mère & sa sœur, à qui j'en ai parlé depuis votre Lettre reçue, me l'ont de nouveau confirmé.

De Valenciennes, le 31 Août 1766. Signé, Agasse.

A la fuite de ces trois opérations vient celle que vous fîtes à l'Hôpital-Comtesse le 29 Juin 1766, au nommé Noël-Etienne Bodin, natif de Lille, paroisse S. André. Cet enfant fut mis hors de l'Hôpital cinq femaines après l'opération, sa plaie n'étant pas encore tout-à-fait cicatrisée. Ce qui détermina à le faire sortir avant sa guérison, sut probablement une incontinence

SUR LA LITHOTOMIE. 147 d'urine si considérable; qu'il pourrissoit toutes les literies sur lesquelles on le couchoit. Dans cet état, Etienne Bodin fut renvoyé chez son père, où vous fûtes le panser. Sa plaie se cicatrisa enfin; mais l'incontinence persista, & persiste encore aujourd'hui, & cela au point qu'il est toujours mouillé. A cette fâcheuse incommodité s'en est jointe une autre encore plus fâcheuse ; ce sont des douleurs aigues, lorsque les urines passent dans le canal; elles sont quelquefois si fortes, que ce petit malheureux est sur le point de tomber en convulsion. Telle est, Monsieur, la situation de votre opéré. Je ne dis rien dont je ne sois très-fur : il y a plus d'un an que j'en ai la preuve. Je vais la tranfcrire.

Je certifie ; Chirurgien-Juré & prépofé pour les pauvres de la paroisse de S. André de cette ville, d'avoir visité le nommé Noël-Etienne Bodin, âgé de dix ans, qui sut taillé; suivant le rapport que le père de cet enfant m'en a fait, par le sieur Vandergracht, à l'Hôpital-Comtesse, le 29 Juin 1766. Depuis lors; ce petit taillé souffre les douleurs les plus cruelles; quand les urines passent par le canal de l'urêtre; & ces douleurs sont accompagnées d'une in-K ij 148

continence d'urine si absolue, qu'il est toujours mouillé. Fait à Lille, le 18 Décembre 1766. Signé, Alexandre Pionnier. Et plus bas: N. J. Bodin, père dudit Noël-Étienne Bodin.

Bodin n'est pas mort ; mais est-il guéri? Est-il fait pour figurer parmi vos succès de 1766? Car il vous suffit qu'un taillé ait échappé au trépas, n'importe d'ailleurs s'il se trouve noté d'incontinence, de fistule, &c. pour que vous le placiez au rang des heureusement guéris, & qu'à l'instant fon nom aille großir la liste qu'on publie chaque année, pour instruire l'Europe de vos prétendus succès. J'augure mal de celle ci, Monsieur. Ce que nous en voyons jusqu'à présent, est peu propre à soutenir la réputation de Célèbre & d'Heureux Lithotomiste, qu'on s'est efforcé de vous prodiguer (7), & que votre modestie a

(7) Dans un Ouvrage publié en 1766, intitulé : Parallèle de la taille latérale de M. le Cat, avec celle du Lithotome caché : on lit, à la page 222 de cet Ouvrage, que M. Vandergracht de Lille a taillé & guéri, dans environ un an, 32 lujets. Aussi, ajoute-t-on, Mrs. les Grands Baillifs de la Châtellenie de Lille l'ont-ils gratisté de 1200 liv. de pension. L'Auteur du Parallèle n'avoit surement pas encore vu la Brochure que je fis imprimer aussi en 1766, dans laquelle je rendis compte des succès en Lithotomie du sieur Vandergracht ; cette lecture l'auroit infailliblement rendu plus SUR LA LITHOTOMIE. 149 fouffert sans rougir. Voyons cependant si la suite vous sera plus favorable.

Le 18 Août 1766, vous fûtes tailler à Tourcoing le nommé Jean-Baptiste Dewenain, mort le 4 Septembre suivant.

La cause de cette mort est si intimement liée à votre opération, qu'il suffira, Monsieur, d'en rappeler les principales circonstances. Je me contenterai pour cela de transferire la pièce suivante, qui me fut envoyée par les Médecins & Chirurgiens qui se trouvèrent présens à la taille en question; témoins connoisseurs, irréprochables, & que je vous désie de récufer. Ecoutez: Voici, Monsseur, m'écriton, le détail de la taille que M. Vandergracht, Lithotomiste pensionné de la ville de Lille, a faite à Tourcoing, en présence de Mrs. de Wavrin & du Colombier, Chirurgiens-Jurés audit Lille.

» Le 18 Août 1766, fut taillé Jean-» Baptiste Dewenain, âgé de six ans ou

réfervé à prodiguer des éloges à ce Chirurgien. Quant aux 1200 liv. de penfion, il m'est permis, je crois, d'en douter, fans en disputer la réalité; car je sais qu'on peut jouir de fortes penfions sans les mériter, sur tout quand ces penfions sont affignées sur les revenus d'une Châtellenie ou d'une ville. Si, au surplus, cette anecdote est vraie, je dis que les Législateurs ont cru voir, dans cet établisfement, l'avantage public; mais avec l'envie la plus décidée de faire le bien, l'on ne réussit pas toujours à le procurer. K iij

150 LETTRES venviron, fils de Ferdinand, Fileur, au » grand Chariot, de sa profession. L'opé-» ration ne dura que quelques minutes, » parut être exécutée avec dextérité; ce » qui engagea les affistans à féliciter l'O-» pérateur. Mais, malgré cette congratu-» lation, le petit taillé ne cessoit de crier, » & de se plaindre amèrement, qu'il avoit » mal au fondement. L'on crut d'abord » que ces plaintes étoient annexées à son » état : mais comme Dewenain persista » dans les mêmes plaintes pendant dix-» huit jours qu'il survécut à ladite opéra-» tion, l'on fut, avec raison, inquiet de » leur opiniâtreté; & ce ne fut que quel-» ques jours après, qu'on dévoila la véri-» table cause qui les produisoit.

» Deux heures après l'opération, M15 » de Wavrin & du Colombier furent re-» quis, par le père du taillé, de le venir » voir, à cause que, suivant son rapport, » il se mouroit baigné dans son sang. » Cette expression parut singulière, parce » que Dewenain n'avoit perdu dans l'opé-» ration qu'environ trois onces de fang. » Mrs de Wavrin & du Colombier s'y » transportèrent sur le champ, & trou-» vèrent en effet l'opéré & le lit inondés » de fang : de la charpie brute, un bon » bandage, & les attentions qu'apporSUR LA LITHOTOMIE. 151 » tèrent ces deux Messieurs pour sauver » cet infortuné du danger pressant qui le » menaçoit, arrêtèrent l'hémorrhagie; » mais le coup étoit porté, & il n'étoit » pas en leur puissance d'en éluder l'ef-» fet,

» La fièvre étoit dès-lors (deux heures » après l'opération) très-violente; la nuit » fut mauvaife, & il fe manifesta un » phlogose aux bourses; le ventre se ten-» dit avec sensibilité; des selles, des syn-» copes, le hoquet, &c. tous symptômes » qui nous firent présager une mort promp-» te. Le malade supporta néanmoins le » choc de tant d'accidens : il survécut » 18 jours à cette suneste opération, en » donnant même des alternatives d'espé-» rance & de crainte : il fuccomba enfin » le 4 Septembre suivant, à tant d'accidens » réunis.

» L'on fit l'ouverture du cadavre (8) le » foir du même jour de la mort. La cu-» riofité de ces Meffieurs étoit d'autant » plus en place, qu'ils étoient extrêmement » furpris qu'il ne fût passé aucune goutte » d'urine par les voies naturelles pendant

(8) M. Vandergracht y fut invité, parce que ce même jour il se trouva à Torcoing. On ignore les raisons qui l'obligèrent à ne point y affister.

K iv

» les 18 jours qui s'étoient écoulés depuis » l'opération, quelques fituations qu'on » fît prendre au malade, & qu'il fe fût » préfenté, à différentes reprifes, des ex-» crémens à l'orifice de la plaie extérieure. » Il n'étoit pas difficile de deviner la caufe » de ces accidens ; mais on vouloit s'en » affurer par le vu des organes intéreffés » dans l'opération. « C'eft ce qu'on fit, & cn conféquence on joignit au récit cideffus, le certificat fuivant.

Nous Médecin & Chirurgiens à Tourcoing, soussignés, certifions & attestons à tous ceux qu'il appartiendra, que le 4 Septembre 1766 avons fait l'ouverture du cadavre de Jean-Baptiste Dewenain, taillé le 18 du mois précédent par le sieur V andergracht, Lithotomiste à Lille. Nous avons trouvé le bas-ventre inondé d'une matière grise très-infecte, avec quelques grumeaux de sang, putrésiés & changés de nature & de couleur : la vessie racornie étoit incisée au moins de deux travers de doigt dans son fond inférieur & postérieur. En foi de quoi nous avons soussigné cet Acte. Fait à Tourcoing, ce 13 Octobre 1766.

Signés, F. E. Francq, Méd. Licentié. V. J. de Wavrin; D. F. du Colombier, Chirurgiens.

SUR LA LITHOTOMIE. 153 Les accidens graves qui ont accompagné cette taille, font naître des idées, Monsieur, qui vous sont bien désavantageuses. L'épanchement dans le bas-ventre, la nature de l'humeur épanchée, les excrémens qui se sont présentés à plusieurs reprises à l'ouverture de la plaie extérieure, la mort : que penser de tout cela, Monfieur ? Sinon que la plaie du fond postérieur de la vessie a dû nécessairement produire tous ces ravages; plaie pénétrante dans le rectum, dans le bas-ventre, où elle a causé un épanchement mortel. Je me tais : la charité me dicte de ne pas pouffer plus loin mes réflexions. Approuvez, Monsieur, ma retenue : vous ne sauriez mieux faire ; mais sur-tout gardezvous bien de vouloir vous disculper : vous ne trouveriez pas à Tourcoing les mêmes ressources, que vous trouvez par fois ailleurs. Il y a, dans ce Bourg, des hommes que le bien public décide, sans égards ni pour vous, ni pour moi ; des hommes eclairés, intègres, & sur qui la séduction ne peut rien.

Le 6 Octobre 1766, vous opérâtes, à l'Hôpital-Comtesse à Lille, le nomméVanbelghem, âgé de 24 ans, Tailleur de son métier, & habitant de la paroisse de Pérenchies. Si alors l'hémorrhagie sût fort con154

sidérable, on parvint au moins à se rendre maître du sang. Mais elle se répéta le 14, huit jours après l'opération, avec tant de furie, que le malade fut sur le point d'expirer. M. Dupont, très-habile Chirurgien en chef de cet Hôpital, employa inutilement toutes les ressources de l'Art ; il fut obligé d'avoir recours aux styptiques, qui enfin lui réuffirent. L'hémorrhagie s'arrêta; mais les suites de cette taille furent fort traversées. Il parur, peu après, une fluxion éréfipélateuse dans le voisinage de l'opération : l'inflammation se fixa au haut de la cuisse, où il survint un abcès qu'on ouvrit. Il y eut encore d'autres abcès dans différentes parties qui suppurérent. Le malade reprit cependant assez de forces, pour sortir de l'Hôpital le 12 Décembre suivant.

Avouez, Monsieur, qu'une cure de cette espèce ne doit pas beaucoup vous flatter; & après avoir annoncé à l'Europe entière qu'il ne vous étoit jamais arrivé d'hémorrhagies dans vos opérations de tailles, il est triste pour vous d'être convaincu que plusieurs de vos taillés soient morts, ou aient été en danger de mourir de cet accident. Poursuivons.

Le 10 Novembre 1766, vous fûtes à Roncq opérer le nommé Jean - Baptiste SUR LA LITHOTOMIE. 155 Cochon, Journalier en Lin, âgé de 28 ans ou environ. En voici le détail, il est d'autant plus exact qu'il vient d'un Chirurgien qui non-seulement sut présent à cette taille, mais qui n'a jamais perdu le malade de vûe, l'ayant visité plusieurs fois depuis.

Oui, Monsieur, m'écrit - on, j'ai été présent à l'opération qu'a faite le sieur Vandergracht le 10 Novembre 1766, sur le nommé Cochon, du village de Roncq. Cette opération ne fut nullement laborieuse; la pierre étoit petite, allongée, & ressembloit à un moyen cornichon, de manière qu'après l'incision elle présenta une de ses extrémités, ce qui rendit l'extraction prompte & facile. Cependant le malade eut la fièvre le même jour, elle augmenta pendant la nuit, & elle devint si forte les jours suivans, que l'opéré fut en grand danger. Je le revis sept à huit jours après, & l'on me dit qu'il avoit reçu les Sacremens, & qu'il avoit failli périr d'une douleur lancinante dans la région hypogastrique. Cependant la fièvre ayant diminué peu à peu, elle le quitta tout-à-fait, en sorie qu'il n'en avoit plus le 19 ou le 20me jour de l'opération que je le visitai. Les urines alors ne paroissoient point encore vouloir prendre leur canal naturel, & la plaie devenoit de jour en jour douloureuse

156

LETTRES

& mauvaise. Les bords en furent probablement calleux, car la plaie n'écoit pas encore fermée après trois mois d'un pansement infructueux, aussi le malade désespéroit-il de sa guérison. M. Vandergracht le vint voir à peu près dans ce temps-là, & luimême ne comptant plus pouvoir cicatriser la plaie, à moins de détruire la callosité des bords, il prit le parti d'introduire un trochique de minium dans tout le trajet fistuleux. Vous concevez, Monsieur, si ce remède produisit beaucoup de douleurs, elles furent excessives pendant les douze heures qui suivirent cette imprudente application, qui néanmoins n'eut point de suites plus fâcheuses; au contraire, la plaie suppura au bout de quelques jours, la regénération se fit après la chûte des escarres, & elle se cicatrisa, du moins en apparence. Je dis en apparence, car vous verrez bientôt, Monsieur, par la suite de mon récit, cette plaie se r'ouvrir & rester fistuleuse, jusqu'à ce que la mort vienne débarrasser ce malheureux d'un étai encore plus cruel que n'est la fistule.

Čette fistule n'est pas en effet son plus grand mal; Cochon m'a avoué qu'il avoit rendu par la plaie en différentes fois plusieurs parcelles de pierres, & que ses urines passoient quasi en totalité par ladite plaie. SUR LA LITHOTOMIE. 157 Que d'ailleurs il étoit fans cesse livré aux douleurs les plus poignantes dans les reins, dans la vesse & dans tout le passage des urines. Que vous dirai-je enfin, Monsieur, cet infortuné conserve à peine la figure humaine, il est desséché & mourant. Tel est son état actuel; en vain M. V andergracht l'a-t-il sondé de nouveau, il ne lui a pas trouvé, dit-il, de pierre; & il est sans doute à présumer qu'il ne trouvera pas non plus aucun moyen pour le tirer d'un état aussi souffrant & aussi critique.

A Tourcoing, ce 19 Août 1767. Signé, V. J. De Wavrin.

Le soussigné, Licentié en Médecine, déclare avoir vû le sussitie Jean - Baptiste Cochon au village de Roncq, taillé de la pierre par le sieur Vandergracht, Lithotomiste à Lille, le 11 du mois de Novembre 1766. Ce sut au mois d'Avril 1767, que je vis ce malade pour la première fois : sa plaie étoit cicatrisée alors depuis cinq à six jours; mais il étoit souffrant & travaillé d'une fièvre lente. Je le revis le 13 du mois d'Août suivant : sa plaie pour lors étoit ouverte sans callosité: il avoit une incontinence d'urine continuelle qui découloit par la plaie, comme par la verge, avec de très - grandes douleurs. Il étoit de plus accidenté d'une douleur conti-

LETTRES

158

nuelle aux reins, & il m'a rapporté qu'il avoit quitté divers fragmens de pierre par la plaie; ce malade se trouvant au reste dans le plus grand desséchement & dans la plus grande foiblesse. Fait à Tourcoing, ce 19 Août 1767. Signé, F. E. Franc, Méd. Licentié.

Mes perquifitions pour l'année 1766, fe borneront, sous votre bon plaisir, Monsieur, aux faits que je viens d'énoncer: si j'avois été mieux servi, le nombre en cût été plus grand; mais combien de difficultés à surmonter? Une des plus fortes est le dégoût attaché à ces sortes d'enquêtes, auquel il faut joindre la répugnance d'un Correspondant qu'on ne connoît le plus souvent pas, & qui par respect humain se trouve engagé à garder, sur ces sortes de catastrophes, un secret dont presque lui seul est dépositaire. Or cette ressource venant à nous manquer, où sera la possibilité de pouvoir découvrir le nom, la profession, l'âge, le domicile d'un opéré dans une grande Ville, que sa pauvreté fait d'ailleurs ignorer de presque tout le monde, & que huit jours après sa mort on a entièrement oublié. Enfin mes occupations qui toujours excessivement multipliées, ne me laissent quasi pas le loisir

SUR LA LITHOTOMIE. 159 de donner à la nature la réparation qu'un travail trop long lui fait perdre.

Quoiqu'il en soit, je vais passer à votre début de 1767, qui ne consiste que dans deux tailles, les seules qui soient venues à ma connoissance. La première a fait trop de bruit pour être ignorée de qui que ce soit; & la seconde, non moins malheureuse, auroit infailliblement resté dans l'oubli, si des personnes respectables, & qui ont droit de se faire écouter, n'avoient pour ainsi dire, arraché des mains du Chirurgien qui vous avoit secondé, l'aveu & le certificat que vous verrez ci-après.

Le 21 du mois d'Avril 1767, vous opérâtes à Warneston le nommé Alexandre Lemoine, âgé de 30 ans, Charron & Cabaretier audit lieu; vous employâtes les plus grandes violences pour extraire la pierre; vos efforts ayant été vains, vous vous fites remplacer successivement par deux Garçons Chirurgiens que vous aviez menés avec vous; tout cela fut inutile: il fallut céder, & délier le malheureux Lemoine, qui étoit prêt de succomber aux tourmens d'une opération qui avoit duré trois quarts d'heure. Il fut mis au lit où il reçut l'Extrême-Onction; il tomba peu après dans l'agonie, & expira la même nuit à quatre heures du matin.

LETTRES

M. Schoucten, Chirurgien, présent à cette opération, jugea à propos de séparer la vessie du reste du cadavre de l'infortuné Lemoine; pièce qu'il conserve encore en entier.

Des affaires m'ayant conduit à Warneston au mois de Juillet suivant, je profitai de cette circonstance pour examiner par moi - même les choses : j'étois heureusement accompagné de deux personnes de l'Art; M. Plancque, Chirurgien - Major de l'Hôpital Militaire à Lille, & Malangié, Licentie en Médecine à Wervick. Cette vessie étoit racornie, ses parois en étoient fort épais. La pierre étoit balotante dans fa cavité, sans nulle trace d'adhérence, de la figure & de la grosseur d'un œuf de poule applati, & du poids d'un peu moins de quatre onces. Voilà tout ce que je remarquai en présence des témoins que je viens de nommer. Qui a donc pu empêcher l'extraction de cette pierre ? Ce n'est surement ni son volume, ni sa figure, ni aucune espèce d'adhérence quelconque: Quel est donc, encore une fois, cet obstacle invincible ? Qu'on se donne la peine d'examiner la pièce, & à l'instant on s'en appercevra. Du premier coup d'œil je vis que l'incision étoit trop petite : elle n'a 211

160

SUR LA LITHOTOMIE. 161 au plus que huit lignes. Or, je demande si une incision de huit lignes dans une vessie racornie peut livrer passage à une pierre de quatre onces, sur-tout si cette incision prend trop sur l'uretre, & qu'elle ne débride pas affez le cou de la vessie. Je vous laisse, Monsieur, la liberté de vous juger vous-même, & je passe à votre second taillé. Vous serez sans doute surpris, Monfieur, de voir le nom de M. de Bruyne au bas du certificat qui constate la mort de ce taillé; mais telle impression que cela puisse vous faire, vous cesserez bientôt de lui en vouloir : vous verrez par la lecture de cette pièce, combien il vous a ménagé; & je ne dois pas vous laisser ignorer qu'il a presque fallu lui faire violence pour la lui faire lâcher. Je devois cet avertiffement, afin d'empêcher deux amis de se brouiller.

» Je certifie que le fieur Vandergracht, » Chirurgien à Lille, a taillé ici le nommé » Monpetit, âgé de 44 ans, vivant avec » fa fœur, & demeurant dans la rue du » Commandant. L'opération fut faite le » 13 du mois de Mai 1767, & le malade » mourut le 16 du même mois, fans autre » accident qu'une légère hémorrhagie dans » laquelle il a pu perdre cinq à fix onces » de fang, occafionnée par la fièvre, le 162

» transport & l'irritation. Le malade sen-» toit aussi une petite douleur au bas-ven-» tre, avec gonflement. La pierre étoit » longue comme un œuf, & pesoit trois » onces, poids de Ville; l'opération a duré » deux minutes & demi. Fait à Bergues, » le 13 Août 1767. Signé, De Bruyne.

N'admirez-vous pas, Monsieur, cette légère hémorrhagie causée par la fièvre? Ce petit gonflement du bas - ventre, accompagné de petites douleurs? Le nom du malade qui s'appelloit Monpetit? M. de Bruyne auroit bien dû dire aussi que le transport au cerveau étoit petit, & que tout cela s'étoit terminé par une petite mort. Au moyen de quoi tout, jusqu'aux expressions de son certificat, auroit été petit.

Après avoir dit tout ce que je fçais de vos tailles, vous me permettrez, Monfieur, de rendre compte des miennes. Vous n'en êtes pas, fans doute, fort curieux, parce que vous fçavez déja que le fuccès a répondu à l'excellence de la méthode que je pratique. Mais il est bon qu'à côté d'un tableau effrayant, je place, pour la confolation publique & l'honneur de la Chirurgie, un autre tableau qui ranime l'espérance de ceux qui ont le malheur SUR LA LITHOTOMIE. 163 d'être accidentés de la pierre. D'ailleurs, je remplirai par-là la loi que je me fuis impofée d'annoncer publiquement les événemens heureux ou malheureux de mes opérations de tailles. Si vous en agifliez, avec la même franchife, vous m'épargneriez la moitié d'une befogne qui ne laiffe pas d'être fatiguante, & dont mon zèle pour tout ce qui intéreffe la confervation des hommes, m'engage à me charger feul.

Ma liste finit à Charlemagne Joseph, vingt-unième de mes opérés, & j'ai annoncé à la fin de ma Brochure l'opération & la mort de M. le Président du Collége de Drusius, que je sus tailler à Louvain le 12 Décembre 1765, mort le sixième jour.

Je fis remarquer alors le mauvais état dans lequel je trouvai ce Président. Son extrême épuisement causé par quinze années de souffrances, & par les fréquentes hémorrhagies auxquelles le plus léger exercice le rendoit sujet; l'écoulement du pus, l'infection des urines; un dégoût invincible pour toutes sortes d'alimens, &c. il ne me reste maintenant qu'à rendre compte de ce qu'on remarqua à l'ouverture du cadavre de ce malade, & j'espère après cela, Monsieur, que vous voudrez bien me rendre la justice de croire que ni L ij

moi ni l'Instrument n'avons aucune part à cette mort. L'on peut, sans doute, délivrer un calculeux de la pierre; mais il n'est pas en notre puissance de créer de nouveaux organes.

Cette ouverture fut faite en présence de MM. Van-Rorfum, Jacquelart & Gilbert, sçavans Professeurs en Médecine, & de trois Maîtres en Chirurgie. Un de ces derniers, M. Prévinaire, disséqua les parties. La vessie étoit petite, racornie, & ses parois avoient l'épaisseur d'un pouce. Les uretères avoient acquis le volume de l'intestin colon, & on ne put trouver leur canal à l'endroit où il perce les tuniques de la vessie, (il ne devoit cependant pas être tout-à-fait oblitéré, puisque l'urine suintoit encore dans la vessie, & qu'elle s'expulsoit par l'urêtre à mesure qu'elle venoit des reins) les reins étoient presque pervertis, sans consistance, applatis, ils se seroient tout-à-fait dissous, si le malade avoit pu vivre encore quelque temps. La vessie parut en outre à ces Messieurs telle que la pierre devoit la remplir en entier. Quant à l'opération, on trouva les proftates coupées exactement du côté gauche.

Rappellez-vous, Monsieur, ce que j'avançai dans ma Lettre à M. Cambon au sujet de cette opération; voici les ex-

SUR LA LITHOTOMIE. 165 pressions dont je me servis, page 106. La pierre occupoit, à peu de chose près, toute la capacité de la vessie : sa pointe s'allongeoit vers le col, & ne me laissoit que la liberté de couper la glande prostate. Je n'avois surement pas vu alors le procès-verbal d'ouverture, qui ne me parvint que le 14 Janvier 1766, & ma Lettre étoit imprimée, & en grande partie distribuée, le 6 du même mois. Or, ce procès-verbal se trouvant exactement conforme avec ce que j'avois annoncé précédemment dans ma Brochure, l'on doit conclure que je m'étois rendu maître absolu de mon opération; & qu'à la faveur du 13° degré d'écartement du Lithotome caché, & de la section exacte de la glande prostate, j'avois extrait, fort aisément, une pierre de fix onces & demie, ou à peu de chose près.

J'abandonne, Monsieur, cette taille à vos réflexions, & je passe à la suivante.

Nº. 23. Le 13 du même mois de Décembre 1765, je taillai auffi à Louvain, au Nº. 9, François Hembroch, âgé de 13 ans, fils de François, Brasseur, paroisse de S. Michel. La pierre étoit murale, ses aspérités fort aiguës : elle étoit de figure ronde, L iij & de la groffeur d'une noix. Le malade eut, les deux ou trois premiers jours, des douleurs de ventre, qu'une embrocation d'huile d'ipéricum fit ceffer. Il fut parfaitement guéri le 16 Janvier fuivant. M. de Vienne, habile Chirurgien de Louvain, a eu foin de ce malade, ainfi que du précédent.

N°. 24. Le 20 Février 1766, je taillai à Torcoing le nommé Gabriel-Joseph Dubar, âgé de 35 ans, Moltonnier de profession. Je lui tirai, en moins de deux minutes, une pierre murale applatie, du poids de deux dragmes. Ce malade fut bien guéri le seizième jour après l'opération.

Cette taille est remarquable en ce que les urines n'ont jamais cessé de couler par les voies naturelles, & le cinquième jour il n'en passoit plus, & n'en a plus passé du tout par la plaie.

J'ai pour témoin de cette opération M. de Francq, Licentié en Médecine, & M¹⁵ de Wavrin & du Colombier, Maîtres Chirurgiens. Il a manqué, à mon entière fatisfaction, la préfence de M. Defmazières, Médecin à Roubaix. Cet habile homme m'avoit promis de s'y trouver; & il m'eût fait cet honneur, fi des affaires trèsSUR LA LITHOTOMIE. 167 urgentes ne l'eussent appelé ailleurs.

M. de Wavrin, à qui le foin du malade a été confié, s'est comporté avec toute l'intelligence & la capacité qu'on lui connoît : il a remédié à un abus dans le régime, qui donna la fièvre au malade le neuvième jour : fans ce petit excès, qui néanmoins ne dérangea rien, ce taillé n'eût éprouvé aucun mouvement de fièvre.

Jamais guérifon ne fut plus radicale que celle de Dubar. L'inftant qui le délivra de la pierre, fut l'époque de la ceffation de tous fes maux, & ce malade jouit pleinement de tous les attributs accordés à l'humanité, fans mêlange d'aucune infirmité. Sa femme est heureusement accouchée au mois de Juillet 1767, d'un enfant bien portant. En faut-il davantage pour mettre le sceau à sa parfaite guérison ?

N°. 25. Le 17 Avril 1766, je taillai, au N°. 9, Charles Joseph, âgé de 9 ans, fils de M. Alexandre Pionnier, Maître en Chirurgie, rue Saint-André, à Lille. Je fis l'extraction d'une pierre murale de deux dragmes & demi : les aspérités, qui hérifsoient cette pierre, étoient si pointues, & par-conféquent si piquantes, que le petit Pionnier étoit fans cesse livré à des accès, L iv 168

dont la cruauté faifoit frémir les affiftans ; les convultions les plus redoutables, accompagnées de fièvre, d'urine enfanglantée, d'infomnie, avoient précipité ce malade dans une maigreur & dans une foibleffe qui annonçoit fa fin prochaine, fans que les faignées, les bains, les calmans, aient pu lui procurer le moindre foulagement, pendant quatre mois que dura cet état. Enfin, Pionnier fe mouroit ; le Lithotome caché le fauva, & treize jours fuffirent pour le rendre à la vie.

Le Public est aisément séduit par les apparences. J'avoue même qu'elles sont favorables à celui qui, dans une ville, est pourvu de la pension ; car on ne s'imagine pas que des Magistrats puissent se tromper sur le mérite de celui en faveur de qui leur choix s'est décidé. Il en est tout autrement d'un Maître de l'Art, sur-tout d'un Chirurgien qui se trouve dans le cas de M. Pionnier : le préjugé ne peut rien sur lui : fon intérêt l'oblige à examiner & à ne se décider qu'après avoir pesé mûrement les avantages & les inconvéniens qui réfultent d'une méthode. Le père étoit d'autant plus touché de l'état de son fils, que ce jeune homme joint à beaucoup d'esprit, la figure la plus intéressante. M. Pionnier étoit ami & en possession de suivre mon Adversaire

SUR LA LITHOTOMIE. 169 dans ses opérations de tailles, & ce fut peut-être l'unique raison qui le détermina à ne pas lui confier son fils, qu'il abandonna à mes soins. Je le taillai en présence de feu M. Savarin père, Médecin de Douay; de M. Savarin fils, Docteur en Médecine de Montpellier ; de M. Pionnier, Maître en Chirurgie à Lille, oncle du pierreux; & de M1s Plancque & Dagest, le premier, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires; & le second, Chirurgien-Major du Régiment de Bourbonnois. L'opération ne fut ni douloureuse, ni longue; quatre minutes suffirent pour mettre le malade sur la table, l'assujettir, extraire la pierre & le coucher. La cure ne fut pas plus traversée : ce taillé n'éprouva pas le plus léger mouvement de fièvre, &, comme je l'ai déjà dit, sa guérison sut complette le 13^e jour.

Cette victoire fur le Gorgeret Cyftitome est bien favorable à la méthode du Frère Cosme. Il n'est pas ici question d'un particulier obscur; mais d'un Chirurgien intelligent & éclairé, dont le fils se trouve attaqué de la pierre. Il s'agit de lui fauver la vie par une opération qui lui paroît hafardeuse. Il a vu travailler M. Vandergracht; & quoique son ami, il n'ose le lui confier. Il voit également manœuvrer le Litho170

tome caché : il pèse, il balance les succès des deux méthodes, & il se décide pour celle du Frère Cosme, déterminé par le réfultat des faits qui se sont passés sous ses yeux. L'évènement ne trompe point sa prudence & sa sagacité : il fait, au contraire, l'éloge de sa conduite sage & réfléchie. L'instrument qu'il a jugé le meilleur conferve les jours d'un fils qu'il chérit tendrement ; & la guérison de ce jeune homme est, pour ainsi dire, aussi facile & aussi prompte que celle d'une faignée. Il femble, après cela, que toute discussion entre mon Adversaire & moi doit être terminée. M. Pionnier vient de fixer à Lille le choix que le Public doit faire d'un instrument & d'une méthode.

N°. 26. Le 6 Juin 1766, je taillai, au N°. 11, chez M. Thirifocq, marchand de Criftaux, rue de la grande Chauffée, à Lille, le nommé Jean Biggins, âgé de 64 ans, natif de la ville de Warton, dans le Comté de Lancastre, en Angleterre. L'adhérence d'une pierre triangulaire, du poids de cinq onces, rendit cette opération savante & laborieuse. Le malade sut néanmoins parfaitement guéri le 3 du mois d'Août suivant.

Cette étonnante cure excita contre moi

SUR LA LITHOTOMIE. 171 l'envie, & donna lieu aux propos les plus indécens, à cause que je trouvai bon d'abandonner la pierre dans la vessie, après avoir déchiré une partie de ses adhérences, dans la persuasion que la suppuration finiroit de pourrir & de détruire le reste des liens qui retenoit encore cette pierre; ce qui est enfin arrivé. Ce parti me parut le plus fûr, & je fus encouragé à le prendre par un grand nombre de spectateurs trèséclairés. Toute autre conduite auroit été meurtrière, & j'aimai mieux de laisser, pendant huit ou dix jours, ma réputation en proie à mes ennemis, que d'être le bourreau de Biggins. Je savois d'avance qu'en paroissant avoir échoué, je fournissois des armes contre moi, & que la méchanceté m'alloit assaillir ; mais je ne consultai que l'avantage du malade. J'eus lieu de m'applaudir d'avoir temporisé, & j'efpère que les Maîtres de l'Art approuveront ma conduite.

Je me contenterai de produire fimplement ici l'extrait de l'attestation qui me fut donnée après la guérison de mon taillé, parce qu'elle contient l'histoire de la maladie & de l'opération dont il s'agit. Le voici.

» Nous Chirurgien-Major des Hôpitaux » Militaires de cette Place, Chirurgiens-

" Majors des Régimens de Normandie, " Bourbonnois & de la Reine Dragons, » Docteur en Médecine en l'Université de » Montpellier, & Chirurgien en chef de » l'Hôpital - Comtesse à Lille ; certifions » que le vendredi 6 du mois de Juin 1766, » nous nous fommes trouvés chez M. Thi-» rifocq, marchand de Cristaux, rue de la » grande Chaussée audit Lille, pour y » confulter sur la maladie du nommé Jean » Biggins, âgé de 64 ans, natif de la ville » de Warton, dans le Comté de Lancastre, » en Angleterre. Ce malade se plaignoit » de divers symptômes, qui nous parurent » annoncer la pierre dans la vessie urinaire. » L'ayant questionné sur le commence-» ment & la durée de ses douleurs, il nous » répondit qu'il avoit commencé, dès » 1747, à ressentir de la peine à uriner, » & une douleur fixe au-dessus du pubis : » que la douleur avoit toujours été en » augmentant jusqu'en 1757 : que l'in-» continence s'y étoit jointe : que depuis » lors, c'est à-dire, depuis dix ans ou en-» viron, ses maux étoient quasi devenus » insupportables : que cet état lui ayant » fait chercher du secours, il s'étoit en » vain adressé, dans plusieurs villes & » pays, tant en Angleterre qu'en France, » & dans le Brabant, à dix-huit différens

SUR LA LITHOTOMIE. 173 » Chirurgiens, qui tous l'avoient sondé » dans la persuasion qu'il avoit la pierre; » mais qu'aucun d'eux n'avoit pu la trou-» ver. Qu'ayant suivi à Lille M. le Cheva-» lier Stanlay, au service duquel il étoit, » & toujours en proie aux douleurs les » plus cruelles, qui ne lui donnoient aucun » moment de relâche, il s'étoit de nou-» veau adressé dans cette ville aux plus » experts de l'Art, & pris l'avis de M. de » la Bissière, Chirurgien-Major des Dra-» gons de la Reine, notre Confrère, qui » voulut le sonder à son tour, bien certain » que les symptômes qu'il remarquoit, ne » pouvoient avoir d'autre cause que la » pierre. En effet, la sonde introduite, » M. de la Bissière, après différentes posi-» tions sans pouvoir rien découvrir, fit » pencher le corps du côté gauche, & » trouva la pierre. M. Chastanet, qui son-» da le malade après lui, observa la même » chose, &, comme lui, trouva le corps » étranger. L'opération ayant été confiée » à ce dernier, il prépara, de concert avec » M. de la Biffière, le malade ; & l'opéra-» ration, ayant été unanimement réfolue, » fut faite sur le champ.

» M. de Chastanet fit avec le Lithotome » caché, une incision d'onze lignes; mais » la pierre éluda constamment les atteintes

» de la tenette : on ne pouvoit que la pin-» cer dans un point, & elle s'échappoit à » la moindre pression. Chacun des assistans » prit la tenette des mains de l'Opérateur, » & fit infructueusement la même tenta-» tive. L'on fit alors des perquisitions pour » éclairer une manœuvre qui paroissoit de-» voir être longue & laborieuse. M. de » Bussac, Chirurgien-Major du Régiment » de Normandie, pressa sur l'hypogastre, » afin de ramener la pierre à portée des » ferres de la tenette : ce mouvement eut » tout le succès possible : la pierre fut pour » le coup embrassée, & elle parut plus » groffe qu'on ne l'avoit d'abord soupçon-» née; mais comme l'incision étoit suffi-» sante, on tenta de l'extraire. Cette ten-» tative ne réuffit pas : une réfistance opi-» niâtre s'opposoit invinciblement à l'ex-» traction; & la cause de cette résistance » venoit de la vessie même, qui étoit en-» traînée par le mouvement que la tenette » donnoit à la pierre. On commença alors » à croire que cette pierre étoit accompa-» gnée d'un kiste qui l'adhéroit à la vessie, » ou, ce qui revient au même, qu'elle s'y » adhéroit à l'endroit du pubis : l'on en fut » bientôt convaincu, lorsqu'en lâchant » prise, la pierre, que la tenette venoit » d'abandonner, se replaça de nouveau

174

SUR LA LITHOTOMIE. 175 » dans son lieu ordinaire, c'est-à-dire, » derrière le pubis. Dans ces circonstances » l'on prit le seul parti qu'il y avoit à pren-» dre ; ce fut de recharger la pierre, en » pressant de rechef sur l'hypogastre; & » bien convaincu qu'elle étoit chatonnée, » d'en détruire, autant qu'il seroit possible, » les adhérences; c'est ce que l'Opérateur » exécuta avec autant d'intelligence que » de circonspection, tant en ménageant » la vessie, qu'en déchirant le plus qu'il » pût du chaton, par différens mouvemens » qu'il donna à la pierre, tantôt en l'en-» traînant du côté de l'issue, & tantôt en » lui faisant faire des demi & des quarts » de tours sur son âxe. Là finit la manœu-» vre, qui fatigua moins le malade que » l'Opérateur.

» Cependant Biggins fut faigné deux
» fois le même jour : les autres moyens
» de toute espèce ne furent point négligés,
» & ils eurent tant de succès, que le ma» lade fut sans fièvre le second jour. La
» fuppuration commença à s'établir le troi» fième, elle fut considérable jusqu'au sept.
» Il y eut dans cet intervalle de grandes
» pottions membraneuses qui s'échappè» rent par l'orifice de la plaie. Le 8, M.
» Chastanet en mettant la sonde dans la
» vession y faire une injection émol-

» liente & déterfive qu'il répétoit deux » fois le jour, s'apperçut que la pierre » avoit non-feulement quitté fa loge, mais » qu'elle étoit tombée dans le bas fond » postérieur de cet organe. Il en conçut » dès-lors les espérances les plus flatteu-» fes. il nous sit convoquer le dixième » jour, qui sut le Dimanche 15 dudit » mois de Juin, où l'on prit la résolution » de procéder à l'extraction.

» Le malade fut assujetti sur la table, » après quoi M. Chastanet introduisit la » tenette, chargea la pierre, & la ramena » au dehors avec la plus grande facilité. » Nous observerons ici, & cela est néces-» saire pour mettre fin aux propos qui se » font tenus au sujet de cette taille, que » l'extraction s'est faite sans nulle incision » & fans la moindre violence: une mi-» nute a suffi pour l'exécuter. La pierre » extraite pesoit cinq onces : elle étoit » murale, triangulaire & figurée en cœur, » dont la base se trouvoit attachée à la » vessie. La pointe étoit nue, libre & sul-» pendue au milieu de la vessie derrière le » pubis.

» Ce qui prouve l'adhérence, & que » dès le temps de la manœuvre nous » avions pensé juste sur ce sujet, c'est que » la pierre en sortant, entraîna avec elle des SUR LA LITHOTOMIE. 177 » des lambeaux de chairs : ces chairs » étoient incrustées dans l'épaisseur même » de la pierre, avec laquelle elles faisoient » corps, & dans laquelle on remarquoit » une dépression d'un pouce d'étendue & » de trois lignes de profondeur. L'on ne » pouvoit séparer ces deux substances l'une » de l'autre ; l'on eût dit que dans le lieu » le plus intime de leur union, la subs-» tance pierreuse devenoit chair, & que » la chair se pétrifioit.

» Le malade fut couché après cette » excellente manœuvre; il dormit la plus » grande partie de la nuit fans être trou-» blé par la moindre douleur. Cet état s'eft » foutenu de même jufqu'au 5 Juillet, que » les urines ont commencé à prendre la » route naturelle ; elles ont continué de » paffer par cette voie en augmentant de » jour en jour jufqu'au 23 dudit mois de » Juillet qu'il n'en paffa plus une feule » goutte par la plaie, qui fut complette-» ment & parfaitement guérie le 3 du » préfent mois d'Août 1766 ; enforte que » cette grande cure n'a duré que deux » mois pour être conduite à fa fin.

» Nous attestons aussi qu'il n'y a point » eu d'hémorrhagie pendant ni après l'o= » pération ; que le ventre, la verge, les » bourses & la plaie ont toujours été dans M » le meilleur état, fans gonflement, ten-» fion ni inflammation; que le malade a » été taillé dans la fituation horizontale, » & que depuis le moment de l'extraction » on ne lui a fait aucune forte de panfe-» ment; qu'il retient fes urines trois heures » au moins, & les lâche enfuite à fa vo-» lonté; qu'il a été pour la première fois » à la Meffe le jour de l'Affomption Notre-» Dame, & qu'il y a été à pied; qu'il a » été fi peu fatigué, qu'il y est retourné le » Dimanche fuivant. Enfin nous fommes » perfuadés que cette obfervation est très-» intéreffante, & qu'elle fait l'éloge de la » méthode & de l'Opérateur.

» En foi de quoi nous avons figné la » préfente attestation qui contient exacte-» ment la vérité. Fait à Lille, le dix-huit Août mil sept cent soixante-fix.

Signé, Savarin, Docteur en Médecine de Montpellier; Plancque, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires à Lille; Bussac, Chirurgien - Major du Régiment de Normandie; Dagest, Chirurgien-Major du Régiment de Bourbonnois; Labissiere, Chirurgien-Major de la Reine, Dragons; Dupont, Chirurgien en chef de l'Hôpital-Comtesse.

SUR LA LITHOTOMIE. 179 L'observation que je viens de rapporter, est bien propre à appuyer le sentiment de ceux qui sont dans l'opinion qu'il y a des pierres adhérantes à la vessie ; en vain at-on prétendu nier l'existence de ces fortes d'adhérences : l'expérience de tous les fiècles confond sur ce point le Pyrrhonisme qu'ont affecté certains Écrivains, & la pratique ne fournit que trop fouvent des cas auffi épineux. Au furplus, y a-t-il des pierres proprement adhérantes à la vessie ? ou ces pierres ne sont-elles adhérantes à cet organe que par un kiste qui les renferme? Je laisse aux Praticiens confommés, bien plus qu'aux Phyficiens, à décider cette question; mais l'un ou l'autre des deux cas rapportés à la pratique de l'Art, ne présente pas moins de précautions à prendre, & de difficultés à surmonter.

Nº. 27. Le 21 Juin 1766, je taillai au nº. 9, le nommé Jean - Baptiste, âgé de sept ans, fils de François Leroy, Journalier, demeurant rue à Diable, Paroisse Saint André. Je fis en une minute l'extraction d'une pierre murale du poids de six dragmes : le malade n'eut point de sièvre, dormit toutes les nuits, & il fut parfaitement guéri le dixième jour.

M^{rs} Plancque, Chirurgien - Major de M ij 180

l'Hôpital Militaire, Dageft, Buffac, Girardeau & Labiffiere, Chirurgiens-Majors des Régimens de Bourbonnois, Normandie, Piémont, & de la Reine, Dragons; M^{rs} Prévoft, Pionnier l'aîné, & Dupont, Maîtres en Chirurgie à Lille, le dernier Chirurgien en chef de l'Hôpital Comteffe; feu M. Savarin, père, Médecin de Douay, Savarin, fils, Docteur de Montpellier, m'ont fait l'honneur d'affifter aux deux dernières opérations.

Nº. 28. Le 23 Octobre 1766, je me transportai à Neuville en Ferrain, à quatre lieues de Lille, pour y tailler le nommé Pierre - Joseph, âgé de neuf ans, fils de Charles - Joseph Lecru, Maître Tailleur audit Neuville.

Il y avoit cinq ans que ce malade fouffroit de vives douleurs lorfqu'il urinoit, & il y en avoit trois qu'il étoit accidenté de fréquens accès d'épilepfie. Ses urines étoient purulentes & infectes; il avoit perdu le fommeil & l'appétit, & pour comble de maux une fièvre lente qui ne le quittoit jamais, le minoit peu à peu.

Dans cet état je le taillai, & lui ôtai au N°. 9 une pierre murale pesant près d'une once & demie. L'opération sut prompte, & le malade sut parfaitement guéri le 29 Novembre suivant. SUR LA LITHOTOMIE. 181 Ce fut encore M. de Wavrin, Maître Chirurgien à Tourcoing, qui eut foin de ce malade; je ne fçaurois trop exalter la prudente conduite de cet habile homme, & je lui rends bien volontiers ici, comme dans toute autre occafion, la justice qu'il mérite.

Nº. 29. Le 28 Août 1767, je taillai à Isenghien en Flandres, la nommée Catherine Brower, âgée de 26 ans, femme à Yvo Clément, Cabaretier, à l'enfeigne S. Sébastien. Cette femme avoit souffert toute sa vie des douleurs plus ou moins fortes, ensorte qu'il est à présumer qu'elle avoit la pierre en naissant. Elle s'étoit mariée fans connoître son état, & dans l'efpace de cinq ans elle avoit eu deux enfans, fans avoir éprouvé dans ses grossesses & dans ses couches plus d'incommodité que lorsqu'elle étoit dans d'autres situations. Il y avoit alors feize mois qu'elle s'étoit accouchée de son deuxième, elle - même l'avoit nourri onze mois; mais elle fut contrainte de le sévrer par l'excès de ses douleurs, qui s'étoient accrues à tel point depuis les quatre derniers mois, que son lait s'étoit non-seulement perdu, mais les mammelles ainfi que tout le reste du corps étoient tombés dans le desséchement le M iij

LETTRES

182

plus complet. A cette prodigieuse maigreur se joignit des accès de convulsions si fréquens & si forts, qu'il falloit conftamment deux personnes pour la tenir. Il y avoit déja plusieurs années qu'elle étoit sujette à une incontinence d'urine; mais depuis sa dernière couche, cette incommodité étoit parvenue à un tel excès, que la vessie paroissoit absolument paralisée, puisque les urines ne faisoient que passer dans sa cavité, sans y séjourner un moment, de manière qu'elles s'écouloient par l'urètre, à mesure qu'elles étoient filtrées dans les reins.

Tel étoit l'état de cette femme lorsque j'arrivai chez elle à huit heures du soir. Elle étoit alors dans l'accès de convulfions dont je viens de parler: ce fut inutilement que j'en voulus attendre la fin, l'on m'assura que depuis long-temps ces convulsions ne la quittoient plus. Elle avoit le visage pâle & plombé, les yeux éteints, & on lui avoit administré les derniers Sacremens. Tout bien confidéré, je ne songeai desormais qu'à l'opérer; je crus que c'étoit le cas où il valoit mieux hazarder un remède douteux, que d'abandonner la malade à une mort certaine. Je n'atrendis pas même au lendemain : les momens étoient instans : le pouls féSUR LA LITHOTOMIE. 183 bricitant ne se soutenoit qu'à peine, & les forces étoient anéanties.

La sonde que je venois d'introduire, m'ayant fait connoître que la vessie étoit pleine de pierres, j'y portai mon Lithotome à qui je donnai sept lignes d'écartement; & au moyen de cette incision, je fis avec beaucoup d'aisance l'extraction d'une pierre ronde, noire, & du poids de deux onces. Cette pierre occupoit le devant de la vessie du côté de son col. Une seconde pierre infiniment plus considérable remplissoit tout le reste de sa capacité, elle me parut immobile & fortement embrassée par la vessie; je l'attaquai néanmoins en y portant la tenette, mais l'extrême écartement des branches me convainquit bientôt que je ne pourrois jamais parvenir à l'embrasser sans forcer la vessie qui, extrêmement racornie, étoit hors d'état de se prêter sans danger à admettre entr'elle & cette grosse pierre les serres de la tenette dont on se sert communément; c'est pourquoi je me déterminai à me servir de la tenette forceps, d'autant plus que par cette précaution j'évitois de mutiler cet organe de l'un ou de l'autre côté; ce qui seroit surement arrivé, si je m'étois servi de la tenette ordinaire.

M iv

Je pris mon parti en conséquence de toutes ces observations, c'est-à-dire, de la connoissance que j'avois du mauvais état de la veffie & de l'immobilité du corps étranger. J'introduisis le doigt indicateur de la main gauche sur le museau de la pierre; je glissai de la main droite une des branches de la tenette sur le côté latéral gauche de la pierre, entr'elle & la vessie. Cette branche une fois placée, je la fis tenir par un des assistans, tandis que je plaçai l'autre branche sur le côté opposé. Ces deux branches ainsi placées, je les joignis extérieurement par le cloud, & par ce moyen aussi fur que doux, la pierre se trouva embrassée. J'essayai alors d'en faire l'extraction, mais au moindre effort cette masse pierreuse se brisa dans la tenette. J'en tirai cependant les morceaux qui se trouvèrent engagés dans les ferres, parmi lesquels il y en avoit un qui pesoit deux onces. Le reste fut extrait successivement, & le tout se trouva peser huit onces, non compris la première pierre qui, comme je l'ai déja dit, pesoit deux onces,

Les soins qu'exigeoit cette extraction, furent administrés sur le champ : les perquisitions les plus scrupuleuses furent d'a-

SUR LA LITHOTOMIE. 185 bord mises en usage; les injections d'eau chaude furent ensuite prodiguées : elles entraînérent une grande quantité de débris écrafés & retenus dans la capacité de la vessie. Après quoi la malade fut couchée les cuisses écartées, & avec la liberté de se tourner sur les côtés à son choix. Elle dormit toute la nuit, & l'opération que je venois de lui faire, mit fin à sa triste fituation. Je la quittai le lendemain à onze heures du matin, la laissant dans le meilleur état du monde. Quelle différence de celui où je l'avois trouvée la veille ! Avec quelle reconnoissance cette pauvre femme ne me témoigna-t-elle pas sa gratitude ! J'en fus pénétré, & j'avoue que ce moment est bien précieux pour un cœur fensible.

L'état où je la laissai se soutint de même jusqu'au troisième jour qu'on m'écrivit sa situation : la Lettre qui me l'annonça, me fit en même temps part d'un phénomène qui m'étonna beaucoup, & qui, je crois, mérite d'être rendu public. Ce troisième jour, m'écrivoit-on, sut marqué par un accès de sièvre qui dura douze heures, pendant lequel mon opérée souffrit violemment des deux mammelles, qui se gonflèrent excessivement, & se trouvèrent 186 LETTRES remplies de lait à la fin de l'accès, comme il arrive dans les couches ordinaires.

Je laisse aux Physiciens à expliquer l'analogie & le rapport qu'il peut y avoir entre l'accouchement de la matrice & la sortie d'une grosse pierre de la vessie urinaire; mais je présume avec raison que ce fait a peu d'exemple; du moins je ne connois aucun Lithotomiste qui ait fait mention d'une semblable bizarrerie. Cet événement eut d'autant plus lieu de me surprendre, qu'au moment de la taille les mammelles & tout le corps de cette femme me parurent si desséchés, que ce n'étoit plus que l'ensemble d'un squelette animé; & alors qu'on m'écrivoit, trois jours après l'opération, le lait étoit si abondant, & elle en étoit à tel point incommodée, qu'on me demandoit instamment mon avis sur les moyens de l'en débarrasser. Le conseil que je donnai, fut de lui faire tirer du lait des deux seins plusieurs fois le jour, & d'appliquer immédiatement après une emplâtre d'onguent Populeum. Je crois qu'on le fit, ou du moins l'on m'écrivit peu de temps après, que la malade étoit débarrassée du lait qui l'avoit tant incommodée, & parfaitement guérie de son opération. Le lait s'étoit perdu peu à peu,

SUR LA LITHOTOMIE. 187 de manière qu'elle n'en avoit abfolument plus le quinzième jour. La petite plaie de l'opération se trouva, au bout de ce même temps, si bien cicatrisée, qu'il n'en paroissoit plus le moindre vestige; mais l'on ajoutoit qu'elle avoit de la peine à retenir se urines.

C'est ainsi que s'est terminée cette grande maladie. Je ne crois point, au reste, qu'on soit tenté de mettre sur le compte de l'opération, l'incontinence dont cette femme est affligée : l'on a vu que cet accident étoit établi longtemps avant cette époque. Je doute d'ailleurs beaucoup qu'on pût l'éviter, en rencontrant, comme ici, un gros volume de pierres & une vessie aussi malade, surtout étant bornés, comme nous sommes malheureusement, à employer une méthode qui attaque la veffie par fon issue. Confolons-nous donc; nous jouirons, dans peu, de la satisfaction de voir publier une nouvelle méthode, qui préservera les femmes d'un inconvénient aussi capital. Elle est le fruit des recherches de l'Auteur du Lithotome caché. M. Baseilhac son neveu, Maître en Chirurgie à Paris, l'a déjà annoncée & démontrée dans un Cours public d'opérations; à l'Ecole de

188 LETTRES Médecine de Paris, en 1767. Je sais d'ailleurs de bonne part, que l'Auteur de cette découverte a taillé, par cette méthode, vingt-quatre sujets féminins, depuis l'âge de deux ans & demi jusqu'à celui de 64: que tous, excepté deux qui ont péri long-temps après l'opération par des causes compliquées, sont aussi parfaitement guéris, sans aucune suite d'infirmité, que si elles n'avoient jamais eu la pierre. Il manquoit encore à l'huma-nité & à la Chirurgie, cette nouvelle ressource réciproque, pour faire jouir les deux sexes également du privilège d'avoir tiré la Lithotomie de l'incertitude flottante de la diversité d'opinions, dans laquelle elle croupissoit depuis son invention.

Cependant l'incontinence de la femme d'Ifenghien semble devenir de jour en jour plus légère, foit que la vessie, débarrassée du corps qui l'opprimoit, reprenne son ressort, ou que les moyens que j'ai mis en usage depuis que j'ai été informé de cet accident, aient opéré un effet salutaire. Parmi ces moyens, il n'y en a aucun qui m'aye mieux réussi, que l'eau Végétominérale du généreux M. Goulard. Je la fais prendre avec succès SUR LA LITHOTOMIE. 189 intérieurement, & j'en fais, en même temps, faire des injections dans la veffie. C'est ainsi que je me suis conduit jusqu'à ce jour avec cette femme, & je ne dése jour avec cette femme, & je ne dése jour avec cette femme, d'autant que l'attestation de la parfaite guérison de son incontinence d'urine, d'autant que l'attestation que je viens de recevoir de M¹⁵ du Magistrat de l'endroit, & que je vais transcrire, semble l'annoncer.

» Nous grand Bailli, Bourguemaître » & Echevins du Bourg, Paroisse & Prin-» cipauté d'Isenghien, déclarons & attes-» tons à tous qu'il appartiendra, que le » vingt-huit du mois d'Août de la pré-» sente année mil sept cent soxante-sept, » M. Chastanet, Maître en Chirurgie, » Lieutenant de M. le premier Chirur-» gien du Roi, & Chirurgien-Aide-Ma-» jor des Hôpitaux Royaux à Lille, a » fait à Isenghien l'opération de la taille » à la nommée Catherine de Bawère, » fille de feu François, âgée de vingt-fix » ans ou environ, femme à Yvo Clement, » Cabaretier à l'enseigne de Saint Sébas-» tien audit Isenghien : que par ladire » opération, ledit sieur Chastanet lui a » tiré de la vessie deux pierres, l'une du » poids de deux onces toute entière, & » la seconde pesant huit onces; mais que » cette dernière s'étant brisée, l'Opérateur

190 LETTRES » fut obligé de la tirer en plusieurs mor-» ceaux ; ce qu'il exécuta avec autant de » promptitude que de dextérité.

» En outre, que cette grande opération » fut des plus heureuses, puisqu'elle mit » fin, dans le même moment, aux dou-» leurs les plus aiguës, & aux convulfions » les plus redoutables, auxquelles cette » pauvre femme étoit livrée depuis nom-» bre d'années, & qui avoient mis fa vie » dans le danger le plus prochain; ensorte » que par la belle manœuvre qu'employa » l'Opérateur, il délivra non-seulement la » malade de cette groffe masse de pierre, » mais encore de toutes ses douleurs, au » point qu'elle fut parfaitement guérie » quinze jours après, ne lui restant ac-» tuellement pour toute incommodité, » qu'une légère perte de ses urines ; ac-» cident auquel elle étoit néanmoins su-» jette avant l'opération, & dont nous » espérons que le temps, & les prudens » avis & confeils de M. Chastanet, pro-» cureront la fin.

» En foi de quoi nous avons fait dépê-» cher le préfent certificat fous le fcel aux » actes de notredite Principauté, & la fi-» gnature de notre Greffier, le vingt-quatre » Décembre mil fept cent foixante-fept. Signé, Dujardin. SUR LA LITHOTOMIE. 191 Nº. 30. Le 3 Septembre 1767, je taillai à la Nouvelle-Aventure, Fauxbourg Notre-Dame, le nommé Alexandre, âgé de huit ans, fils de M. Thierry, Marchand de Vin au Temple de la Paix, fur la grande Place à Lille. Je fis par le neuvième degré d'écartement, l'extraction d'une pierre affez groffe pefant deux dragmes & demie. Ce malade n'eut ni fièvre, ni aucune forte d'accident, & il fut parfaitement guéri à la fin du même mois.

J'ai eu pour conseil dans cette opération, MM. Plancque, Chirurgien-Major des Hôpitaux Militaires, Hanguillard, Maître en Chirurgie; Dupont, Chirurgien en chef de l'Hôpital-Comtesse, & Warocquier, Démonstrateur Pensionné pour les Accouchemens. Ce dernier, aux soins de qui le malade étoit confié avant que je fusse demandé, m'a rapporté que l'excès des douleurs auxquelles le petit Thierry étoit fréquemment livré pour rendre quelques gouttes d'urine, ne pouvoit se concevoir; qu'il l'avoit souvent vu se rouler par tetre, courir d'un endroit dans un autre, en faisant des cris & des hurlemens capables de faire frémir les affistans, sans que ni les bains, ni les calmans donnés à une très - forte dose,

192

fussent en état d'appaiser, ou même de diminner la vivacité de ses maux.

Nº. 31. Le 12 Septembre 1766, fut taillé à Courtray le nommé Jean Hansens, âgé de cinquante-deux ans, natif & habitant de la Paroisse de Bellegen. Il y avoit un temps infini que ce malade souffroit des douleurs de la pierre, qui augmentérent si excessivement les deux dernières années, qu'enfin elles parvinrent à lui ôter non-seulement l'usage des membres, mais encore à en courber la direction, ensorte que ce malade se trouva perclus & impotent. Dans cet état il se fit transporter à Courtray, où, accompagné de sa femme, il loua une chambre, & appella à son secours M. Plancque, Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire de Lille, & moi pour conseil. Ce malade, depuis son séjour à Courtray, s'étoit mis entre les mains de M. Beck, Maître Chirurgien, qui lui avoit fait une sorte de préparation, de manière que M. Plancque l'opéra tout en arrivant. Il porta le Lithotome à 11 lignes d'écartement, & à la faveur de cette incision, il fit l'extraction de deux pierres ; la première du poids de deux onces & demie; & la seconde d'une dragme. Le malade fur

SUR LA LITHOTOMIE. 193 fut non-seulement parfaitement guéri au bout de 25 jours, mais ses membres se sont à tel point redressés depuis sa guérison, qu'il jouit actuellement de la meilleure santé, sans mêlange d'aucune infirmité, marchant très-bien, & faisant toutes les sonctions du travail pénible de la campagne.

J'ai cru pouvoir faire mention de cette taille, quoique ce fût M. Plancque qui l'eût fait faire; mais j'étois présent & demandé, & ce fut le Lithotome caché qui sauva la vie à ce malade.

Enfin, Monsieur, vous trouverez dans le compte que j'ai rendu de vos tailles & des miennes, toute l'exactitude qu'un homme d'honneur doit à la vérité ; je n'ai groffi ni vos écarts, ni mes succès, & je suis bien sûr, qu'au fond de votre cœur, vous me rendrez justice, comme je l'attends du Public impartial.

Je ne dirai plus qu'un mot, & je le dois pour la justification d'un confrère, & d'un ami injustement attaqué; je ne suis pas le seul en butte à la calomnie & à la méchanceté. Ainsi, malgré tout ce que mes lettres contiennent de décisif contre la prétendue supériorité de la méthode que vous pratiquez, je n'espère pas pour cela, que vous reviendrez N 194 LETTRES de vos erreurs : l'intérêt vous lie, & cela fuffit. Mais je ne puis me dispenser de faire mention d'une piece bien sorte, & qu'on peut nommer le contre-poison du dernier parallèle de M. le Cat, avec le Lithotome caché, (imprimé en Hollande 1766 :) cette piece peut porter ce titre avec d'autant plus de justice, que la prévention, la partialité, ni la rivalité, n'ont pu donner le change aux témoins oculaires. Voici maintenant ce qui y a donné occasion.

M. le Cat rapporte lui-même dans ce parallèle, qu'en 1755, dans les mois de Février & Mars, il se rendit à Paris, pour y provoquer des expériences de taille sur les cadavres, par un concours de tous les plus célèbres Lithotomistes qui composoient l'Académie Royale de Chirurgie; qu'il vous y invita, Monsieur, avec le sieur Bastide, Chirurgien-Major du Régiment de Royal-Dragons, tous les deux, comme ses plus affidés partifans ; qu'en effet, vous fûtes l'un & l'autre présens à toutes les répétitions expérimentales qu'on y fit. Le sieur Bastide revint à Lille, sans doute avec vous, pour y joindre son Corps: ses rapports, & peut-être les vôtres, firent naître des contestations parmi les Chirurgiens-Majors de la garnison, & plu-

SUR LA LITHOTOMIE. 195 fieurs d'entre nos confrères, sur la taille: pour terminer ces débats, & fixer la supériorité de celle des deux methodes, par le réfultat des effets du Lithotome caché d'une part, & des instruments inventés par M. le Cat, de l'autre; on prit jour pour faire les expériences suivantes : le sieur Bastide fraschement enthousiasmé par le concours qui venoit de se faire quelques mois avant à Paris, d'ailleurs partisan outré de M. le Cat, & de ses œuvres, fut choisi pour l'exécution de la méthode qu'il adoptoit ; M. Planque & moi, pour celle du Lithotome caché : & voici le réfultat de ces expériences, il est configné dans la pièce dont je viens de parler, & que j'ai dit propre à servir d'antidote au parallèle de M. le Cat, lisez, & vous en jugerez.

Je soussigné, Chirurgien-Major des Hopitaux Militaires de Lille, déclare avoir lu un livre ayant pour titre; parallèle de la taille latérale de M. le Cat, avec celle du Lithotome caché, suivie de deux dissertations, l'une sur l'adhérence des pierres, & l'autre, sur quelques moyens de briser les pierres.

J'ai été fort surpris de voir à la page 69 de ce parallèle, une note conçue en ces termes : les partisans du Frere avoue-Nij roient que cet accident leur est fouvent arrivé, s'ils étoient de bonne-foi. Le 1^{cr} Juillet 1750, M. Dagest, chirurgien-Major du Régiment de Bourbonnois, se proposant de démontrer les avantages du Lithotome caché à Messieurs Plancque, Tharanget, &c. Chirurgiens à Lille, sit à l'Hopital du premier, une taille sur le cadavre, avec cet instrument qui ouvrit totalement le fond postérieur de la vessie, de façon à y laisser entrer les intestins.

Pour faire connoître à M. le Cat, & à tous ses partifans, que je suis de bonne-foi, & reconnu pour tel; je certifie à tous ceux qu'il appartiendra, que je n'ai point vu tailler à Lille M. Dagest, Chirurgien-Major du Régiment de Bourbonnois le 1er Juillet 1750: puisque lui, ni son Régiment, n'y étoient pas pour lors. J'ai visité mon journal, où j'ai précisément trouvé que dans le mois de Juillet 1755, il se fit trois tailles sur des cadavres dans mon Hopital, dans lequel il y cut ce jour-là un concours de tous les Chirurgiens-Majors composants la Garnifon de Lille, & de M. Taranget, Chirurgien-Major de la Citadelle qui y vint alors pour la seule & unique fois. M. Bastide, Chirurgien-Major de Royal-Dragons, opéra un des trois cadavres, à la

SUR LA LITHOTOMIE. 197 méthode, & avec les inftruments de M. le Cat; M. Chastanet, mon Aide-Major & moi, fimes chacun une opération, à la méthode, & avec le Lithotome caché du Frere Cosme : les parties opérées furent dissequées, & examinées avec le plus grand soin par l'assemblée, qui donna, d'une voix unanime, la préférence aux deux opérations faites avec le Lithotome caché.

Fait à Lille, ce 23 Mai 1766.

Signé Plancque, Chirurgien-Major. Quoique cette assemblée ne fût pas academique, je me flatte que mes lecteurs, & vous-même Monsieur, y donneront le prix qu'elle mérite.

A la vue de toutes les contestations des agresseurs du Lithotome caché, je ne puis me refuser à une réflexion toute naturelle, & aussi frappante qu'extraordinaire : M. le Cat, votre Maître, ne cesse de publier dans son parallèle, qu'il a été l'ame du concours Lithotomique qui se fit à Paris; & il réclame à tout propos l'autorité de ce réfultat contre le Lithotome caché : mais il est bien étrange, & plus qu'étrange, que dans ce rapport académique publié par M. Louis, deux ans après les expériences; rapport où il est fait mention de l'essai dé tailler; il est étrange, dis-je, qu'il n'y foit pas plus question des instruments de M. le Cat, de sa méthode, pas même de son nom; (a) que si tout l'ensemble n'eût jamais existé. Oh qu'un tel silence est énergique ! Est-il de proscription d'instrumens & de méthode plus authentique ?

Quoiqu'il en soit, Monsieur, il me vient une idée, en finissant ma Lettre, qui me paroît bien propre à terminer nos démêlés de taille. Permettez-moi, Monsieur, d'être présent à vos opérations, j'en agirai de même de mon côté, & nous promettons parole d'honneur & de Chirurgiens, vraiment attachés aubien de l'humanité, d'embrasser l'un & l'autre la méthode à laquelle nos observations communes assureront la préférence. Seriez-vous capable de ce trait de franchise? J'y fuis disposé du meilleur de mon cœur. Sinon prenez, croyez-moi, le parti de vous taire. Plus de menées sourdes, plus de fausses démarches, & sur-tout plus de petites Lettres honteufes qui vous deshonorent sans m'effleurer. Coupez, taillez,

(a) Ce filence de l'Académie fait écrier M. le Cat, (page 147 de son parallèle) faut-il brûler le Temple d'Ephèse pour être inscrit dans l'histoire ? Non, mais il faut produire de bonnes choses, & ne pas attaquer la réputation du prochain. SUR LA LITHOTOMIE. 199 estropiez, tuez dans les ténèbres & dans le silence, & vous ne trouverez plus en moi ni contradicteur ni critique. Aussibien j'en ai trop dit pour ceux qui veulent bien être désabusés, & je n'en dirois jamais assez pour ceux qui se plaisent à ne point vouloir l'être.

J'ai l'honneur d'être, &c. &c. &c.

FIN.

